



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2026

Rapport aux actionnaires • Trois mois clos le 31 janvier 2026

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque, préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les résultats rajustés sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la section « Événements importants » et à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » des sections « Notre rendement » ou « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD » du présent document.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,34 \$, par rapport à 1,55 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,44 \$, par rapport à 2,02 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 4 043 millions de dollars, comparativement à 2 793 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 4 216 millions de dollars, comparativement à 3 623 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 34 millions de dollars (26 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action), comparativement à 61 millions de dollars (52 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de First Horizon Corporation (FHN) de 44 millions de dollars (32 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action), comparativement à 54 millions de dollars (41 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Charges de restructuration de 200 millions de dollars (148 millions de dollars après impôt ou 9 cents par action).
- Cotation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) de (44) millions de dollars ((33) millions de dollars après impôt ou (2) cents par action).

TORONTO, le 26 février 2026 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2026. Le résultat net comme présenté a atteint 4,0 milliards de dollars, en hausse de 45 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté s'est établi à 4,2 milliards de dollars, en hausse de 16 %.

« La TD a généré d'excellents résultats pour le premier trimestre, affichant un résultat rajusté record et une forte croissance du rendement des capitaux propres rajusté d'un exercice à l'autre, ce qui reflète le dynamisme dans l'ensemble de nos entreprises tandis que nous travaillons à l'atteinte de nos objectifs présentés lors de la Journée des investisseurs. Nous avons généré une forte croissance des produits de négociation et des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités axées sur les marchés, une croissance des volumes dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et un accroissement des marges, a déclaré Raymond Chun, président et chef de la direction, Groupe Banque TD. Nos collègues renforcent les relations à l'échelle de la TD, ce qui nous aide à bâtir une banque plus simple et plus rapide, en faisant preuve de rigueur dans l'exécution. »

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a généré des produits, un résultat net et des volumes de dépôts et de prêts records

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'est établi à un montant record de 2 044 millions de dollars, en hausse de 12 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation du résultat avant impôt et provisions^{1, 2}, en hausse de 7 % d'un exercice à l'autre, et une baisse de la provision pour pertes sur créances. Des produits records de 5 421 millions de dollars ont été générés, en hausse de 5 % d'un exercice à l'autre, reflétant essentiellement l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts.

Le sous-secteur des Services bancaires personnels au Canada a fait des progrès considérables en matière d'approfondissement des relations avec les clients, réalisant le nombre d'acquisitions trimestrielles de clients des cartes de crédit le plus élevé en plus d'une décennie, soutenu par un nombre record de préapprobations de clients existants et des taux records d'approfondissement des relations avec de nouveaux clients des cartes de crédit. Le sous-secteur a également offert des expériences plus simples et plus rapides aux clients et aux collègues, grâce à l'expansion à l'échelle nationale de son assistant virtuel pour succursales, un outil de gestion des connaissances alimenté par l'IA générative, et à l'expansion initiale d'une capacité d'IA agentive pour les activités de prêts garantis par des biens immobiliers afin d'accélérer la prise de décisions. Le sous-secteur des Services bancaires commerciaux au Canada a lui aussi réalisé une solide croissance des volumes de prêt et de dépôts sans échéance pour le trimestre, soutenue par l'expansion continue de son réseau de distribution. Le sous-secteur des Services bancaires aux petites entreprises a également connu une croissance constante des comptes chèques, soutenue par des offres attrayantes aux clients et un solide engagement de la première ligne.

¹ Le résultat avant impôt et provisions est une mesure financière non conforme aux PCGR qui est calculée en soustrayant les charges autres que d'intérêts comme présentées du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada de ses produits comme présentés. Produits comme présentés – premier trimestre de 2026 : 5 421 millions de dollars; premier trimestre de 2025 : 5 149 millions de dollars. Charges autres que d'intérêts comme présentées – premier trimestre de 2026 : 2 147 millions de dollars; premier trimestre de 2025 : 2 086 millions de dollars. Résultat avant impôt et provisions – premier trimestre de 2026 : 3 274 millions de dollars; premier trimestre de 2025 : 3 063 millions de dollars.

² Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

Le secteur Services bancaires aux États-Unis a maintenu le dynamisme des activités et a réalisé des livrables essentiels

Le résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis³ a atteint 1 040 millions de dollars (747 millions de dollars américains), en hausse de 897 millions de dollars (642 millions de dollars américains) d'un exercice à l'autre. Sur une base rajustée, le résultat net a atteint 1 007 millions de dollars (723 millions de dollars américains), en hausse de 168 millions de dollars (129 millions de dollars américains) d'un exercice à l'autre, reflétant l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis et la baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et la hausse des charges de personnel.

Au cours du trimestre, le secteur Services bancaires aux États-Unis a continué sur sa lancée, soutenu par une croissance dans l'ensemble des portefeuilles de prêts de base⁴, y compris des ventes numériques records des cartes bancaires et une solide croissance d'un exercice à l'autre des actifs des clients au sein des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis. La conversion de la plateforme de services à la clientèle des cartes de crédit Nordstrom a été achevée, améliorant la portée des services de cartes de crédit aux États-Unis.

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a généré un résultat et des actifs records qui reflètent de solides apports des deux sous-secteurs d'exploitation

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 757 millions de dollars, en hausse de 77 millions de dollars d'un exercice à l'autre, reflétant des actifs records, une forte progression des produits tirés des transactions et une croissance des primes d'assurance.

Le sous-secteur Gestion de patrimoine a dégagé un solide rendement pour le trimestre, grâce à une augmentation de 10 % d'un exercice à l'autre des transactions quotidiennes dans Placements directs TD, reflétant la solidité des plateformes exhaustives de négociation de la TD. Gestion de patrimoine TD a fusionné ses deux services discrétionnaires au sein des Services privés, Gestion de patrimoine pour simplifier les activités et se positionner pour une croissance évolutive. Au cours du trimestre, TD Assurance a continué de renforcer sa position de chef de file dans le marché de l'assurance directe en ligne^{5, 6}, ayant 80 % des clients qui utilisent des solutions numériques. TD Assurance a émis une autre obligation-catastrophe novatrice, la première sur le marché canadien à offrir une protection contre les pertes globales découlant de catastrophes de petite et moyenne envergure.

Le secteur Services bancaires de gros a généré des produits et un résultat net records

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 561 millions de dollars, en hausse de 262 millions de dollars d'un exercice à l'autre, reflétant principalement une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net a atteint un record, s'établissant à 561 millions de dollars, en hausse de 221 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Les produits pour le trimestre ont atteint un niveau record de 2 470 millions de dollars, en hausse de 24 % d'un exercice à l'autre, reflétant l'excellente exécution des sous-secteurs Marchés mondiaux et Services bancaires de financement de grandes entreprises et de placement.

Valeurs Mobilières TD a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie en tirant parti de sa plateforme intégrée pour approfondir ses relations avec la clientèle, contribuant à la diversification des produits des sous-secteurs Marchés mondiaux et Services bancaires de financement de grandes entreprises et de placement. Au cours du trimestre, Valeurs Mobilières TD a élargi ses services de courtage de premier ordre avec le lancement de sa première offre de produits synthétiques américains et européens. De plus, le secteur Services bancaires de gros a continué d'assurer une exécution rigoureuse, mettant l'accent sur une croissance modérée des dépenses et l'amélioration du rendement des capitaux propres.

Fonds propres

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 14,5 %.

Conclusion

« Tandis que nos clients doivent s'adapter à une conjoncture de plus en plus complexe, nous investissons dans les talents, les technologies et de nouvelles capacités pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers. Nous déployons, à l'échelle de la TD, des applications d'IA afin d'améliorer notre façon de travailler et d'offrir à nos clients de nouvelles expériences intuitives et personnalisées. Notre force continue de reposer sur nos collègues; je tiens à les remercier pour leur dévouement envers nos clients et la Banque, a ajouté M. Chun. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

³ À compter du premier trimestre de 2026, le secteur Services de détail aux États-Unis de la Banque a été renommé Services bancaires aux États-Unis afin de mieux refléter les produits et services financiers du secteur. Le résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis exclut le résultat de 199 millions de dollars (142 millions de dollars américains) découlant de la participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation au premier trimestre de l'exercice précédent.

⁴ La croissance des prêts de base désigne la croissance des volumes moyens de prêts, compte non tenu de l'incidence des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation dans le cadre de notre programme de restructuration du bilan aux États-Unis.

⁵ Chef de file dans le marché de l'assurance en ligne : Selon une comparaison des données sur l'adoption du numérique publiées par d'autres grands assureurs.

⁶ Chef de file dans le marché de l'assurance directe : Classement établi à partir des données recueillies par MSA Research pour l'année terminée le 31 décembre 2024. Exclut les entités d'assurance publique (Insurance Corporation of British Columbia, Société d'assurance publique du Manitoba et Saskatchewan Auto Fund).

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière (CSF) en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du premier trimestre de 2026. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2026. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2025 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T1 2026	IFS du T1 2026	IRS du T1 2026	Rapport annuel 2025
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				92-99, 103, 108, 110, 112, 123-126
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				82-91
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	34, 48			78, 120
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				93-97
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				92-93
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				77, 92, 98-127
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque				76, 97-98, 106, 123
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres Pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	30-34, 83		1-3, 6	73-75, 79, 235
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	73
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				74-77, 123
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		9-15		77
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			13	100-101, 103, 105-106
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			36-53, 59-65	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			18-19	
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			80	102, 106, 110-111
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	40-45			112-114, 116-117
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	43			115, 228
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	48-50			120-122
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	43-48			118-120
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	37			104
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	37, 39-40			104, 106-108
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	38			105-108, 110-111
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	38			105-108
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	27-30, 68-74	23-38	1-5, 13, 18, 20-70, 72-80	60-72, 99-103, 183-190, 200, 202-204, 233-234
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	74			69, 160-161, 166-167, 190
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	28, 70-72	27, 31		67, 186-188
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			54-55, 66-70	101, 170-171, 194-196, 200, 202-204
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				102, 163, 170-171
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				108-112, 123-127
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	80-81			90-91, 226-228

4	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	51	Titrisation et arrangements hors bilan
5	Faits saillants financiers	51	Méthodes et estimations comptables
6	Événements importants	52	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
6	Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise	53	Glossaire
9	Notre rendement		ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
12	Aperçu des résultats financiers	56	Bilan consolidé intermédiaire
16	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD	57	État du résultat consolidé intermédiaire
25	Résultats trimestriels	58	État du résultat global consolidé intermédiaire
26	Revue du bilan	59	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
27	Qualité du portefeuille de crédit	60	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
31	Situation des fonds propres	61	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
35	Facteurs de risque et gestion des risques		
36	Gestion des risques	84	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») pour les trois mois clos le 31 janvier 2026, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels de 2025 et le rapport de gestion de 2025. Le présent rapport de gestion est daté du 25 février 2026. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent essentiellement des états financiers consolidés annuels de 2025 ou des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque, qui sont dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2025 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR+, à l'adresse <http://www.sedarplus.ca>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion (le « rapport de gestion de 2025 ») du rapport annuel 2025 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2026 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2025 et orientation pour 2026 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2026 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « possible » et « potentiel » et de verbes au futur ou au conditionnel, ainsi que d'autres expressions similaires, ou la forme négative ou des variantes de tels termes, mais ces mots ne sont pas les seuls moyens d'indiquer de telles déclarations. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), les risques opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité, aux processus, aux systèmes, aux données, aux tierces parties, à la fraude, à l'infrastructure et le risque interne et en matière de conduite), les risques de modèle, d'assurance, de liquidité et d'adéquation des fonds propres, le risque juridique et de conformité à la réglementation, le risque de crime financier, les risques d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique (notamment les risques liés aux politiques, au commerce et à l'impôt ainsi que l'incidence potentielle de l'imposition de nouveaux droits de douane ou de droits de douane plus élevés ou de l'imposition de droits de représailles); l'inflation, les taux d'intérêt et la possibilité d'une récession; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; les risques associés à la capacité de la Banque de satisfaire aux modalités de la résolution globale des enquêtes sur son programme de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et de conformité à la *Bank Secrecy Act (BSA)* aux États-Unis; l'incidence de la résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque sur les activités, la situation financière et la réputation de la Banque; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à plus court terme, notamment la réalisation d'acquisitions et de cessions et l'intégration des acquisitions; la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs financiers ou stratégiques en ce qui a trait à ses investissements, ses plans de fidélisation de la clientèle et à d'autres plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques, les intrusions liées aux données ou les défaillances technologiques) visant les technologies, les systèmes et les réseaux de la Banque, ceux des clients de la Banque (y compris leurs propres appareils) et ceux de tiers fournissant des services à la Banque; les risques liés aux données; les risques de modèle; les activités frauduleuses; le risque interne; le risque en matière de conduite; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information, et les autres risques découlant du recours par la Banque à des tiers; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois ou règles et de nouveaux règlements, de la modification des lois, règles et règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois et règlements sur la protection des consommateurs, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; le risque environnemental et social (y compris le risque lié au climat); l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation; la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste des gens de talent; les variations des taux de change, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des cours des actions; le déclassement, la suspension ou le retrait des notations attribuées par une agence de notation, les conditions du marché et autres facteurs pouvant influencer sur la valeur et le cours des actions ordinaires et des autres titres de la Banque; l'interconnectivité des institutions financières, y compris les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent.

La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2025, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux sections « Événements importants », « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » ou « Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2025 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et à la section « Événements importants », aux rubriques « Principales priorités pour 2026 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2025 et orientation pour 2026 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant).

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes cotes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, le présent document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Résultats d'exploitation			
Total des produits – comme présentés	16 585 \$	15 494 \$	14 049 \$
Total des produits – rajustés ¹	16 629	16 028	15 030
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 039	982	1 212
Charges afférentes aux activités d'assurance (CAAA)	1 622	1 602	1 507
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	8 753	8 808	8 070
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	8 563	8 540	7 983
Résultat net – comme présenté	4 043	3 280	2 793
Résultat net – rajusté ¹	4 216	3 905	3 623
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)			
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	958,5 \$	953,0 \$	965,3 \$
Total de l'actif	2 099,3	2 094,6	2 093,6
Total des dépôts	1 245,1	1 267,1	1 290,5
Total des capitaux propres	125,6	127,8	119,0
Total des actifs pondérés en fonction des risques ²	635,2	636,4	649,0
Ratios financiers			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ³	13,6 %	10,7 %	10,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	14,2	12,8	13,2
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) ^{1, 3}	16,3	12,9	13,4
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	16,9	15,4	17,2
Ratio d'efficience – comme présenté ³	52,8	56,8	57,4
Ratio d'efficience – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance ^{1, 3, 4}	57,1	59,2	59,0
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets	0,43	0,41	0,50
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)			
Résultat par action			
De base	2,35 \$	1,82 \$	1,55 \$
Dilué	2,34	1,82	1,55
Dividendes par action	1,08	1,05	1,05
Valeur comptable par action ³	68,20	68,78	61,61
Cours de clôture (TSX) ⁵	127,26	115,16	82,91
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	1 680,3	1 698,2	1 749,9
Nombre moyen – dilué	1 684,7	1 701,5	1 750,7
Fin de période	1 671,2	1 689,5	1 751,7
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	212,7 \$	194,6 \$	145,2 \$
Rendement en dividendes ³	3,5 %	3,9 %	5,4 %
Ratio de versement de dividendes ³	45,9	57,6	67,8
Ratio cours/bénéfice ³	10,3	10,0	17,5
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ³	60,0	56,7	6,9
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ¹			
Résultat par action			
De base	2,45 \$	2,19 \$	2,02 \$
Dilué	2,44	2,18	2,02
Ratio de versement de dividendes	44,0 %	47,9 %	51,9 %
Ratio cours/bénéfice	14,5	13,8	10,6
Ratios des fonds propres²			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,5 %	14,7 %	13,1 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	16,3	16,4	14,7
Ratio du total des fonds propres	18,1	18,4	17,0
Ratio de levier	4,5	4,6	4,2
Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)	31,1	31,8	29,5
Ratio de levier TLAC	8,6	8,9	8,5

¹ La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter aux sections « Événements importants », « Notre rendement » ou « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

² Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices Normes de fonds propres, Exigences de levier et Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

³ Pour des renseignements additionnels sur ces mesures, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Le ratio d'efficience – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts rajustées par le total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – premier trimestre de 2026 : 15 007 millions de dollars; quatrième trimestre de 2025 : 14 426 millions de dollars; premier trimestre de 2025 : 13 523 millions de dollars.

⁵ Cours de clôture à la Bourse de Toronto.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Charges de restructuration

Au cours du premier trimestre de 2026, la Banque a continué de prendre certaines mesures afin de réduire les coûts et d'atteindre une plus grande efficience. Dans le cadre de ce programme, la Banque a engagé des charges de restructuration de 200 millions de dollars avant impôt au cours des trois mois clos le 31 janvier 2026. Ces charges étaient principalement liées aux indemnités de départ et à d'autres charges du personnel, aux initiatives d'optimisation des biens immobiliers, et à la dépréciation d'actifs et à d'autres mesures de rationalisation, y compris la liquidation de certaines activités. La Banque a dépassé sa prévision précédente selon laquelle ses charges de restructuration seraient d'environ 125 millions de dollars avant impôt pour le premier trimestre de 2026, en raison surtout de nouvelles possibilités d'optimisation de la main-d'œuvre.

Le programme de restructuration s'est conclu le 31 janvier 2026 avec des charges totales liées au programme de 886 millions de dollars avant impôt. La Banque s'attend à ce que le programme de restructuration permette de réaliser des économies totales d'environ 775 millions de dollars avant impôt par année, y compris des économies découlant d'une réduction d'environ 3 % de la main-d'œuvre⁷.

MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DE REDRESSEMENT DU PROGRAMME DE LCBA-BSA AUX ÉTATS-UNIS DE LA BANQUE ET DU PROGRAMME DE LCBA À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE

Comme il a été présenté précédemment, le 10 octobre 2024, la Banque a annoncé qu'à la suite d'une collaboration et d'une communication actives avec les autorités et les organismes de réglementation, elle est parvenue à une résolution (la « résolution globale ») des enquêtes sur son programme de LCBA-BSA aux États-Unis dont il a déjà été fait mention. La Banque et certaines de ses filiales américaines ont consenti à des ordonnances auprès de l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale et du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN), et elles ont conclu des ententes sur le plaidoyer avec la Money Laundering and Asset Recovery Section, Criminal Division du département de la Justice des États-Unis et le bureau du procureur fédéral du district du New Jersey. Les modalités des ordonnances de consentement et des ententes sur le plaidoyer peuvent être consultées sous le profil de la Banque sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com.

La Banque s'emploie à se conformer aux modalités des ordonnances sur consentement et des ententes de plaidoyer, notamment aux exigences relatives aux mesures correctives à apporter au programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque. De plus, la Banque travaille également à redresser les programmes de LCBA, de lutte contre le financement des activités terroristes et de sanctions à l'échelle de l'entreprise de la Banque (le « programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise »).

Pour plus de renseignements sur les risques associés aux activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et du programme de LCBA de la Banque à l'échelle de l'entreprise, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs – Redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et du programme de LCBA de la Banque à l'échelle de l'entreprise » du rapport de gestion de 2025.

Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA aux États-Unis

La Banque demeure déterminée à redresser son programme de LCBA-BSA aux États-Unis afin de satisfaire aux exigences de la résolution globale. La Banque continue de mettre en œuvre des mesures correctives en matière de gestion (le terme « mesures correctives en matière de gestion » n'est pas défini par la réglementation et désigne, pour la Banque, les évaluations de la cause profonde, la préparation des données, la conception, la documentation, les cadres, les politiques, les normes, la formation, les processus, les systèmes, les tests et la mise en place de contrôles, ainsi que l'embauche des ressources nécessaires); il reste encore d'importants travaux et jalons à réaliser au cours des années civiles 2026 et 2027, notamment l'examen rétrospectif des processus à l'égard des activités douteuses conformément à l'ordonnance sur consentement de l'OCC, que la direction prévoit terminer au cours de l'année civile 2027. La Banque s'attend toujours à des coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis et à des investissements connexes en matière de gouvernance et de contrôle d'environ 500 millions de dollars américains avant impôt pour l'exercice 2026⁸. Toutes les mesures correctives en matière de gestion seront assujetties à la démonstration de la durabilité et à la validation par le groupe d'audit interne de la Banque (ces activités étant actuellement prévues au cours des années civiles 2026 et 2027), à l'examen par le contrôleur désigné et, ultimement, à l'examen et à l'approbation des organismes de réglementation des banques aux États-Unis et du département de la Justice. À la suite des examens indépendants, des tests et de la validation, d'autres mesures correctives en matière de gestion pourraient être mises en œuvre après l'année civile 2027, ce qui pourrait dans ce cas prolonger le calendrier de redressement. En outre, à mesure que la Banque réalisera les examens rétrospectifs, elle pourrait être tenue d'élargir davantage l'étendue de l'examen, que ce soit en ce qui concerne les sujets abordés et/ou la période visée par l'examen. Le graphique suivant présente le plan de redressement et les progrès prévus de la Banque par année civile, à la lumière des travaux qu'elle a réalisés jusqu'à présent :



⁷ Les attentes de la Banque à l'égard du programme de restructuration sont soumises à des incertitudes inhérentes et s'appuient sur les hypothèses de la Banque à l'égard de certains facteurs, notamment les taux historiques d'attrition naturelle, les possibilités de redéploiement des talents, les années de service, le calendrier d'exécution des mesures et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Se reporter à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document pour plus de renseignements sur les risques et les incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les estimations de la Banque.

⁸ Le montant total prévu des investissements en matière de mesures correctives et de gouvernance et de contrôle est assujéti à des incertitudes et peut varier en fonction de l'étendue des travaux dans le cadre du plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, qui pourrait faire l'objet de modifications en raison de constatations supplémentaires effectuées au fil de l'avancement des travaux et de la capacité de la Banque de mener à bien le redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis conformément au plan financier du secteur Services bancaires aux États-Unis pour l'exercice 2026 et à moyen terme.

Le calendrier de redressement de la Banque est fondé sur les plans actuels de la Banque, ainsi que sur des hypothèses liées à la durée des activités de planification, y compris l'achèvement de l'analyse comparative externe et des examens rétrospectifs. La capacité de la Banque de respecter les étapes de redressement clés prévues suppose que la Banque sera en mesure de mettre en œuvre avec succès son plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, lequel est assujéti à des risques et incertitudes, y compris la capacité de la Banque de recruter des employés clés et de les maintenir en poste, la capacité de tiers de se conformer à leurs obligations contractuelles, l'élaboration et la mise en œuvre efficaces des solutions technologiques requises, ainsi que la disponibilité des données pour l'achèvement des examens rétrospectifs requis. De plus, la mise en œuvre du plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, y compris ces étapes clés, ne sera pas entièrement sous le contrôle de la Banque, en raison de divers facteurs, notamment : i) l'obligation d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation ou de déterminer l'absence d'opposition de ceux-ci avant de procéder aux diverses étapes, et ii) l'obligation que les divers livrables soient jugés acceptables par les organismes de réglementation et/ou le contrôleur. À la date des présentes, la Banque estime qu'elle-même et ses filiales concernées aux États-Unis ont pris les mesures qui leur ont été demandées jusqu'à maintenant en vertu des modalités des ordonnances sur consentement et des ententes sur le plaidoyer et n'est au courant d'aucun manquement à leur égard. Pour obtenir des renseignements sur le cadre de gouvernance de la Banque en matière de LCBA, se reporter à la section « Gestion des risques » du présent document.

Bien qu'il reste beaucoup de travail à faire, la Banque réalise des progrès à l'égard du redressement et du renforcement de son programme de LCBA-BSA aux États-Unis, comme il est présenté précédemment, y compris en apportant les améliorations continues suivantes :

- 1) la mise en place de procédures de sélection des clients améliorées qui utilisent de nouvelles fonctions automatisées d'intégration des clients;
- 2) l'adoption d'un processus et de méthodes d'évaluation du risque lié aux crimes financiers davantage axés sur les données, qui fournissent une évaluation plus exacte du risque lié aux crimes financiers de la Banque;
- 3) le déploiement de la première phase de la nouvelle plateforme centralisée d'activités pour connaître son client de la Banque aux États-Unis auprès de certains utilisateurs internes, permettant la collecte et le maintien de renseignements au moyen d'un profil unique pour chaque client et entraînant ainsi une meilleure compréhension des habitudes des clients de la Banque.

À l'avenir, la Banque se concentrera à poursuivre les activités de redressement et de renforcement de son programme de LCBA-BSA aux États-Unis, y compris :

- 1) le déploiement d'autres phases de la nouvelle plateforme pour connaître son client;
- 2) le déploiement d'autres capacités d'apprentissage machine et d'IA spécialisée;
- 3) une attention continue sur les examens rétrospectifs requis conformément aux ordonnances sur consentement de l'OCC et du FinCEN;
- 4) la poursuite de l'amélioration des données par le déploiement d'environnements de données spécialisés du groupe Gestion des risques liés aux crimes financiers (GRCF) qui établiront une source unique de données fiables pour appuyer les capacités de détection avancées;
- 5) l'amélioration continue de ses méthodes et de ses processus d'évaluation des risques liés aux crimes financiers;
- 6) la poursuite des activités de formation et de perfectionnement des collègues.

Renforcement du programme de LCBA de la Banque à l'échelle de l'entreprise

La Banque poursuit ses activités de redressement du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, y compris la mise en œuvre d'un éventail de mesures correctives et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise (le terme « mesures correctives et d'amélioration du programme » n'est pas défini par la réglementation et désigne, pour la Banque, les évaluations de la cause profonde, la préparation des données, la conception, la documentation, les cadres, les politiques, les normes, la formation, les processus, les systèmes, les tests et la mise en place de contrôles, ainsi que l'embauche des ressources nécessaires). Bien que la Banque ait réalisé des progrès à l'égard de ces activités de redressement, les travaux s'étendront sur plusieurs années et les activités de redressement sont toujours en cours. Le calendrier d'achèvement des activités de redressement ne sera pas entièrement sous le contrôle de la Banque et est sous réserve de la rétroaction des autorités de réglementation, de la révision interne, de la validation et de l'évaluation des activités. Comme il a été présenté précédemment, après la fin du premier trimestre de l'exercice 2025, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a entrepris un examen de certaines mesures correctives que la Banque a prises jusqu'à présent pour remédier aux violations constatées par le CANAFE. Cet examen est en cours et, selon les résultats obtenus, il pourrait donner lieu à des procédures administratives supplémentaires.

Les mesures correctives et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise l'exposeront à des risques semblables à ceux mentionnés dans le cadre du redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque (se reporter également à la rubrique « Redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis » ci-dessus). En particulier, à mesure qu'elle continue d'apporter les mesures correctives et les améliorations au programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, la Banque s'attend à une augmentation du nombre d'opérations et/ou d'événements à déclarer, ce qui s'ajoutera au retard opérationnel de traitement des enquêtes du groupe GRCF auquel la Banque fait actuellement face, mais qu'elle s'efforce de rattraper, à l'échelle de la Banque. De plus, elle continuera sur une base régulière d'examiner les questions relevées dans un territoire et d'évaluer si elles ont une incidence sur d'autres territoires. En outre, les organismes de réglementation ou les organismes chargés de l'application des lois de la Banque peuvent soulever d'autres questions relativement au programme de LCBA de la Banque à l'échelle de l'entreprise, ce qui pourrait donner lieu à des procédures administratives supplémentaires. Les questions relevées lors de l'examen mené par la Banque ou par les organismes de réglementation ou les organismes chargés de l'application des lois de la Banque pourraient élargir la portée des mesures correctives et des améliorations requises pour le programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise.

Bien qu'il reste beaucoup de travail à faire, la Banque réalise des progrès à l'égard du redressement et du renforcement du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, comme il a été présenté précédemment, notamment :

- 1) la progression des mesures en vue d'éliminer le retard opérationnel de traitement des enquêtes;
- 2) l'achèvement des améliorations apportées aux capacités de surveillance des opérations, y compris les mises à jour des méthodes de notation du risque de crédit des clients;
- 3) la conduite d'activités de transformation des politiques visant à renforcer leur harmonisation au sein du groupe GRCF dans son ensemble.

À l'avenir, la Banque se concentrera à poursuivre les activités de redressement et de renforcement du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, y compris :

- 1) la poursuite de l'amélioration et adoption du nouvel outil centralisé de gestion des cas, en vue de renforcer la surveillance et les enquêtes à l'égard des risques relevés dans le cadre de la gestion des risques liés aux crimes financiers;
- 2) l'amélioration continue des capacités de surveillance des opérations;
- 3) la poursuite des investissements pour soutenir les possibilités en matière d'analytique avancée, d'apprentissage machine et d'IA au sein du groupe GRCF.

NOTRE RENDEMENT

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à 28,1 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services bancaires aux États-Unis, y compris Financement auto TD aux États-Unis et Gestion de patrimoine TD aux États-Unis; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD et TD Cowen. En outre, la TD figure parmi les principales banques numériques en Amérique du Nord, avec plus de 13 millions d'utilisateurs actifs du service mobile au Canada et aux États-Unis. Au 31 janvier 2026, les actifs de la TD totalisaient 2,1 billions de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent la marge d'intérêts nette rajustée, le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

Participation dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et convention sur les comptes de dépôt assurés (CDA)

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab dans le cadre d'une offre enregistrée et d'un rachat d'actions par Schwab. La Banque a cessé de comptabiliser sa quote-part du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires lié à sa participation dans Schwab par suite de la vente.

Avant la vente, la Banque comptabilisait sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Services bancaires aux États-Unis comprenait la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprenait les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ainsi que la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab était présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

Après la vente de la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab, la Banque continue d'avoir une relation d'affaires avec Schwab dans le cadre de la convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab »).

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les CDA avec Schwab révisée, dont la date d'échéance initiale est le 1^{er} juillet 2034. Selon la convention sur les CDA avec Schwab, la Banque met des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts est désignée comme des obligations à taux variable. Le niveau plancher de dépôt des CDA est établi à 60 milliards de dollars américains.

Pour plus de renseignements sur la convention sur les CDA avec Schwab, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

Le tableau qui suit détaille les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Produits d'intérêts nets	8 789 \$	8 545 \$	7 866 \$
Produits autres que d'intérêts	7 796	6 949	6 183
Total des produits	16 585	15 494	14 049
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 039	982	1 212
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 622	1 602	1 507
Charges autres que d'intérêts	8 753	8 808	8 070
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	5 171	4 102	3 260
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 128	822	698
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	–	–	231
Résultat net – comme présenté	4 043	3 280	2 793
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	101	191	86
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 942 \$	3 089 \$	2 707 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections « Événements importants », « Notre rendement » ou « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD ».

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Résultats d'exploitation – rajustés			
Produits d'intérêts nets ¹	8 833 \$	8 594 \$	7 920 \$
Produits autres que d'intérêts ²	7 796	7 434	7 110
Total des produits	16 629	16 028	15 030
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 039	982	1 212
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 622	1 602	1 507
Charges autres que d'intérêts ³	8 563	8 540	7 983
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	5 405	4 904	4 328
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 189	999	962
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ⁴	–	–	257
Résultat net – rajusté	4 216	3 905	3 623
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	101	191	86
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	4 115	3 714	3 537
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises ⁵	(34)	(34)	(61)
Charges de restructuration ³	(200)	(190)	–
Charges d'acquisition et d'intégration ³	–	(44)	(52)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN ¹	(44)	(49)	(54)
Restructuration du bilan ²	–	(485)	(927)
Cotisation spéciale de la FDIC ³	44	–	–
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(8)	(8)	(9)
Charges de restructuration	(52)	(50)	–
Charges d'acquisition et d'intégration	–	(9)	(11)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	(12)	(13)	(13)
Restructuration du bilan	–	(97)	(231)
Cotisation spéciale de la FDIC	11	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(173)	(625)	(830)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 942 \$	3 089 \$	2 707 \$

¹ Après la résiliation de l'entente de fusion conclue entre la Banque et FHN le 4 mai 2023, l'effet résiduel de la stratégie est contrepassé dans les produits d'intérêts nets – premier trimestre de 2026 : (44) millions de dollars, quatrième trimestre de 2025 : (49) millions de dollars, premier trimestre de 2025 : (54) millions de dollars, montants présentés dans le secteur Siège social.

² Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :

- i. Restructuration du bilan – quatrième trimestre de 2025 : 383 millions de dollars, premier trimestre de 2025 : 927 millions de dollars relativement aux activités du secteur Services bancaires aux États-Unis, montants présentés dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, et quatrième trimestre de 2025 : 102 millions de dollars relativement à d'autres activités, présenté dans le secteur Siège social.

³ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

- i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – premier trimestre de 2026 : 34 millions de dollars, quatrième trimestre de 2025 : 34 millions de dollars, premier trimestre de 2025 : 35 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social;
- ii. Charges de restructuration – premier trimestre de 2026 : 200 millions de dollars, quatrième trimestre de 2025 : 190 millions de dollars, présentées dans le secteur Siège social;
- iii. Charges d'acquisition et d'intégration – quatrième trimestre de 2025 : 44 millions de dollars, premier trimestre de 2025 : 52 millions de dollars, présentées dans le secteur Services bancaires de gros;
- iv. Cotisation spéciale de la FDIC – premier trimestre de 2026 : (44) millions de dollars, présentée dans le secteur Services bancaires aux États-Unis.

⁴ La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut l'élément à noter suivant (après impôt). L'incidence de cet élément a été présentée dans le secteur Siège social.

- i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – premier trimestre de 2025 : 26 millions de dollars.

⁵ L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris au montant après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab présenté dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 3 et 4 pour les montants.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Résultat de base par action – comme présenté	2,35 \$	1,82 \$	1,55 \$
Rajustements pour les éléments à noter	0,10	0,37	0,47
Résultat de base par action – rajusté	2,45 \$	2,19 \$	2,02 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	2,34 \$	1,82 \$	1,55 \$
Rajustements pour les éléments à noter	0,10	0,36	0,47
Résultat dilué par action – rajusté	2,44 \$	2,18 \$	2,02 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Schwab ¹	– \$	– \$	26 \$
Immobilisations incorporelles liées au secteur Services bancaires de gros	20	20	21
Divers	6	6	5
Inclus dans les éléments à noter	26	26	52
Logiciels et droits de gestion d'actifs	135	124	119
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	161 \$	150 \$	171 \$

¹ Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été de 11,5 % pour les trois mois clos le 31 janvier 2026.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	115 250 \$	114 939 \$	106 133 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 942	3 089	2 707
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	173	625	830
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	4 115 \$	3 714 \$	3 537 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	13,6 %	10,7 %	10,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	14,2	12,8	13,2

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à la participation dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	115 250 \$	114 939 \$	106 133 \$
Goodwill moyen	18 751	18 814	19 205
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	–	–	5 116
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	339	374	482
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(246)	(230)	(237)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	96 405	95 981	81 567
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 942	3 089	2 707
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	26	26	52
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	3 968	3 115	2 759
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	147	599	778
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	4 115 \$	3 714 \$	3 537 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	16,3 %	12,9 %	13,4 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	16,9	15,4	17,2

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.**INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES BANCAIRES AUX ÉTATS-UNIS**

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services bancaires aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES BANCAIRES AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos</i>	
	31 janvier 2026 par rapport au 31 janvier 2025	Augmentation (diminution)
Services bancaires aux États-Unis		
Total des produits – comme présentés		(95) \$
Total des produits – rajustés ¹		(95)
Charges autres que d'intérêts – comme présentées		(58)
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹		(59)
Résultat net après impôt du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – comme présenté		(24)
Résultat net après impôt du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – rajusté¹		(23)
Résultat net après impôt du secteur Services bancaires aux États-Unis – comme présenté		(24)
Résultat net après impôt du secteur Services bancaires aux États-Unis – rajusté¹		(23)
Résultat par action (en dollars canadiens)		
Résultat de base – comme présenté		(0,01) \$
Résultat de base – rajusté ¹		(0,01)
Résultat dilué – comme présenté		(0,01)
Résultat dilué – rajusté ¹		(0,01)

Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Dollar américain	0,721 \$	0,704 \$

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.**APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS****Sommaire du rendement**

Un aperçu du rendement de la Banque pour le premier trimestre de 2026 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2026 a augmenté de 21 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2026 a été de 16,9 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2026, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 60,0 %, en comparaison du rendement moyen de 38,4 % des établissements financiers homologues canadiens⁹.

⁹ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 4 043 millions de dollars, en hausse de 1 250 millions de dollars, ou 45 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la hausse des produits au trimestre considéré et l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis au premier trimestre de l'exercice précédent, en partie contrebalancées par les augmentations des charges autres que d'intérêts et des charges de restructuration. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 4 216 millions de dollars, en hausse de 593 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 698 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 262 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 213 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 77 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 763 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant essentiellement l'augmentation des produits au trimestre considéré et l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 311 millions de dollars, 8 %, par rapport à celui du trimestre précédent.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 321 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 179 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 138 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 67 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 58 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 8 789 millions de dollars, en hausse de 923 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement la croissance des volumes et la hausse des marges sur les prêts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, l'augmentation des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, ainsi que la hausse des marges sur les produits et l'incidence des activités de restructuration du bilan dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 8 833 millions de dollars, en hausse de 913 millions de dollars, ou 12 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 363 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 259 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 232 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 37 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 32 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 244 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant principalement la croissance des volumes et la hausse des marges sur les prêts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, un ajustement au titre des taux des dépôts des clients au trimestre précédent, la hausse des marges sur les prêts au cours du trimestre considéré dans le secteur Services bancaires aux États-Unis et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets ont augmenté de 239 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 131 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 90 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 17 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, et de 15 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une diminution de 9 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 7 796 millions de dollars, en hausse de 1 613 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant surtout l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis au premier trimestre de l'exercice précédent, les augmentations des produits liés aux activités de négociation, des produits tirés des prêts, des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme dans le secteur Services bancaires de gros ainsi que les hausses des primes d'assurance acquises, des produits tirés des comptes à honoraires attribuables à la croissance des actifs et des produits tirés des transactions dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 7 796 millions de dollars, en hausse de 686 millions de dollars, ou 10 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 907 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 438 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 271 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, et de 13 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancées par une diminution de 16 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 847 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant surtout l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis au trimestre précédent, l'augmentation des produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros, ainsi que le solide rendement sous-jacent des activités d'assurance et la hausse des produits tirés des comptes à honoraires dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 362 millions de dollars, ou 5 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts s'explique par des augmentations de 356 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 279 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 101 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 85 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 26 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 039 millions de dollars, en baisse de 173 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 164 millions de dollars, en baisse de 52 millions de dollars, ou 4 %, reflétant surtout la baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts commerciaux au Canada et aux États-Unis et les portefeuilles de prêts à la consommation aux États-Unis, en partie contrebalancée par la hausse des provisions dans les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires de gros et les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 125 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 4 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice précédent. La reprise de provision pour le trimestre considéré témoigne de la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés » dans les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires de gros et les portefeuilles de prêts commerciaux aux États-Unis ainsi que de l'amélioration des prévisions macroéconomiques au Canada et aux États-Unis. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,43 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a diminué de 156 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 85 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 32 millions de dollars dans le secteur Siège social, et elle a augmenté de 100 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 039 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 164 millions de dollars, en hausse de 221 millions de dollars, ou 23 %, reflétant en grande partie la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts commerciaux du secteur Services bancaires de gros et les portefeuilles de prêts commerciaux aux États-Unis en raison de quelques dépréciations dans divers secteurs, en partie contrebalancée par une baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts commerciaux au Canada. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 125 millions de dollars, par rapport à la constitution d'une provision de 39 millions de dollars au trimestre précédent. La reprise de provision pour le trimestre considéré témoigne de la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés » dans les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires de gros et les portefeuilles de prêts commerciaux aux États-Unis ainsi que de l'amélioration des prévisions macroéconomiques au Canada et aux États-Unis. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,43 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 148 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 19 millions de dollars dans le secteur Siège social, et elle a diminué de 101 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 9 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis.

À plus long terme, bien que les résultats puissent varier d'un trimestre à l'autre et selon l'évolution de la conjoncture économique, nous continuons de nous attendre à ce que la provision pour pertes sur créances pour l'exercice 2026 se situe dans une fourchette de 40 à 50 points de base¹⁰.

TABEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	424 \$	447 \$	459 \$
Services bancaires aux États-Unis	394	331	529
Services bancaires de gros	216	28	33
Siège social ²	130	137	195
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3	1 164	943	1 216
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	12	90	62
Services bancaires aux États-Unis	(99)	(27)	(78)
Services bancaires de gros	(44)	(4)	39
Siège social ²	6	(20)	(27)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	(125)	39	(4)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 039 \$	982 \$	1 212 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.

² Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Charges afférentes aux activités d'assurance

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 622 millions de dollars, une hausse de 115 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de l'accroissement de la gravité des sinistres.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Les charges afférentes aux activités d'assurance sont demeurées relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

Les charges autres que d'intérêts comme présentées de 8 753 millions de dollars ont augmenté de 683 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, la hausse des charges de restructuration, ainsi que l'augmentation des

¹⁰ La fourchette estimée des provisions pour pertes sur créances de la Banque est fondée sur des hypothèses prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Les résultats peuvent varier selon les conditions économiques ou les conditions de crédit réelles et selon le rendement, notamment le taux de chômage, les taux d'intérêt, la croissance ou le ralentissement de l'économie, et les facteurs et conditions propres à l'emprunteur ou à l'industrie, notamment l'incertitude politique et commerciale. Les provisions pour pertes sur créances estimées de la Banque sont assujetties à des risques et à des incertitudes, notamment ceux décrits à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du présent document.

dépenses relatives aux initiatives de croissance des activités, notamment les charges de personnel. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 8 563 millions de dollars, en hausse de 580 millions de dollars, ou 7 %. La Banque prévoit toujours que la croissance des charges rajustées pour l'exercice 2026, en supposant que la rémunération variable, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et l'incidence du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis demeurent aux mêmes niveaux que ceux de l'exercice 2025, s'inscrira dans la fourchette de 3 % à 4 % indiquée précédemment, reflétant les investissements visant à soutenir la croissance des activités et les investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, compte tenu des gains de productivité attendus et des économies de coûts découlant des restructurations¹¹.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 421 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 88 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 85 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 61 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 28 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 52,8 %, en regard de 57,4 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 57,1 %, par rapport à 59,0 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont diminué de 55 millions de dollars, ou 1 %, en regard de celles du trimestre précédent, en raison surtout du recouvrement de charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 23 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des baisses de 32 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 31 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 15 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des augmentations de 19 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 4 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 52,8 %, en regard de 56,8 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 57,1 %, en regard de 59,2 % pour le trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,8 % pour le trimestre considéré, contre 21,4 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 20,0 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement l'incidence fiscale de la hausse du résultat avant impôt comme présenté, en partie contrebalancée par la hausse des crédits d'impôt aux États-Unis et les variations liées à la composition des résultats. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement l'incidence fiscale de la hausse du résultat avant impôt comme présenté au trimestre considéré et des ajustements fiscaux ponctuels comptabilisés au trimestre précédent, en partie contrebalancés par la hausse des crédits d'impôt aux États-Unis et les variations liées à la composition des résultats.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 22,0 % pour le trimestre considéré, contre 22,2 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 20,4 % pour le trimestre précédent. Le taux d'un exercice à l'autre demeure stable, reflétant essentiellement l'incidence de la hausse du résultat avant impôt rajusté, en partie contrebalancée par la hausse des crédits d'impôt aux États-Unis et les variations liées à la composition des résultats. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement l'incidence de la hausse du résultat avant impôt rajusté au trimestre considéré et des ajustements fiscaux ponctuels comptabilisés au trimestre précédent, en partie contrebalancés par la hausse des crédits d'impôt aux États-Unis et les variations liées à la composition des résultats.

TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les					
	31 janvier 2026		31 octobre 2025		31 janvier 2025	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 438	\$ 27,8 %	1 140	\$ 27,8 %	906	\$ 27,8 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Écarts de taux liés aux activités internationales ¹	(276)	(5,3)	(292)	(7,1)	(199)	(6,1)
Divers	(34)	(0,7)	(26)	(0,7)	(9)	(0,3)
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	1 128	\$ 21,8 %	822	\$ 20,0 %	698	\$ 21,4 %
Total des rajustements pour les éléments à noter	61		177		264	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés	1 189	\$ 22,0 %	999	\$ 20,4 %	962	\$ 22,2 %

¹ Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des résultats des établissements à l'étranger.

¹¹ Les attentes de la Banque en matière de croissance des charges s'appuient sur les hypothèses de la Banque à l'égard de certains facteurs, notamment les investissements dans la gestion du risque et les contrôles, le calendrier des investissements des entreprises, les charges de personnel, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la majoration de la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants de la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque (« incidence du PCS »), et les gains de productivité et les économies réalisées à la suite de la restructuration. En particulier, pour estimer ses attentes en matière de croissance des charges, la Banque a supposé que les trois facteurs suivants auront le même effet sur les charges rajustées de la Banque pour l'exercice 2026 qu'ils ont eu sur les charges rajustées de la Banque pour l'exercice 2025 : i) une rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits; ii) la conversion des monnaies étrangères; et iii) l'incidence du PCS. À titre de référence, pour le premier trimestre de 2026, la rémunération variable, la conversion des monnaies étrangères et l'incidence du PCS, ensemble, représentaient environ 1 % de l'augmentation de 7 % d'un exercice à l'autre des charges autres que d'intérêts rajustées. Les hypothèses de la Banque sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs dépendants et indépendants de la volonté de la Banque, y compris la précision des prévisions des charges de la Banque relatives aux salaires et avantages du personnel, l'incidence du rendement de l'entreprise sur la rémunération variable, l'inflation, la cadence des initiatives de productivité au sein de l'organisation et les dépenses imprévues, notamment en ce qui concerne les questions juridiques. Se reporter à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document pour plus de renseignements sur les risques et les incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les estimations de la Banque.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale devrait ralentir au cours de l'année civile 2026, le ralentissement de l'élan cyclique étant renforcé par les barrières commerciales. Le ralentissement de la croissance mondiale est attribuable en grande partie au ralentissement de la croissance en Asie, particulièrement les économies émergentes à croissance rapide axées sur les exportations qui sont touchées par les droits de douane imposés par les États-Unis. D'autres économies, notamment celles de l'Europe, connaissent une reprise de la croissance, qui découle essentiellement des attentes relatives à une hausse des dépenses publiques.

L'économie américaine a amorcé l'année 2026 avec plus de dynamisme que ce qui était prévu il y a de ça un trimestre. Après avoir enregistré un ralentissement au cours de la première moitié de l'année, la croissance s'est nettement accélérée au cours de la seconde moitié de l'année civile 2025 soutenue par la vigueur persistante des investissements en intelligence artificielle (IA) et par une augmentation des dépenses de consommation. Les Services économiques TD s'attendent à ce que les réductions d'impôts, la baisse des taux d'intérêt et un certain assouplissement de la réglementation et de l'incertitude entourant le commerce contribueront à soutenir le dynamisme de l'économie américaine au cours de l'année civile 2026.

Le marché du travail américain a montré des signes de stabilisation au cours des derniers mois, après une période d'affaiblissement observée pendant une grande partie de 2025. Dans ce contexte, la Réserve fédérale a choisi en janvier de laisser le taux des fonds fédéraux inchangé, dans une fourchette de 3,5 % à 3,75 %. La Réserve fédérale doit composer avec une inflation qui demeure supérieure à sa cible, tout en faisant face à un taux de chômage qui se situe au-dessus du niveau qu'elle considère comme représentatif du « plein emploi ». L'inflation devrait diminuer une fois que l'impact ponctuel des droits de douane sera passé, ce qui devrait amener la Réserve fédérale à abaisser encore son taux directeur au cours des prochains mois pour le ramener à une fourchette de 3,00 % à 3,25 %, soit un seuil proche de la plupart des estimations d'un niveau « neutre ». Toutefois, le rythme des baisses de taux d'intérêt dépendra de l'évolution des données sur l'emploi et l'inflation.

L'économie canadienne poursuit sa croissance modérée. Les droits de douane imposés par les États-Unis sur les importations ont pesé sur la croissance, à la fois directement, par le biais de la baisse des exportations, et indirectement, en raison de l'incertitude qui en a découlé, ce qui a affaibli la confiance des entreprises et des consommateurs à l'égard de l'avenir. La croissance de l'emploi a également ralenti, en phase avec la conjoncture économique. Toutefois, le ralentissement de la croissance démographique a freiné l'augmentation de la population active, contribuant à une baisse du taux de chômage au cours des derniers mois, malgré un contexte économique demeurant globalement modéré. Les nouvelles dépenses fédérales en matière de défense et d'infrastructures, l'amélioration du marché de l'habitation et le raffermissement des investissements des entreprises devraient favoriser une croissance modestement plus forte en 2026.

La banque centrale canadienne a maintenu son taux de financement à un jour à 2,25 % en décembre et en janvier, après avoir considérablement abaissé son taux directeur depuis la mi-2024. Si l'inflation évolue conformément aux prévisions actuelles de la banque centrale canadienne, le taux de financement à un jour devrait rester inchangé au cours des prochains trimestres. Un dollar américain généralement plus faible, combiné à un écart plus restreint entre les taux d'intérêt à court terme aux États-Unis et au Canada, devrait soutenir l'appréciation du dollar canadien. Les Services économiques TD prévoient que le dollar canadien se négociera dans une fourchette de 73 à 74 cents américains d'ici la mi-2026, bien que cela dépendra probablement de la politique commerciale américaine.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre grands secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2025 de la Banque et à la note 27 des états financiers consolidés annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2025.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La majoration en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 17 millions de dollars, par rapport à 17 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 15 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

À compter du premier trimestre de 2026, les produits autres que d'intérêts du secteur Services bancaires aux États-Unis sont ajustés pour exclure la quote-part de la Banque des pertes liées aux placements communautaires comportant des avantages fiscaux comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle quote-part est reclassée dans la charge d'impôt sur le résultat. Cela permet à la Banque de calculer le taux d'imposition effectif du secteur Services bancaires aux États-Unis de la même façon que celui d'institutions similaires. L'ajustement entre les produits autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis est renversé dans le secteur Siège social. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab. Avant la vente, la Banque comptabilisait sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence et la quote-part du résultat net de sa participation dans Schwab était présentée dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab et la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab ont été comptabilisés dans le secteur Siège social. À compter du troisième trimestre de l'exercice 2025, le secteur Services bancaires aux États-Unis ne tient plus compte des contributions de Schwab et, par conséquent, les discussions concernant la performance de ce secteur excluent Schwab.

TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Produits d'intérêts nets	4 394 \$	4 304 \$	4 135 \$
Produits autres que d'intérêts	1 027	1 001	1 014
Total des produits	5 421	5 305	5 149
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	424	447	459
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	12	90	62
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	436	537	521
Charges autres que d'intérêts	2 147	2 178	2 086
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	794	725	711
Résultat net	2 044 \$	1 865 \$	1 831 \$
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	32,1 %	30,4 %	31,4 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) ²	2,83	2,82	2,81
Ratio d'efficience	39,6	41,1	40,5
Nombre de succursales de détail au Canada à la fin de la période	1 043	1 051	1 063
Nombre moyen d'équivalents temps plein ³	33 660	33 325	32 253

¹ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur était de 11,5 %.² La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.³ À compter du troisième trimestre de 2025, les activités des centres d'appels, précédemment présentées dans le secteur Siège social, ont été intégrées à leur secteur d'activité respectif, ce qui permet d'assurer le contrôle de bout en bout de l'expérience client. Ce changement touche essentiellement le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Le nombre moyen d'équivalents temps plein a été retraité pour les périodes comparatives.**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025**

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 2 044 millions de dollars, en hausse de 213 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits et une diminution de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 32,1 %, contre 31,4 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du trimestre se sont élevés à 5 421 millions de dollars, en hausse de 272 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 4 394 millions de dollars, en hausse de 259 millions de dollars, ou 6 %, reflétant essentiellement la croissance des volumes et la hausse des marges sur les prêts. Le volume moyen des prêts a augmenté de 32 milliards de dollars, ou 5 %, témoignant de la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de 6 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 16 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 3 % des dépôts de particuliers et de 5 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,83 %, une augmentation de 2 points de base (pdb) attribuable principalement à la hausse des marges sur les prêts, en partie contrebalancée par les changements apportés à la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 1 027 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars, ou 1 %.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 436 millions de dollars, en baisse de 85 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 424 millions de dollars, en baisse de 35 millions de dollars, ou 8 %, témoignant surtout de la baisse des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux, contrebalancée en partie par la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 12 millions de dollars, en baisse de 50 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré sont en grande partie liées à la migration du crédit dans le portefeuille de prêts à la consommation et à la croissance des volumes, contrebalancées en partie par l'incidence d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille des autres prêts aux particuliers et l'amélioration des prévisions macroéconomiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,28 %, en baisse de 7 pdb par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont élevées à 2 147 millions de dollars, en hausse de 61 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficience s'est établi à 39,6 % pour le trimestre, par rapport à 40,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 2 044 millions de dollars, en hausse de 179 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement une hausse des produits, une baisse de la provision pour pertes sur créances et une diminution des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 32,1 %, contre 30,4 % au trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 116 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 90 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance des volumes et la hausse des marges sur les prêts. Le volume moyen des prêts a augmenté de 9 milliards de dollars, ou 1 %, témoignant de la croissance de 1 % des prêts aux particuliers et de 2 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 6 milliards de dollars, ou 1 %, reflétant la croissance de 1 % des dépôts de particuliers et de 2 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,83 %, une augmentation de 1 pdb attribuable principalement à l'augmentation des marges sur les prêts. En ce qui concerne le deuxième trimestre, la marge nette d'intérêt devrait demeurer relativement stable¹². Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 26 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflet de la croissance des activités.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 436 millions de dollars, en baisse de 101 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 424 millions de dollars, en baisse de 23 millions de dollars, ou 5 %, témoignant surtout de la baisse des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux, contrebalancée en partie par la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 12 millions de dollars, en baisse de 78 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré sont en grande partie liées à la migration du crédit dans le portefeuille de prêts à la consommation et à la croissance des volumes, contrebalancées en partie par l'incidence d'une mise à jour du modèle dans le portefeuille des autres prêts aux particuliers et l'amélioration des prévisions macroéconomiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,28 %, en baisse de 7 pdb par rapport à celui du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 31 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Le ratio d'efficacité a été de 39,6 %, contre 41,1 % pour le trimestre précédent.

¹² Les attentes de la Banque à l'égard de la marge d'intérêts nette au deuxième trimestre de 2026 pour le secteur sont fondées sur les hypothèses de la Banque ayant trait à des mesures comme les baisses de taux d'intérêt de la Banque du Canada, la dynamique concurrentielle sur le marché ainsi que les taux de réinvestissement et les profils d'échéance des dépôts, et sont assujetties à des risques et à des incertitudes, notamment ceux qui sont décrits à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion de 2025 et du rapport de gestion du premier trimestre de 2026 de la Banque.

TABLEAU 12 : SERVICES BANCAIRES AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Dollars canadiens			
Produits d'intérêts nets	3 296 \$	3 165 \$	3 064 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts – comme présentés ¹	789	433	(118)
Produits autres que d'intérêts – rajustés ^{1, 2, 3}	789	816	809
Total des produits – comme présentés	4 085	3 598	2 946
Total des produits – rajustés ²	4 085	3 981	3 873
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	394	331	529
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(99)	(27)	(78)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	295	304	451
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 468	2 500	2 380
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{2, 4}	2 512	2 500	2 380
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présentée ¹	282	75	(28)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ^{1, 2}	271	170	203
Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – comme présenté	1 040	719	143
Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – rajusté²	1 007	1 007	839
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{5, 6}	–	–	199
Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis – comme présenté	1 040 \$	719 \$	342 \$
Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis – rajusté²	1 007	1 007	1 038
Dollars américains			
Produits d'intérêts nets	2 372 \$	2 281 \$	2 160 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts – comme présentés ¹	569	315	(82)
Produits autres que d'intérêts – rajustés ^{1, 2, 3}	569	589	570
Total des produits – comme présenté	2 941	2 596	2 078
Total des produits – rajusté ²	2 941	2 870	2 730
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	284	238	371
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(72)	(18)	(53)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	212	220	318
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 778	1 801	1 675
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{2, 4}	1 810	1 801	1 675
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté ¹	204	55	(20)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ^{1, 2}	196	123	143
Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – comme présenté	747	520	105
Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – rajusté²	723	726	594
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{5, 6}	–	–	142
Résultat net des Services bancaires aux États-Unis – comme présenté	747 \$	520 \$	247 \$
Résultat net des Services bancaires aux États-Unis – rajusté²	723	726	736
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – comme présenté ⁷	9,9 %	6,7 %	1,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – rajusté ^{2, 7}	9,6	9,3	7,5
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Services bancaires aux États-Unis – comme présenté ⁷	9,9	6,7	2,9
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Services bancaires aux États-Unis – rajusté ^{2, 7}	9,6	9,3	8,6
Marge d'intérêts nette ^{2, 8}	3,38	3,25	2,86
Ratio d'efficience – comme présenté ¹	60,5	69,4	80,6
Ratio d'efficience – rajusté ^{1, 2}	61,5	62,8	61,4
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) ⁹	47 \$	46 \$	43 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) ⁹	11	10	9
Nombre de succursales bancaires aux États-Unis	1 049	1 100	1 134
Nombre moyen d'équivalents temps plein	29 877	29 158	28 276

¹ À compter du premier trimestre de 2026, les produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires aux États-Unis sont ajustés pour exclure la quote-part de la Banque des pertes liées aux placements communautaires comportant des avantages fiscaux comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle quote-part est reclassée dans la charge d'impôt sur le résultat. L'ajustement entre les produits autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis est inversé dans le secteur Siège social. L'ajustement pour le trimestre s'est établi à 184 millions de dollars (132 millions de dollars américains), par rapport à 145 millions de dollars (105 millions de dollars américains) pour le trimestre précédent et à 164 millions de dollars (116 millions de dollars américains) pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

³ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :

- i. Restructuration du bilan – quatrième trimestre de 2025 : 383 millions de dollars ou 274 millions de dollars américains (288 millions de dollars après impôt ou 206 millions de dollars américains après impôt); premier trimestre de 2025 : 927 millions de dollars ou 652 millions de dollars américains (696 millions de dollars après impôt ou 489 millions de dollars américains après impôt).

⁴ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent l'élément à noter suivant :

- i. Cotisation spéciale de la FDIC – premier trimestre de 2026 : (44) millions de dollars ou (32) millions de dollars américains ((33) millions de dollars après impôt ou (24) millions de dollars américains après impôt).

⁵ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab était présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2026 de la Banque.

⁶ Le montant après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises est comptabilisé dans le secteur Siège social.

⁷ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur était de 11,5 %.

⁸ La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires aux États-Unis par les actifs productifs d'intérêts moyens, sans tenir compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et de l'incidence des dépôts intersociétés et des sûretés sous forme de trésorerie, ce qui, selon la direction, reflète mieux la performance du secteur. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. En ce qui a trait aux titres de placement, l'ajustement de réévaluation à la juste valeur est compris dans le calcul des actifs productifs d'intérêts moyens. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

⁹ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires aux États-Unis s'est établi à 1 040 millions de dollars (747 millions de dollars américains), en hausse de 897 millions de dollars (642 millions de dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté du secteur Services bancaires aux États-Unis s'est établi à 1 007 millions de dollars (723 millions de dollars américains), en hausse de 168 millions de dollars (129 millions de dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant dans les deux cas l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis et la baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, notamment les coûts de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis au cours du trimestre considéré, et par la hausse des charges du personnel. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 9,9 % et 9,6 %, contre respectivement 1,3 % et 7,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits comme présentés et rajustés pour le trimestre se sont établis à 2 941 millions de dollars américains, en hausse de 863 millions de dollars américains, ou 42 %, sur une base comme présentée, et en hausse de 211 millions de dollars américains, ou 8 %, sur une base rajustée, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont élevés à 2 372 millions de dollars américains, en hausse de 212 millions de dollars américains, ou 10 %, en raison surtout de la hausse des marges sur les produits et de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,38 %, en hausse de 52 pbb, en raison de la hausse des marges sur les produits, de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis et de la normalisation des niveaux de liquidités élevés (ce qui a eu une incidence positive de 19 pbb sur la marge d'intérêts nette). Les produits autres que d'intérêts comme présentés et rajustés se sont établis à 569 millions de dollars américains, en hausse de 651 millions de dollars américains sur une base comme présentée par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis au premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

Le volume moyen des prêts a diminué de 18 milliards de dollars américains, ou 9 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont diminué de 7 % et les prêts aux entreprises, de 11 %, reflet des activités de restructuration du bilan aux États-Unis. Compte non tenu de l'incidence des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation dans le cadre de notre programme de restructuration du bilan aux États-Unis, le volume moyen des prêts de base a augmenté de 3 milliards de dollars américains, ou 2 %^{13, 14}. Le volume moyen des dépôts a diminué de 14 milliards de dollars américains, ou 4 %, reflet des baisses de 13 % des dépôts des comptes de passage, de 2 % des dépôts de particuliers et de 1 % des dépôts d'entreprises.

Au 31 janvier 2026, les actifs administrés s'élevaient à 47 milliards de dollars américains, en hausse de 4 milliards de dollars américains, ou 9 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, et les actifs gérés s'élevaient à 11 milliards de dollars américains, en hausse de 2 milliards de dollars américains, ou 22 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant dans les deux cas la croissance de l'actif net et l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 212 millions de dollars américains, en baisse de 106 millions de dollars américains par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 284 millions de dollars américains, en baisse de 87 millions de dollars américains, ou 23 %, témoignant de la baisse des provisions à la fois dans les portefeuilles de prêts commerciaux et les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 72 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 53 millions de dollars américains au premier trimestre de l'exercice précédent. La reprise de provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète principalement une amélioration des prévisions macroéconomiques ainsi que la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés » dans le portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,49 %, en baisse de 18 pbb par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 778 millions de dollars américains, en hausse de 103 millions de dollars américains, ou 6 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant de la hausse des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, notamment les coûts de 148 millions de dollars américains liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et de l'augmentation des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par le recouvrement de charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre se sont établies à 1 810 millions de dollars américains, en hausse de 135 millions de dollars américains, ou 8 %, en raison de l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, notamment les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et de la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 60,5 % et 61,5 %, contre respectivement 80,6 % et 61,4 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires aux États-Unis s'est établi à 1 040 millions de dollars (747 millions de dollars américains), en hausse de 321 millions de dollars (227 millions de dollars américains), ou 45 % (44 % en dollars américains) par rapport à celui du trimestre précédent, surtout en raison de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis au trimestre précédent, d'un ajustement au titre des taux des dépôts des clients au trimestre précédent, et du recouvrement de charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC au cours du trimestre considéré, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges du personnel et une baisse des produits tirés des comptes à honoraires. Le résultat net rajusté du secteur Services bancaires aux États-Unis, qui s'est établi à 1 007 millions de dollars (723 millions de dollars américains), est demeuré relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent, surtout en raison de la hausse des charges du personnel et de la baisse des produits tirés des comptes à honoraires, en grande partie contrebalancées par un ajustement au titre des taux des dépôts des clients au trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 9,9 % et 9,6 %, contre respectivement 6,7 % et 9,3 % pour le trimestre précédent.

Les produits comme présentés et rajustés pour le trimestre se sont établis à 2 941 millions de dollars américains, en hausse de 345 millions de dollars américains, ou 13 %, sur une base comme présentée, et en hausse de 71 millions de dollars américains, ou 2 %, sur une base rajustée, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 372 millions de dollars américains, en hausse de 91 millions de dollars américains, ou 4 %, reflétant en grande partie un ajustement au titre des taux des dépôts des clients au trimestre précédent et une hausse des marges sur les prêts au trimestre

¹³ Les portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation comprennent les activités de financement offert aux points de vente visant les détaillants tiers, les portefeuilles de prêts correspondants, de prêts relatifs aux exportations et aux importations et de services commerciaux aux concessionnaires, ainsi que d'autres portefeuilles secondaires. Volume moyen des prêts pour le premier trimestre de 2026 : 175 milliards de dollars américains (quatrième trimestre de 2025 : 177 milliards de dollars américains; premier trimestre de 2025 : 192 milliards de dollars américains). Volume moyen des prêts pour les portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation pour le premier trimestre de 2026 : 11 milliards de dollars américains (quatrième trimestre de 2025 : 14 milliards de dollars américains; premier trimestre de 2025 : 32 milliards de dollars américains). Volume moyen des prêts, compte non tenu des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation pour le premier trimestre de 2026 : 164 milliards de dollars américains (quatrième trimestre de 2025 : 163 milliards de dollars américains; premier trimestre de 2025 : 160 milliards de dollars américains).

¹⁴ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

considéré. La marge d'intérêt nette comme présentée de 3,38 % a augmenté de 13 pdb en raison d'un ajustement au titre des taux des dépôts des clients au trimestre précédent et de la hausse des marges sur les prêts attribuable à l'amélioration de la composition des produits. La marge d'intérêts nette devrait augmenter légèrement au deuxième trimestre de l'exercice 2026¹⁵. Les produits autres que d'intérêts comme présentés et rajustés se sont établis à 569 millions de dollars américains, en hausse de 254 millions de dollars américains, ou 81 %, sur une base comme présentée, reflétant l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis au trimestre précédent, en partie contrebalancée par une baisse des produits tirés des comptes à honoraires. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts ont diminué de 20 millions de dollars américains, ou 3 %, reflétant la baisse des produits tirés des comptes à honoraires.

Le volume moyen des prêts a diminué de 2 milliards de dollars américains, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une baisse de 3 % des prêts aux entreprises, en partie contrebalancée par une hausse de 1 % des prêts aux particuliers. Compte non tenu de l'incidence des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation dans le cadre de notre programme de restructuration du bilan aux États-Unis, le volume moyen des prêts de base a augmenté de 1 milliard de dollars américains, ou 1 %^{13,14}. Le volume moyen des dépôts a diminué de 5 milliards de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une baisse de 5 % des dépôts des comptes de passage. Les dépôts de particuliers et les dépôts d'entreprises sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

Au 31 janvier 2026, les actifs administrés s'élevaient à 47 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, et les actifs gérés s'élevaient à 11 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant dans les deux cas la croissance de l'actif net et l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 212 millions de dollars américains, en baisse de 8 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 284 millions de dollars américains, en hausse de 46 millions de dollars américains, ou 19 %, témoignant surtout de l'augmentation des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 72 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 18 millions de dollars américains au trimestre précédent. La reprise de provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète principalement une amélioration des prévisions macroéconomiques ainsi que la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés » dans le portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,49 %, en baisse de 1 pdb par rapport à celle du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 778 millions de dollars américains, en baisse de 23 millions de dollars américains, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison du recouvrement de charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC, en partie contrebalancé par la hausse des charges du personnel. Les charges autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établies à 1 810 millions de dollars américains, en hausse de 9 millions de dollars américains par rapport à celles du trimestre précédent, en raison de la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 60,5 % et 61,5 %, contre respectivement 69,4 % et 62,8 %, pour le trimestre précédent.

Après la fin du premier trimestre de l'exercice 2026, la Banque a achevé la migration de son portefeuille de cartes de crédit Nordstrom vers sa plateforme de services. La Banque est devenue le gestionnaire du portefeuille et recevra une plus grande part des produits et des pertes sur créances. La Banque prévoit qu'une charge d'environ 145 millions de dollars américains avant impôt, reflétant un ajustement des montants à recouvrer auprès de Nordstrom pour les pertes de crédit futures, sera comptabilisée à titre d'élément à noter au deuxième trimestre de l'exercice 2026.

TABLEAU 13 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Produits d'intérêts nets	406 \$	389 \$	369 \$
Produits autres que d'intérêts	3 500	3 399	3 229
Total des produits	3 906	3 788	3 598
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	1 622	1 602	1 507
Charges autres que d'intérêts	1 258	1 239	1 173
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	269	248	238
Résultat net	757 \$	699 \$	680 \$
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	45,3 %	43,1 %	42,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – activités de gestion de patrimoine ²	66,3	66,3	61,9
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – activités d'assurance	22,7	18,1	21,9
Ratio d'efficacité	32,2	32,7	32,6
Ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance ³	55,1	56,7	56,1
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) ⁴	771 \$	759 \$	687 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	610	601	556
Nombre moyen d'équivalents temps plein	15 872	15 829	15 176

¹ Comprendent des pertes estimées découlant des sinistres liés aux catastrophes – premier trimestre de 2026 : 7 millions de dollars; quatrième trimestre de 2025 : 15 millions de dollars; premier trimestre de 2025 : néant.

² Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au sous-secteur était de 11,5 %.

³ Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance, est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – premier trimestre de 2026 : 2 284 millions de dollars; quatrième trimestre de 2025 : 2 186 millions de dollars; premier trimestre de 2025 : 2 091 millions de dollars. Le total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Comprendent les actifs administrés par Services d'investissement TD Inc., qui fait partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

¹⁵ Les attentes de la Banque à l'égard de la marge d'intérêts nette au deuxième trimestre de 2026 pour le secteur sont fondées sur les hypothèses de la Banque concernant les taux d'intérêt, les taux de réinvestissement des dépôts, les niveaux moyens des actifs, la mise en œuvre des possibilités de restructuration prévues et d'autres variables, et sont assujetties à des risques et à des incertitudes, notamment ceux décrits à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 757 millions de dollars, en hausse de 77 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant le résultat net lié aux activités de gestion de patrimoine de 574 millions de dollars, en hausse de 62 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net lié aux activités d'assurance de 183 millions de dollars, en hausse de 15 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre s'est élevé à 45,3 %, comparativement à 42,7 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités de gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 66,3 %, contre 61,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent, et le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités d'assurance pour le trimestre a été de 22,7 %, contre 21,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 3 906 millions de dollars, une hausse de 308 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 500 millions de dollars, en hausse de 271 millions de dollars, ou 8 %, du fait de la hausse des primes d'assurance acquises, de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires attribuable à la croissance de l'actif et de la progression des produits tirés des transactions. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 406 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des volumes sur les dépôts.

Au 31 janvier 2026, les actifs administrés s'élevaient à 771 milliards de dollars, en hausse de 84 milliards de dollars, ou 12 %, et les actifs gérés s'établissaient à 610 milliards de dollars, en hausse de 54 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant dans les deux cas l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 622 millions de dollars, en hausse de 115 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de l'accroissement de la gravité des sinistres.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 258 millions de dollars, en hausse de 85 millions de dollars, ou 7 %, en regard de celles du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits, d'une hausse des investissements en technologie et de la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 32,2 %, par rapport à 32,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance, s'est établi à 55,1 % pour le trimestre, par rapport à 56,1 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 757 millions de dollars, en hausse de 58 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant le résultat net lié aux activités de gestion de patrimoine de 574 millions de dollars, en hausse de 17 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent, et le résultat net lié aux activités d'assurance de 183 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 45,3 %, contre 43,1 % pour le trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités de gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 66,3 %, demeurant stable par rapport à celui du trimestre précédent, et le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités d'assurance pour le trimestre a été de 22,7 %, contre 18,1 % au trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 118 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 101 millions de dollars, ou 3 %, reflétant un solide rendement sous-jacent des activités d'assurance et une hausse des produits tirés des comptes à honoraires. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 17 millions de dollars, ou 4 %, reflétant une hausse des volumes sur les dépôts.

Les actifs administrés ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 2 %, et les actifs gérés ont augmenté de 9 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant dans les deux cas l'appréciation des marchés.

Les charges afférentes aux activités d'assurance sont demeurées relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 258 millions de dollars, en hausse de 19 millions de dollars, ou 2 %, en regard de celles du trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 32,2 %, par rapport à 32,7 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance, s'est établi à 55,1 % pour le trimestre, par rapport à 56,7 % pour le trimestre précédent.

TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Produits (pertes) d'intérêts nets (équivalence fiscale)	(75) \$	(66) \$	(107) \$
Produits autres que d'intérêts	2 545	2 266	2 107
Total des produits	2 470	2 200	2 000
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	216	28	33
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(44)	(4)	39
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	172	24	72
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 563	1 559	1 535
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	1 563	1 515	1 483
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – comme présentée	174	123	94
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – rajustée ¹	174	132	105
Résultat net – comme présenté	561 \$	494 \$	299 \$
Résultat net – rajusté¹	561	529	340

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) ³	1 146 \$	865 \$	904 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ⁴	93,9	90,0	100,9
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	12,6 %	11,6 %	7,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 5}	12,6	12,4	8,3
Ratio d'efficacité – comme présenté	63,3	70,9	76,8
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	63,3	68,9	74,2
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 334	7 438	6 919

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées ne tiennent pas compte des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de Cowen – quatrième trimestre de 2025 : 44 millions de dollars (35 millions de dollars après impôt); premier trimestre de 2025 : 52 millions de dollars (41 millions de dollars après impôt).

³ Comprendent des produits (pertes) d'intérêts nets en équivalence fiscale de (455) millions de dollars (quatrième trimestre de 2025 : (419) millions de dollars; premier trimestre de 2025 : (404) millions de dollars) et des produits (pertes) de négociation de 1 601 millions de dollars (quatrième trimestre de 2025 : 1 284 millions de dollars; premier trimestre de 2025 : 1 308 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Comprend les prêts bruts liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

⁵ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur était de 11,5 %.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

Le résultat net comme présenté et le résultat net rajusté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre se sont établis à 561 millions de dollars. Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 262 millions de dollars, ou 88 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des produits, en partie contrebalancée par des augmentations de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 221 millions de dollars, ou 65 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont établis à 2 470 millions de dollars, une hausse de 470 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits s'explique principalement par des augmentations des produits liés aux activités de négociation, des produits tirés des prêts, des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme, en partie contrebalancées par la variation nette de la juste valeur des engagements de souscription de prêts.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 172 millions de dollars, en hausse de 100 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 216 millions de dollars, en hausse de 183 millions de dollars par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de quelques dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 44 millions de dollars, par rapport à la constitution d'une provision de 39 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de provision pour le trimestre considéré témoigne de la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés ».

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 563 millions de dollars, en hausse de 28 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des charges d'exploitation, notamment les coûts liés à la technologie et au service à la clientèle, la hausse des dépenses visant à soutenir les initiatives de croissance des activités et l'augmentation de la rémunération variable, en partie contrebalancées par la non-réurrence des charges d'acquisition et d'intégration. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 563 millions de dollars, en hausse de 80 millions de dollars, ou 5 %.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Le résultat net comme présenté et le résultat net rajusté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre se sont établis à 561 millions de dollars. Le résultat net comme présenté a augmenté de 67 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement une hausse des produits, en partie contrebalancée par des augmentations de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 32 millions de dollars, ou 6 %.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 270 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La hausse des produits s'explique principalement par l'augmentation des produits liés aux activités de négociation, la hausse des produits tirés des prêts et la variation nette de la juste valeur du portefeuille de placements en actions, en partie contrebalancées par les baisses des honoraires de prise ferme et des honoraires de services-conseils.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 172 millions de dollars, en hausse de 148 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 216 millions de dollars, en hausse de 188 millions de dollars, en raison essentiellement de quelques dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 44 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 4 millions de dollars au trimestre précédent. La reprise de provision pour le trimestre considéré témoigne de la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés ».

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 4 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent et reflétant principalement l'augmentation de la rémunération variable, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'acquisition et d'intégration et la hausse des dépenses visant à soutenir les initiatives de croissance des activités au trimestre précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 48 millions de dollars, ou 3 %.

TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Résultat net – comme présenté	(359) \$	(497) \$	(359) \$
Rajustements pour les éléments à noter			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	34	34	61
Charges de restructuration	200	190	–
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	44	49	54
Restructuration du bilan	–	102	–
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	72	73	22
Résultat net – rajusté¹	(153) \$	(195) \$	(266) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté			
Charges nettes du Siège social ¹	(515) \$	(537) \$	(370) \$
Autres	362	342	104
Résultat net – rajusté¹	(153) \$	(195) \$	(266) \$
Principaux volumes			
Nombre moyen d'équivalents temps plein ²	18 098	18 371	17 800

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

² À compter du troisième trimestre de 2025, les activités des centres d'appels, précédemment présentées dans le secteur Siège social, ont été intégrées à leur secteur d'activité respectif, ce qui permet d'assurer le contrôle de bout en bout de l'expérience client. Ce changement touche essentiellement le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Le nombre moyen d'équivalents temps plein a été retraité pour les périodes comparatives.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 359 millions de dollars, demeurant stable par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La perte nette d'un exercice à l'autre reflète principalement les charges de restructuration et l'augmentation des charges nettes du Siège social, en grande partie contrebalancées par la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 145 millions de dollars par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement les investissements continus dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 153 millions de dollars, comparativement à 266 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 359 millions de dollars, en comparaison de 497 millions de dollars pour le trimestre précédent. La baisse de la perte nette reflète principalement l'incidence des activités de restructuration du bilan au trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 153 millions de dollars, comparativement à 195 millions de dollars au trimestre précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 16 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS									
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)									
	2026				2025				Trois mois clos les
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	2024
Produits d'intérêts nets	8 789 \$	8 545 \$	8 526 \$	8 125 \$	7 866 \$	7 940 \$	7 579 \$	7 465 \$	
Produits autres que d'intérêts	7 796	6 949	6 771	14 812	6 183	7 574	6 597	6 354	
Total des produits	16 585	15 494	15 297	22 937	14 049	15 514	14 176	13 819	
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 039	982	971	1 341	1 212	1 109	1 072	1 071	
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 622	1 602	1 563	1 417	1 507	2 364	1 669	1 248	
Charges autres que d'intérêts	8 753	8 808	8 522	8 139	8 070	8 050	11 012	8 401	
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 128	822	905	985	698	534	794	729	
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	–	–	–	74	231	178	190	194	
Résultat net – comme présenté	4 043	3 280	3 336	11 129	2 793	3 635	(181)	2 564	
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt¹									
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	34	34	33	43	61	60	64	72	
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ^{2, 3}	–	–	–	–	–	35	21	21	
Charges de restructuration	200	190	333	163	–	–	110	165	
Charges d'acquisition et d'intégration	–	44	32	34	52	82	78	102	
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	44	49	55	47	54	59	62	64	
Profit à la vente des actions de Schwab ⁴	–	–	–	(8 975)	–	(1 022)	–	–	
Restructuration du bilan ⁵	–	485	262	1 129	927	311	–	–	
Questions relatives aux taxes indirectes ^{2, 5}	–	–	–	–	–	226	–	–	
Provision relative à une affaire civile ²	–	–	–	–	–	–	–	274	
Cotisation spéciale de la FDIC	(44)	–	–	–	–	(72)	–	103	
Résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque ²	–	–	–	–	–	52	3 566	615	
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt¹	234	802	715	(7 559)	1 094	(269)	3 901	1 416	
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	61	177	180	(56)	264	161	74	191	
Résultat net – rajusté ¹	4 216	3 905	3 871	3 626	3 623	3 205	3 646	3 789	
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	101	191	88	200	86	193	69	190	
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté¹	4 115 \$	3 714 \$	3 783 \$	3 426 \$	3 537 \$	3 012 \$	3 577 \$	3 599 \$	
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)									
Résultat de base par action									
Comme présenté	2,35 \$	1,82 \$	1,89 \$	6,28 \$	1,55 \$	1,97 \$	(0,14) \$	1,35 \$	
Rajusté ¹	2,45	2,19	2,20	1,97	2,02	1,72	2,05	2,04	
Résultat dilué par action									
Comme présenté	2,34	1,82	1,89	6,27	1,55	1,97	(0,14)	1,35	
Rajusté ¹	2,44	2,18	2,20	1,97	2,02	1,72	2,05	2,04	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	13,6 %	10,7 %	11,3 %	39,1 %	10,1 %	13,4 %	(1,0) %	9,5 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹	14,2	12,8	13,2	12,3	13,2	11,7	14,1	14,5	

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	2 121 \$	2 102 \$	2 112 \$	2 156 \$	2 063 \$	2 035 \$	1 968 \$	1 938 \$	
Actifs productifs d'intérêts moyens ⁶	1 882	1 863	1 855	1 894	1 883	1 835	1 778	1 754	
Marge d'intérêts nette – comme présentée	1,85 %	1,82 %	1,82 %	1,76 %	1,66 %	1,72 %	1,70 %	1,73 %	
Marge d'intérêts nette – rajustée ¹	1,86	1,83	1,83	1,78	1,67	1,74	1,71	1,75	

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter à la section « Événements importants », et au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

- Charges d'intégration et d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab, présentées dans le secteur Siège social;
- Questions relatives aux taxes indirectes, montant présenté dans le secteur Siège social;
- Provision relative à une affaire civile, montant présenté dans le secteur Siège social;
- Charges relatives à la résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque, présentées dans le secteur Services bancaires aux États-Unis.

³ La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut l'élément à noter suivant (après impôt). L'incidence de cet élément a été présentée dans le secteur Siège social :

- Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab.

⁴ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :

- La Banque a vendu des actions ordinaires de Schwab et a comptabilisé un profit à la vente, montants présentés dans le secteur Siège social.

⁵ Les produits d'intérêts nets rajustés excluent les éléments à noter suivants :

- Activités de restructuration du bilan dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, présentés dans le secteur Services bancaires aux États-Unis;
- Questions relatives aux taxes indirectes, montant présenté dans le secteur Siège social.

⁶ Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 17 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(en millions de dollars canadiens)

		Aux
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	119 959 \$	116 929 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	234 888	220 136
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	8 425	7 395
Dérivés	83 371	82 972
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7 038	6 986
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	127 872	126 369
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	234 270	240 439
Valeurs mobilières prises en pension	222 925	247 078
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	958 486	953 012
Autres	102 072	93 242
Total de l'actif	2 099 306 \$	2 094 558 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	42 328 \$	37 882 \$
Dérivés	83 495	79 356
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	225 237	197 635
Dépôts	1 245 144	1 267 104
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	213 782	221 150
Billets et débentures subordonnés	10 642	10 733
Autres	153 082	152 871
Total du passif	1 973 710	1 966 731
Total des capitaux propres	125 596	127 827
Total du passif et des capitaux propres	2 099 306 \$	2 094 558 \$

Le **total de l'actif** s'établissait à 2 099 milliards de dollars au 31 janvier 2026, soit 4 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2025. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 29 milliards de dollars du total de l'actif.

L'augmentation du total de l'actif est attribuable à des hausses de 15 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 9 milliards de dollars des autres actifs, de 5 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 3 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 1 milliard de dollars des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et de 1 milliard de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net. L'augmentation a été contrebalancée en partie par des baisses de 24 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension et de 6 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 3 milliards de dollars, reflétant les activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 15 milliards de dollars principalement du fait de la hausse des titres de capitaux propres, des titres de créances d'un gouvernement ou liées à un gouvernement et des autres titres de créances, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et une diminution des prêts détenus à des fins de transaction.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 1 milliard de dollars essentiellement en raison de nouveaux placements.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison de nouveaux placements, en partie contrebalancés par les échéances et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont diminué de 6 milliards de dollars, reflétant surtout les échéances et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, contrebalancées en partie par de nouveaux placements.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont diminué de 24 milliards de dollars en raison principalement d'une baisse des volumes et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 5 milliards de dollars, reflétant surtout la croissance des volumes des prêts à la consommation et des prêts aux entreprises et aux gouvernements, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et une baisse des prêts hypothécaires résidentiels.

Les **autres actifs** ont augmenté de 9 milliards de dollars du fait essentiellement d'une hausse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées.

Le **total du passif** s'établissait à 1 974 milliards de dollars au 31 janvier 2026, soit 6 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2025. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 30 milliards de dollars du total du passif.

L'augmentation du total du passif reflète des hausses de 27 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, de 4 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction et de 4 milliards de dollars des dérivés. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 22 milliards de dollars des dépôts et de 7 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 4 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **passifs dérivés** ont augmenté de 4 milliards de dollars, reflétant principalement une augmentation de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de marchandises et des contrats de change, en partie contrebalancée par une diminution des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 27 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions, contrebalancées en partie par les échéances et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **dépôts** ont diminué de 22 milliards de dollars en raison principalement de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et de la baisse des volumes de dépôts de particuliers et de banques.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont diminué de 7 milliards de dollars en raison principalement de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et d'une baisse des volumes.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 126 milliards de dollars au 31 janvier 2026, soit 2 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2025. Le recul reflète des pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global, attribuables principalement aux écarts de conversion latents et aux couvertures de flux de trésorerie. Les résultats non distribués sont demeurés stables, le résultat net pour la période ayant été contrebalancé par la prime sur le rachat d'actions ordinaires et les distributions de dividendes.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2026 par rapport au T1 2025

Les prêts douteux bruts atteignaient 5 594 millions de dollars au 31 janvier 2026, en hausse de 141 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont diminué de 5 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent et reflétant une diminution des dépréciations dans le portefeuille de prêts commerciaux, en partie contrebalancée par une hausse des dépréciations dans le portefeuille de prêts à la consommation. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires aux États-Unis ont diminué de 17 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancée par une hausse des dépréciations dans les portefeuilles de prêts commerciaux et à la consommation. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 165 millions de dollars par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions. Les prêts douteux nets atteignaient 3 900 millions de dollars au 31 janvier 2026, en hausse de 265 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 9 601 millions de dollars au 31 janvier 2026 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 700 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 705 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 192 millions de dollars, ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 4 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 124 millions de dollars, ou 7 %, reflétant une baisse dans le portefeuille de prêts commerciaux au Canada et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par une hausse dans le portefeuille du secteur Services bancaires de gros. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 127 millions de dollars, ou 2 %, reflétant dans une large mesure la constitution d'une provision liée à l'incertitude politique et commerciale élevée, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. La variation de la provision comprend une diminution de 15 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations quantitatives et qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2026 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues, y compris pour les risques associés à l'incertitude élevée en matière de politique et de commerce, et ces ajustements seront mis à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2026 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 358 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti s'établissait à 2 millions de dollars et celle à l'égard des titres de créance à la JVAERG, à 2 millions de dollars, pour un montant total de 4 millions de dollars, soit un niveau stable par rapport à celui au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2026 par rapport au T4 2025

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 174 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, hausse découlant en grande partie des portefeuilles de prêts commerciaux aux États-Unis et de prêts à la consommation au Canada, en partie contrebalancée par une baisse des dépréciations dans les portefeuilles de prêts commerciaux au Canada et par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 68 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 9 601 millions de dollars au 31 janvier 2026 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 700 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 705 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 192 millions de dollars, ainsi qu'une provision

relative aux titres de créance de 4 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 96 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires de gros et les portefeuilles de prêts commerciaux aux États-Unis. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 240 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la migration des provisions de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés » dans les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires de gros et les portefeuilles de prêts commerciaux aux États-Unis, ainsi qu'une amélioration des prévisions macroéconomiques.

La provision relative aux titres de créance est demeurée inchangée par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2026 de la Banque.

TABLEAU 18 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements			
Prêts douteux au début de la période	5 420 \$	5 334 \$	4 949 \$
Classés comme douteux au cours de la période	2 579	2 177	2 432
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(297)	(329)	(327)
Remboursements nets	(569)	(573)	(532)
Cessions de prêts	(240)	—	(47)
Montants radiés	(1 210)	(1 221)	(1 144)
Variations de change et autres variations	(89)	32	122
Prêts douteux à la fin de la période	5 594 \$	5 420 \$	5 453 \$

¹ Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

TABLEAU 19 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 723 \$	2 739 \$	2 598 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	4 150	4 362	4 239
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	1 694	1 588	1 818
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan ¹	8 567	8 689	8 655
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	469	470	398
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	555	566	535
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	6	16	6
Total de la provision pour les instruments hors bilan	1 030	1 052	939
Provision pour pertes sur prêts	9 597	9 741	9 594
Provision relative aux titres de créance	4	4	4
Provision pour pertes sur créances	9 601 \$	9 745 \$	9 598 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ²	3 900 \$	3 832 \$	3 635 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ²	0,41 %	0,40 %	0,38 %
Total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,99	1,01	0,99
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,43	0,41	0,50

¹ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de 1 million de dollars au 31 janvier 2026 (néant au 31 octobre 2025; 1 million de dollars au 31 janvier 2025).

² Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires ou lignes de crédit domiciliaire consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts hypothécaires résidentiels		Lignes de crédit domiciliaires		Amortissables		Non amortissables		Aux
					Total des prêts immobiliers garantis amortissables		Lignes de crédit domiciliaires		Total
									31 janvier 2026
Total	261 940	\$	118 919	\$	380 859	\$	37 502	\$	418 361
									31 octobre 2025
Total	267 469	\$	110 829	\$	378 298	\$	37 098	\$	415 396

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 21 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Aux	
	Assurés ³		Non assurés		Assurées ³		Non assurées		Assurés ³	Non assurés
										Total
										31 janvier 2026
Canada										
Provinces de l'Atlantique	2 330	\$ 0,9 %	4 989	\$ 1,9 %	134	\$ 0,1 %	3 030	\$ 1,9 %	2 464	\$ 0,6 %
Colombie-Britannique ⁴	7 708	2,9	45 972	17,6	682	0,4	30 447	19,5	8 390	2,0
Ontario ⁴	21 340	8,1	122 029	46,6	2 330	1,5	85 351	54,6	23 670	5,6
Prairies ⁴	15 978	6,1	22 431	8,6	1 277	0,8	16 809	10,7	17 255	4,1
Québec	5 739	2,2	13 424	5,1	419	0,3	15 942	10,2	6 158	1,5
Total – Canada	53 095	20,2 %	208 845	79,8 %	4 842	3,1 %	151 579	96,9 %	57 937	13,8 %
États-Unis	1 497		44 714		–		12 278		1 497	
Total	54 592	\$	253 559	\$	4 842	\$	163 857	\$	59 434	\$
										31 octobre 2025
Canada										
Provinces de l'Atlantique	2 377	\$ 0,9 %	5 038	\$ 1,9 %	139	\$ 0,1 %	2 833	\$ 1,9 %	2 516	\$ 0,6 %
Colombie-Britannique ⁴	7 849	2,9	47 101	17,6	708	0,5	28 551	19,3	8 557	2,1
Ontario ⁴	21 505	8,1	124 702	46,6	2 412	1,6	80 826	54,7	23 917	5,7
Prairies ⁴	16 350	6,1	22 746	8,5	1 320	0,9	15 738	10,6	17 670	4,3
Québec	5 933	2,2	13 868	5,2	433	0,3	14 967	10,1	6 366	1,5
Total – Canada	54 014	20,2 %	213 455	79,8 %	5 012	3,4 %	142 915	96,6 %	59 026	14,2 %
États-Unis	1 544		46 050		–		12 481		1 544	
Total	55 558	\$	259 505	\$	5 012	\$	155 396	\$	60 570	\$

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la période pendant laquelle les prêts hypothécaires résidentiels de la Banque seraient remboursés en totalité en fonction du montant du dernier remboursement reçu. Tous les montants sont calculés en fonction des montants des remboursements actuels de l'emprunteur, y compris les remboursements volontairement plus élevés que les montants prévus au contrat ou les autres remboursements anticipés volontaires. Le montant du dernier remboursement de l'emprunteur peut excéder le montant dû selon le contrat initial.

Les soldes dont la période d'amortissement restante excède 30 ans reflètent principalement les prêts hypothécaires canadiens à taux variable pour lesquels l'ancienne augmentation des taux d'intérêt par rapport aux niveaux de paiement actuels des emprunteurs a donné lieu à une période d'amortissement restante plus longue. Au renouvellement, la période d'amortissement des prêts hypothécaires canadiens est rajustée pour correspondre à la période d'amortissement contractuelle restante, ce qui peut entraîner une augmentation des paiements.

TABLEAU 22 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

									Aux
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									31 janvier 2026
Canada	0,8 %	3,0 %	8,5 %	19,9 %	31,8 %	30,4 %	1,2 %	4,4 %	100,0 %
États-Unis	2,6	1,7	3,5	9,1	26,6	55,3	0,6	0,6	100,0
Total	1,1	2,8	7,7	18,3	31,0	34,2	1,1	3,8	100,0
									31 octobre 2025
Canada	0,8 %	2,9 %	8,3 %	20,0 %	31,9 %	30,2 %	1,2 %	4,7 %	100,0 %
États-Unis	2,6	1,6	3,5	9,0	24,1	57,8	0,8	0,6	100,0
Total	1,1	2,7	7,5	18,3	30,8	34,5	1,1	4,0	100,0

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 23 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

							Trois mois clos les
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	
	31 janvier 2026			31 octobre 2025			
Canada							
Provinces de l'Atlantique	69 %	69 %	69 %	70 %	69 %	69 %	
Colombie-Britannique ⁶	68	66	66	66	66	66	
Ontario ⁶	68	68	68	68	67	67	
Prairies ⁶	72	72	72	72	72	72	
Québec	68	71	70	69	71	71	
Total – Canada	68	68	68	68	68	68	
États-Unis	69	57	64	68	58	64	
Total	69 %	68 %	68 %	68 %	68 %	68 %	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant présente un sommaire des expositions directes au risque de crédit de la Banque ailleurs qu'au Canada et qu'aux États-Unis (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

TABLEAU 24 : TOTAL DE L'EXPOSITION NETTE PAR RÉGION ET CONTREPARTIE

(en millions de dollars canadiens)

													Aux
Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ²				Portefeuille de négociation et de placement ³					
Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Exposition totale ⁴	
Entreprises	souverains			Entreprises	souverains			Entreprises	souverains				
31 janvier 2026													
Région													
Europe	8 951 \$	8 \$	5 082 \$	14 041 \$	6 438 \$	1 434 \$	9 210 \$	17 082 \$	1 132 \$	26 083 \$	2 182 \$	29 397 \$	60 520 \$
Royaume-Uni	7 031	2 688	2 396	12 115	2 748	1 504	10 925	15 177	263	1 105	448	1 816	29 108
Asie	140	21	2 566	2 727	517	956	3 909	5 382	120	8 397	1 988	10 505	18 614
Autres pays ⁵	343	129	686	1 158	909	569	2 298	3 776	110	392	1 952	2 454	7 388
Total	16 465 \$	2 846 \$	10 730 \$	30 041 \$	10 612 \$	4 463 \$	26 342 \$	41 417 \$	1 625 \$	35 977 \$	6 570 \$	44 172 \$	115 630 \$
31 octobre 2025													
Région													
Europe	8 895 \$	8 \$	5 019 \$	13 922 \$	5 331 \$	1 359 \$	9 647 \$	16 337 \$	1 116 \$	25 876 \$	1 982 \$	28 974 \$	59 233 \$
Royaume-Uni	6 731	2 577	2 483	11 791	3 199	1 537	12 237	16 973	270	176	661	1 107	29 871
Asie	182	23	2 527	2 732	241	538	3 795	4 574	138	8 346	1 829	10 313	17 619
Autres pays ⁵	227	–	690	917	705	410	2 353	3 468	110	216	1 967	2 293	6 678
Total	16 035 \$	2 608 \$	10 719 \$	29 362 \$	9 476 \$	3 844 \$	28 032 \$	41 352 \$	1 634 \$	34 614 \$	6 439 \$	42 687 \$	113 401 \$

¹ Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

³ Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁴ En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 29,3 milliards de dollars (30,3 milliards de dollars au 31 octobre 2025) à des entités supranationales.

⁵ L'exposition régionale présentée au poste Autres pays est largement attribuable à l'Australie.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres imposées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a également mis de l'avant un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD gère ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III mis en œuvre par le BSIF.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

Les lignes directrices *Normes de fonds propres* et *Exigences de levier* du BSIF décrivent en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

La réserve pour stabilité intérieure (RSI) a été augmentée pour passer de 3 % à 3,5 % au 1^{er} novembre 2023 et est demeurée stable depuis. La fourchette de la RSI peut actuellement s'étendre de 0 à 4 %, le niveau effectif étant modifié par le BSIF selon l'évolution du système financier canadien et de l'économie dans son ensemble.

Le BSIF a mis en œuvre les réformes de Bâle III et certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces réformes ont une incidence sur le calcul du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel pour les banques canadiennes, et modifient la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les banques d'importance systémique intérieure (BISI) doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

Le 1^{er} novembre 2023, le plancher réglementaire des fonds propres selon l'approche standard est passé de 65 % à 67,5 % des actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF a indiqué que le plancher restera fixé à 67,5 % jusqu'à nouvel ordre.

La Banque a mis en œuvre le Cadre de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) par établissement des sociétés mères de banques d'importance systémique intérieure du BSIF. Ce cadre, qui établit une mesure fondée sur le risque, veille à ce qu'une BISI non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante par établissement (entité juridique distincte) afin d'assurer sa résolution. La Banque respecte les exigences énoncées dans ce cadre.

Le tableau ci-dessous présente les cibles minimales de fonds propres réglementaires publiées par le BSIF en vigueur au 31 janvier 2026.

RATIOS CIBLES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DE TLAC							
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM ¹	Cible réglementaire au titre du Pilier 1 ²	RSI	Cible réglementaire au titre du Pilier 1 et du Pilier 2	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %	
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	3,5	13,0	
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	3,5	15,0	
Levier	3,0	s. o. ³	0,5	3,5	s. o.	3,5	
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	3,5	25,0	
Levier TLAC	6,75	s. o.	0,50	7,25	s. o.	7,25	

¹ Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les fonds propres pondérés en fonction des risques pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, pour atteindre un maximum de 4 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils. La ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF comprend une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier fixé à 50 % des exigences pondérées de capacité accrue d'absorption des pertes d'une BISI, soit 0,50 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

² L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 janvier 2026.

³ Sans objet.

Informations communiquées par les banques d'importance systémique mondiale

Le Conseil de stabilité financière (CSF), après consultation avec le CBCB et les instances nationales, désigne les BISM. La méthodologie d'évaluation des BISM s'appuie sur les renseignements fournis par les plus grandes banques internationales. Treize indicateurs sont utilisés dans la méthodologie d'évaluation des BISM pour mesurer l'importance systémique. Le score pour un indicateur particulier est obtenu en divisant la valeur fournie par la banque considérée par le montant total fourni par les banques de l'échantillon pour cet indicateur inclus dans l'évaluation. Par conséquent, le score pour un indicateur de la banque considérée dépend des résultats et des renseignements fournis par les autres banques d'envergure internationale.

La Banque doit publier les treize indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM. La communication publique des données de fin d'exercice est requise chaque année, au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de l'exercice suivant de la banque à l'intention des actionnaires. La liste des banques désignées comme des BISM est publiée une fois par année au mois de novembre. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une BISM par le CSF. La Banque continuait d'être désignée comme une BISM lorsque la liste des BISM de 2025 a été publiée par le CSF le 27 novembre 2025. En raison de cette désignation, la Banque est assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 % selon les exigences de l'organisme de réglementation pertinent, membre du CSF. Puisque le supplément pour les BISM est actuellement équivalent à l'exigence pour les BISI énoncée par le BSIF, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, pour atteindre un maximum de 4,5 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils.

En raison de la désignation de la Banque comme BISM, la Réserve fédérale des États-Unis exige que TD Group US Holding LLC (TDGUS), à titre de société de portefeuille intermédiaire américaine de la TD, maintienne un montant minimal de TLAC et de dette à long terme.

L'approche fondée sur des indicateurs qui est actuellement en vigueur répartit les treize indicateurs en cinq catégories. La pondération de chacune de ces catégories représente 20 % de la cote globale d'évaluation attribuée aux BISM.

Le tableau ci-après présente les résultats des treize indicateurs en ce qui concerne la Banque. L'augmentation des dérivés de gré à gré est principalement attribuable à une hausse de l'activité entourant les swaps de taux d'intérêt. L'augmentation des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente reflète la hausse des expositions sur titres à revenu fixe et des expositions sur actions. Les autres variations des indicateurs par rapport à ceux de l'exercice précédent découlent principalement des activités commerciales normales de la Banque.

TABLEAU 25 : INDICATEURS BISM¹

(en millions de dollars canadiens)

		<i>Aux</i>	
		31 octobre 2025	31 octobre 2024
Catégories (pondération)	Indicateurs		
Activité transfrontière (20 %)	Créances transfrontières	1 059 153 \$	1 100 768 \$
	Engagements transfrontières	1 032 848	1 042 951
Taille (20 %)	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	2 285 174	2 228 986
Interdépendance (20 %)	Actifs dans le système financier	136 828	107 793
	Passifs dans le système financier	49 036	36 477
	Titres en circulation	533 883	487 199
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	Actifs sous garde	824 907	689 698
	Activité de paiement	65 326 873	61 946 928
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	216 358	211 859
	Volume de transactions (inclut deux sous-indicateurs)		
	– Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur titres à revenu fixe	6 824 850	12 900 561
	– Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur actions et autres titres	5 068 353	2 855 130
Complexité (20 %)	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	28 138 484	23 945 530
	Titres détenus à des fins de négociation et autres titres ²	111 132	72 514
	Actifs de niveau 3	3 581	4 663

¹ Les indicateurs BISM sont préparés selon la méthodologie prescrite par les lignes directrices publiées par le CBCB et présentés conformément au préavis *Banque d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles* du BSIF. Étant donné sa désignation comme BISM par le CSF le 22 novembre 2019, la Banque doit fournir des renseignements supplémentaires sur ces indicateurs. Se reporter à la section « Divulcation réglementaire des fonds propres » de la Banque se trouvant à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulcation-reglementaire/bism/disclosures.jsp> pour prendre connaissance des renseignements supplémentaires sur les indicateurs BISM de 2025. La Banque est tenue de soumettre ses indicateurs de BISM à l'examen du BSIF et du CBCB après la date du présent rapport. Dans l'éventualité où des commentaires de l'un ou de l'autre de ces organismes de réglementation amèneraient la Banque à modifier les indicateurs de BISM présentés dans le tableau ci-dessus, les modifications apportées à ces indicateurs seraient publiées sur son site Web.

² Comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les valeurs mobilières désignées à la JVRN et les valeurs mobilières à la JVAERG.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la Banque.

TABLEAU 26 : STRUCTURE DE FONDS PROPRES ET RATIOS – Bâle III

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2026	31 octobre 2025	Aux 31 janvier 2025
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	24 855 \$	25 010 \$	25 679 \$
Résultats non distribués	78 253	78 320	71 718
Cumul des autres éléments du résultat global	10 868	12 874	10 520
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	113 976	116 204	107 917
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Ajustements de valorisation prudentiels	(175)	(165)	–
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(18 248)	(18 753)	(19 359)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(3 351)	(3 316)	(3 041)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(156)	(202)	(284)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	1 304	867	2 859
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	–	–	–
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(127)	(166)	(191)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(760)	(811)	(733)
Actions propres	(24)	(9)	(57)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	–	–	(1 890)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	–	–	–
Placements en actions dans des fonds assujettis à l'approche de repli	(52)	(90)	(35)
Déduction des expositions sur crypto-actifs	(17)	–	–
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF	22	20	18
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(21 584)	(22 625)	(22 713)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	92 392	93 579	85 204
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 620	11 623	11 087
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires	11 620	11 623	11 087
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	–	–	(2)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(700)	(700)	(700)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(700)	(700)	(702)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	10 920	10 923	10 385
Fonds propres de catégorie 1	103 312	104 502	95 589
Fonds propres de catégorie 2 et provisions			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	10 642	10 733	13 471
Provisions collectives	1 141	1 661	1 424
Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires	11 783	12 394	14 895
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	–	–	–
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ¹	–	–	(226)
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(30)	(30)	(20)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	–	–	–
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(30)	(30)	(246)
Fonds propres de catégorie 2	11 753	12 364	14 649
Total des fonds propres	115 065 \$	116 866 \$	110 238 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	635 191 \$	636 424 \$	649 043 \$
Ratios et multiples de fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	14,5 %	14,7 %	13,1 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	16,3	16,4	14,7
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	18,1	18,4	17,0
Ratio de levier ²	4,5	4,6	4,2

¹ Comprend les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

² Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

Au 31 janvier 2026, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 14,5 %, 16,3 %, et 18,1 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque a diminué par rapport au ratio de 14,7 % au 31 octobre 2025, ce qui est principalement attribuable au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation et à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques, contrebalancés en partie par le résultat après dividendes, la mise à jour des modèles de risque de crédit et les profits latents sur les titres à la JVAERG. La Banque prévoit atteindre un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'environ 13 % d'ici le 31 octobre 2027^{16, 17}.

Au 31 janvier 2026, le ratio de levier de la Banque était de 4,5 %. La diminution du ratio de levier de la Banque par rapport au ratio de 4,6 % au 31 octobre 2025 s'explique essentiellement par le rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation, contrebalancé en partie par le résultat après dividendes et l'augmentation de l'exposition à l'endettement dans plusieurs secteurs.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires est décrite à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport de gestion de 2025 de la Banque.

TABLEAU 27 : ACTIONS ET AUTRES TITRES¹

(en milliers d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux			
	31 janvier 2026		31 octobre 2025	
	Nombre d'actions/ de parts	Montant	Nombre d'actions/ de parts	Montant
Actions ordinaires				
Actions ordinaires en circulation	1 671 278	24 551 \$	1 689 496	24 727 \$
Actions propres – actions ordinaires	(41)	(5)	–	–
Total des actions ordinaires	1 671 237	24 546 \$	1 689 496	24 727 \$
Options sur actions				
Droits acquis	6 248		5 160	
Droits non acquis	8 355		9 027	
Actions privilégiées – catégorie A				
Série 1	20 000	500 \$	20 000	500 \$
Série 16	14 000	350	14 000	350
Série 18	14 000	350	14 000	350
Série 27	850	850	850	850
Série 28	800	800	800	800
	49 650	2 850 \$	49 650	2 850 \$
Autres instruments de capitaux propres^{2, 3}				
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1	1 750	1 750	1 750	1 750
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 2	1 500	1 500	1 500	1 500
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 3 ⁴	1 750	2 403	1 750	2 403
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 4 ⁴	750	1 023	750	1 023
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 5	750	750	750	750
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 6 ⁴	750	1 037	750	1 037
Billets de fonds propres subordonnés perpétuels – Série 2023-9 ⁵	1	312	1	312
	56 901	11 625 \$	56 901	11 625 \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(11)	(11)	(29)	(4)
Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	56 890	11 614 \$	56 872	11 621 \$

¹ Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, les distributions ainsi que les modalités et conditions importantes, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 de la Banque.

² Pour les autres instruments de capitaux propres, le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

³ Pour plus de renseignements, se reporter au tableau « Conditions importantes rattachées aux actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 de la Banque.

⁴ Pour les BRCRL, série 3, série 4 et série 6, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains.

⁵ Pour les billets de fonds propres subordonnés perpétuels constituant des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 (AT1), le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars de Singapour.

DIVIDENDES

Le 25 février 2026, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et huit cents (1,08 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2026. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 avril 2026. La Banque a mis en place un cycle de revue des dividendes semestriel, afin de pouvoir mieux aligner le rendement pour les actionnaires sur la croissance des résultats.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes (PRD) à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2026, la Banque a satisfait aux exigences du PRD en achetant des actions ordinaires sur le marché libre. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2025, la Banque a satisfait aux exigences du PRD en émettant des actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte.

¹⁶ Les attentes de la Banque à l'égard des cibles financières sont fondées sur des hypothèses prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Les résultats peuvent varier selon les conditions économiques réelles, notamment le taux de chômage, les taux d'intérêt et la croissance ou le ralentissement de l'économie, l'environnement opérationnel, y compris les exigences réglementaires, le climat politique et le contexte concurrentiel, et les hypothèses de la Banque à l'égard du rendement futur des activités, y compris les conditions de crédit, l'incertitude politique et commerciale, les facteurs et conditions propres à l'emprunteur ou à l'industrie, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Ces hypothèses sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de facteurs indépendants de la volonté de la Banque, y compris ceux qui sont énoncés dans la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs », au début du présent document. Se reporter à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion de 2025 de la Banque pour plus de renseignements sur les risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les estimations de la Banque.

¹⁷ Calculé conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 24 février 2025, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA de 2025) visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 100 millions de ses actions ordinaires pour un montant d'au plus 8 milliards de dollars. La Banque a racheté 8 milliards de dollars de ses actions et a mis fin à l'OPRCNA de 2025 en janvier 2026. Du début de l'OPRCNA de 2025, le 3 mars 2025, jusqu'à son terme le 15 janvier 2026, la Banque a racheté 80,2 millions d'actions dans le cadre du programme, à un prix moyen de 99,74 \$ l'action pour un montant total de 8,0 milliards de dollars.

Le 16 janvier 2026, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé sa nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA de 2026) visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 61 millions de ses actions ordinaires pour un montant d'au plus 7 milliards de dollars. L'OPRCNA de 2026 a commencé le 20 janvier 2026 et prendra fin A) à la première des dates suivantes : i) le 15 janvier 2027; ii) la date à laquelle le coût d'achat total des actions ordinaires rachetées atteint 7 milliards de dollars; et iii) la date à laquelle le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées est atteint; ou B) à une date antérieure que la Banque pourra déterminer. Du début de l'OPRCNA de 2026, le 20 janvier 2026, jusqu'au 31 janvier 2026, la Banque a racheté 3,8 millions d'actions dans le cadre du programme, à un prix moyen de 129,06 \$ l'action pour un montant total de 0,5 milliard de dollars.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ

Si un événement déclencheur faisant intervenir les dispositions relatives aux FPUNV devait survenir, pour toutes les séries d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 0,6 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées détenues dans la fiducie à recours limité, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,7 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL.

Pour les billets et débentures subordonnés admissibles comme FPUNV (y compris les billets perpétuels AT1), si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,3 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débentures subordonnés.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2025 de la Banque et du présent document, divers autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que les résultats de la Banque diffèrent de façon importante des prévisions, objectifs et estimations de la Banque, ou pourraient nuire à la réputation de la Banque ou compromettre la viabilité de son modèle d'affaires. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques inhérents et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les prévisions, les objectifs, les estimations et les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2025 et dans la section « Gestion des risques » du présent document, et d'autres sont cités dans la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » du présent document. La Banque a mis à jour les facteurs de risque suivants pour tenir compte des changements dans l'environnement externe.

Promulgation de nouvelles lois ou règles ou de nouveaux règlements et modifications des lois, règles et règlements actuels

Outre les risques présentés à la rubrique « Promulgation de nouvelles lois ou règles ou de nouveaux règlements et modifications des lois, règles et règlements actuels » du rapport de gestion de 2025 de la Banque, le gouvernement fédéral met en œuvre des exigences en matière de LCBA dans le cadre de son examen quinquennal obligatoire du régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité. D'autres modifications sont également proposées dans le projet de loi C-2, *Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière*. Les dispositions visant à renforcer les outils et les pouvoirs de surveillance et d'exécution du CANAFE, notamment la capacité d'imposer des sanctions pécuniaires plus importantes, ont été incluses dans le projet de loi C-12, *Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada*, qui est présentement à l'étude par le Sénat du Canada. Bon nombre des dispositions devraient entrer en vigueur ou entreront en vigueur à brève échéance lorsqu'elles seront définitives. D'autres changements sont à prévoir au terme de l'évaluation du régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité actuellement en cours réalisée conjointement avec le Groupe d'action financière (GAFI), qui devrait se terminer vers le milieu de 2026. Le rythme de ces changements, le délai de mise en œuvre potentiellement court et l'évolution des risques pourraient donner lieu à une augmentation des coûts et des risques, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les entreprises, les activités et les résultats de la Banque.

Risque de modèle

En plus de risques de modèle présentés dans le rapport de gestion de 2025 de la Banque, le BSIF a publié, le 11 septembre 2025, la version définitive de la ligne directrice E-23, *Gestion du risque de modélisation*, qui entrera en vigueur le 1^{er} mai 2027. Cette ligne directrice énonce les attentes du BSIF quant à l'efficacité de la gestion des risques associés à l'utilisation de modèles traditionnels ainsi qu'à l'utilisation de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique. La TD a terminé son évaluation des exigences de la ligne directrice et ne devrait avoir aucun problème à s'y conformer d'ici la date d'entrée en vigueur.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises et les activités de la Banque sont exposées à un grand nombre de risques qui ont été recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques :

1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; la TD ne met pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise, un produit ou une décision pris isolément; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport de gestion de 2025 de la Banque.

Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque figurent dans le présent document et la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2025. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2025 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2026.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 28 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes (NI)¹						
(en millions de dollars canadiens)						
	31 janvier 2026			31 octobre 2025		
	Standard	NI	Total	Standard	NI	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	5 143 \$	555 026 \$	560 169 \$	5 141 \$	552 249 \$	557 390 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	854	178 004	178 858	871	177 970	178 841
Autres expositions de détail	3 957	109 362	113 319	3 660	110 316	113 976
Total – Risque de crédit de détail	9 954	842 392	852 346	9 672	840 535	850 207
Expositions autres que de détail						
Entreprises	1 953	818 593	820 546	2 402	758 573	760 975
Emprunteurs souverains	153	461 017	461 170	175	552 954	553 129
Banques	3 077	204 472	207 549	7 121	180 614	187 735
Total – Expositions autres que de détail	5 183	1 484 082	1 489 265	9 698	1 492 141	1 501 839
Expositions brutes au risque de crédit	15 137 \$	2 326 474 \$	2 341 611 \$	19 370 \$	2 332 676 \$	2 352 046 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon l'approche standard de Bâle III. La Banque continue d'utiliser la valeur à risque (VaR) comme mesure de gestion interne pour surveiller et contrôler le risque de marché.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et les mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 29 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026				31 octobre 2025				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	113 672 \$	8 060 \$	105 612 \$	– \$	109 417 \$	940 \$	108 477 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	234 888	230 712	4 176	–	220 136	213 151	6 985	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	8 425	–	8 425	–	7 395	–	7 395	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	83 371	76 501	6 870	–	82 972	72 906	10 066	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7 038	–	7 038	–	6 986	–	6 986	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	127 872	–	127 872	–	126 369	–	126 369	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	234 270	–	234 270	–	240 439	–	240 439	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	222 925	7 406	215 519	–	247 078	7 574	239 504	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	958 486	–	958 486	–	953 012	–	953 012	–	Risque de taux d'intérêt
Autres actifs ¹	1 933	–	1 933	–	2 047	–	2 047	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	106 426	–	–	106 426	98 707	–	–	98 707	
Total de l'actif	2 099 306 \$	322 679 \$	1 670 201 \$	106 426 \$	2 094 558 \$	294 571 \$	1 701 280 \$	98 707 \$	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	42 328 \$	30 298 \$	12 030 \$	– \$	37 882 \$	28 955 \$	8 927 \$	– \$	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	83 495	80 573	2 922	–	79 356	74 790	4 566	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	25 399	25 399	–	–	25 283	25 283	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	225 237	3	225 234	–	197 635	3	197 632	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 245 144	–	1 245 144	–	1 267 104	–	1 267 104	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	41 455	40 223	1 232	–	43 795	42 475	1 320	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	213 782	19 785	193 997	–	221 150	13 922	207 228	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	15 021	–	15 021	–	14 841	–	14 841	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteurs subordonnés	10 642	–	10 642	–	10 733	–	10 733	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	16 446	–	16 446	–	16 934	–	16 934	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	180 357	–	–	180 357	179 845	–	–	179 845	
Total du passif et des capitaux propres	2 099 306 \$	196 281 \$	1 722 668 \$	180 357 \$	2 094 558 \$	185 428 \$	1 729 285 \$	179 845 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

Calcul de la VaR

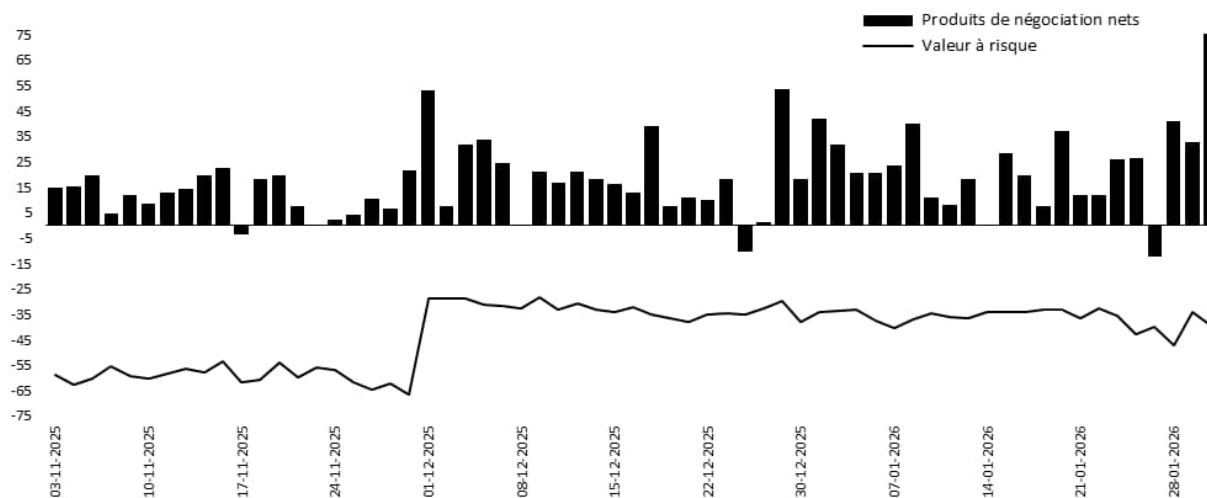
La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le premier trimestre clos le 31 janvier 2026 a compté 3 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 95 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.

VALEUR À RISQUE TOTALE ET PRODUITS DE NÉGOCIATION NETS
(en millions de dollars canadiens)



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires. La modification de la courbe de VaR le 1^{er} décembre 2025 reflète une amélioration de la méthode et non un changement dans la prise de risques.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques. Ces paramètres comprennent la simulation de crise et les sensibilités aux divers facteurs de risque de marché.

Le tableau qui suit présente le calcul de la VaR de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 30 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)					Trois mois clos les				
					31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2025		
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Moyenne	Moyenne			
Risque de taux d'intérêt	18,5	\$ 12,6	\$ 25,1	\$ 5,5	\$ 7,4	\$ 12,4	\$		
Risque d'écart de taux	15,6	14,8	20,1	11,5	20,1	19,8			
Risque actions	14,5	16,1	23,7	11,4	13,8	8,3			
Risque de change	5,7	5,1	44,4	1,3	4,8	4,1			
Risque sur marchandises	31,0	37,1	65,5	24,4	38,6	6,0			
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	15,3	15,3	17,7	12,7	15,7	19,6			
Effet de diversification ¹	(61,1)	(58,8)	négl. ²	négl.	(54,6)	(41,8)			
Valeur à risque totale (une journée)	39,5	\$ 42,2	\$ 66,5	\$ 28,0	\$ 45,8	\$ 28,4	\$		

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a diminué d'un trimestre à l'autre en raison des variations des positions dans des titres à revenu fixe, ainsi que par le rétrécissement des écarts de taux, contrebalancés en partie par les positions exposées au risque de taux d'intérêt.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels à la VaR afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux résultats statistiques du modèle de la VaR.

Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque.

Les principales mesures utilisées pour gérer et contrôler ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque selon un choc donné des taux d'intérêt. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pnb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets.

TABLEAU 31 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>			
							31 janvier 2026		31 octobre 2025	31 janvier 2025
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ¹			Sensibilité des produits d'intérêts nets ^{1, 2}			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ¹		Sensibilité des produits d'intérêts nets ²	Sensibilité des produits d'intérêts nets ^{1, 2}
	Dollar canadien ³	Dollar américain	Total	Dollar canadien ³	Dollar américain	Total	Total	Total	Total	Total
Incidence avant impôt des éléments suivants :										
Augmentation de 100 pnb des taux	(1 021) \$	(1 500) \$	(2 521) \$	382 \$	363 \$	745 \$	(2 515) \$	790 \$	(2 573) \$	597 \$
Diminution de 100 pnb des taux	967	1 212	2 179	(417)	(398)	(815)	2 092	(860)	2 056	(789)

¹ N'inclut pas les expositions du secteur Services bancaires de gros.

² Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt et peut comprendre des ajustements au titre d'éléments non récurrents.

³ Comprend les expositions aux autres devises.

Au 31 janvier 2026, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 2 521 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 6 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 745 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 45 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 2 179 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 87 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 815 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 45 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires est demeurée relativement stable au cours du trimestre. La diminution d'un trimestre à l'autre de la sensibilité des produits d'intérêts nets découle principalement des activités de couverture menées par le groupe de la Trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La TD met en œuvre un programme de gestion de la liquidité rigoureux, lequel est assujéti à la gouvernance et à la surveillance des risques et est conçu afin de maintenir des liquidités suffisantes pour permettre à la Banque de traverser un événement de liquidité important sans avoir recours à l'aide exceptionnelle d'une banque centrale. La Banque maintient l'accès à une base de financement stable et diversifiée et fait correspondre son profil de financement à celui des actifs et des obligations éventuelles qui pourraient être exigibles.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité du risque, le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, et le groupe Trésorerie sont responsables de l'identification, de l'évaluation, du contrôle, du suivi et de la surveillance du risque de liquidité.

- Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve tous les deux ans le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.
- Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la Banque est chargé d'établir des structures et des pratiques de gestion efficaces pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité et en assurer la gouvernance.
- Le comité général sur les liquidités et le financement, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Trésorerie, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque.

En plus de notre cadre de surveillance par un comité, les activités de gestion du risque de liquidité sont soumises au modèle de gouvernance à trois lignes de défense. Le groupe Trésorerie, première ligne de défense pour la gestion du risque de liquidité, est soumis à un contrôle de deuxième ligne indépendant et à la surveillance par la fonction gestion des risques. Le groupe d'audit interne de la TD constitue la troisième ligne de défense. Les trois lignes de défense sont indépendantes du secteur dont les activités génèrent un risque de liquidité.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport de gestion de 2025 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport de gestion de 2025 de la Banque.

Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés de la Banque pourraient être utilisés pour aider à répondre à ses besoins de financement potentiels découlant d'événements de crise. L'admissibilité des actifs liquides tient compte de la valeur du marché et de la capacité d'absorption du marché en situation de crise ainsi que des restrictions opérationnelles, juridiques ou autres qui limitent la vente des actifs, leur remobilisation comme sûretés ou leur cession en garantie.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux				
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
	31 janvier 2026				
Trésorerie et réserves des banques centrales	15 468 \$	– \$	15 468 \$	1 512 \$	13 956 \$
Obligations du gouvernement, d'organismes fédéraux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ²	110 878	102 198	213 076	84 292	128 784
Actions	19 763	3 116	22 879	19 196	3 683
Autres titres de créance	6 381	6 396	12 777	9 548	3 229
Autres titres	–	–	–	–	–
Total (libellé en dollars canadiens)	152 490	111 710	264 200	114 548	149 652
Trésorerie et réserves des banques centrales	86 866	–	86 866	167	86 699
Obligations du gouvernement, d'organismes fédéraux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement	219 926	141 965	361 891	172 280	189 611
Actions	72 501	54 546	127 047	62 067	64 980
Autres titres de créance	78 918	21 705	100 623	33 346	67 277
Autres titres	28 706	2 811	31 517	9 375	22 142
Total (non libellé en dollars canadiens)	486 917	221 027	707 944	277 235	430 709
Total	639 407 \$	332 737 \$	972 144 \$	391 783 \$	580 361 \$
	31 octobre 2025				
Total (libellé en dollars canadiens)	155 500 \$	128 048 \$	283 548 \$	124 734 \$	158 814 \$
Total (non libellé en dollars canadiens)	479 607	223 847	703 454	279 201	424 253
Total	635 107 \$	351 895 \$	987 002 \$	403 935 \$	583 067 \$

¹ Les actifs liquides non grevés comprennent les actifs au bilan, les actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension et d'autres sûretés hors bilan reçues moins les actifs liquides grevés.

² Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion, par ses filiales canadiennes et étrangères et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	251 248 \$	257 722 \$
Filiales bancaires	300 963	306 961
Succursales à l'étranger	28 150	18 384
Total	580 361 \$	583 067 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides de la Banque pour les trimestres clos les 31 janvier 2026 et 31 octobre 2025 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Moyenne pour les trois mois clos les				
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
					31 janvier 2026
Trésorerie et réserves des banques centrales	17 315 \$	– \$	17 315 \$	1 411 \$	15 904 \$
Obligations du gouvernement, d'organismes fédéraux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ²	113 942	104 359	218 301	88 169	130 132
Actions	20 459	3 175	23 634	18 590	5 044
Autres titres de créance	6 434	6 533	12 967	9 691	3 276
Autres titres	–	–	–	–	–
Total (libellé en dollars canadiens)	158 150	114 067	272 217	117 861	154 356
Trésorerie et réserves des banques centrales	85 966	–	85 966	177	85 789
Obligations du gouvernement, d'organismes fédéraux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement	218 923	156 405	375 328	184 750	190 578
Actions	70 541	53 719	124 260	62 173	62 087
Autres titres de créance	78 777	20 676	99 453	32 621	66 832
Autres titres	33 863	1 858	35 721	8 889	26 832
Total (non libellé en dollars canadiens)	488 070	232 658	720 728	288 610	432 118
Total	646 220 \$	346 725 \$	992 945 \$	406 471 \$	586 474 \$
					31 octobre 2025
Total (libellé en dollars canadiens)	157 515 \$	118 748 \$	276 263 \$	120 942 \$	155 321 \$
Total (non libellé en dollars canadiens)	479 616	224 723	704 339	280 804	423 535
Total	637 131 \$	343 471 \$	980 602 \$	401 746 \$	578 856 \$

¹ Les actifs liquides non grevés comprennent les actifs au bilan, les actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension et d'autres sûretés hors bilan reçues moins les actifs liquides grevés.

² Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion, par ses filiales canadiennes et étrangères et par les succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

TABLEAU 35 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	259 779 \$	250 998 \$
Filiales bancaires	300 135	305 921
Succursales à l'étranger	26 560	21 937
Total	586 474 \$	578 856 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités quotidiennes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. La TD a mis en place des politiques de cession d'actifs en garantie qui régissent le nombre d'actifs qu'elle grève afin de s'assurer qu'elle dispose d'actifs suffisants pour répondre à ses obligations en matière de liquidité. Un sommaire des actifs grévés et non grévés au bilan et hors bilan figure dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 36 : ACTIFS GRÉVÉS ET ACTIFS NON GRÉVÉS

(en millions de dollars canadiens)

	Total de l'actif		Grévés		Aux Non grévés	
			Autres ²	Disponibles comme garantie ³	Autres ⁴	
	Total de l'actif	Sûretés données en garantie ¹				
						31 janvier 2026
Trésorerie et montants à recevoir	6 287 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	6 287 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	113 672	7 683	–	95 125	10 864	
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres	1 047 174	460 644	25 937	498 562	62 031	
Dérivés	83 371	–	–	–	83 371	
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	931 368	44 744	104 354	64 249	718 021	
Autres actifs ⁵	102 072	214	–	–	101 858	
Total de l'actif	2 283 944 \$	513 285 \$	130 291 \$	657 936 \$	982 432 \$	
						31 octobre 2025
Total de l'actif	2 265 385 \$	525 387 \$	127 282 \$	672 337 \$	940 379 \$	

¹ Les sûretés données en garantie correspondent à la portion des actifs donnés en garantie dans le cadre de grèvement, comme les mises en pension, les prêts de valeurs mobilières, les contrats de dérivés, et les exigences liées à la participation aux chambres de compensation et aux systèmes de paiement.

² Comprennent les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la TD, telles que la titrisation des actifs et l'émission d'obligations sécurisées.

³ Représentent les actifs qui sont disponibles facilement pour être utilisés en tant que sûreté afin d'obtenir du financement ou de satisfaire aux exigences en matière de garantie. Cette catégorie comprend les prêts non grévés adossés à des biens immobiliers qui sont admissibles à titre de garantie à la Federal Home Loan Bank (FHLB).

⁴ Les autres actifs non grévés ne sont assujettis à aucune restriction quant à leur utilisation pour garantir un financement ou à titre de sûreté, mais ne sont pas considérés comme immédiatement disponibles.

⁵ Les autres actifs comprennent le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre son indicateur interne de simulation de crise de liquidité, la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour évaluer l'incidence potentielle de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations du risque de liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque maintient des plans de liquidité d'urgence pour l'entreprise et pour les filiales importantes qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers, ces plans jouant le rôle de guide pour gérer les situations de crise de liquidité et faisant partie intégrante du cadre de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Les plans de liquidité d'urgence décrivent les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de l'événement de liquidité et énumèrent les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Dans l'optique d'assurer la préparation opérationnelle, ils fournissent les principales actions requises pour mettre en œuvre chaque mesure de sortie de crise. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit peuvent avoir une incidence sur l'accès de la Banque à des sources de financement ainsi que leur coût, et sa capacité d'entreprendre certaines activités commerciales de manière rentable. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et leurs méthodes, et peuvent changer en fonction de plusieurs facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 37 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

	Au 31 janvier 2026			
	Moody's	S&P	Fitch	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa1	A+	AA	AA
Ancienne dette de premier rang ³	Aa2	A+	AA	AA
Dette de premier rang ⁴	A2	A-	AA-	AA (bas)
Obligations sécurisées	Aaa	–	AAA	AAA
Ancienne dette subordonnée – non-FPUNV	A3	A-	A	A (haut)
Dette subordonnée de catégorie 2 – FPUNV	A3 (hyb)	BBB+	A	A (bas)
Dette perpétuelle AT1 – FPUNV	Baa2 (hyb)	BBB-	BBB+	–
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	Baa2 (hyb)	BBB-	BBB+	BBB (haut)
Actions privilégiées – FPUNV	Baa2 (hyb)	BBB-	BBB+	Pfd-2
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1	F1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stables	Stables	Négatives	Stables

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Représentent la notation des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P, la notation des dépôts à long terme de Fitch et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018, qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 38 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier	31 octobre
	2026	2025
Abaissement de un cran	873 \$	968 \$
Abaissement de deux crans	1 342	1 435
Abaissement de trois crans	2 313	2 506

¹ Ces exigences de sûretés sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR)

Le LCR est une norme selon Bâle III qui vise à faire en sorte que les banques disposent d'un encours suffisant de HQLA non grevés, sous forme d'encaisse ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités, pour couvrir leurs besoins de liquidité dans un scénario de crise de liquidité qui durerait 30 jours.

Conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, la Banque doit maintenir un LCR minimum de 100 %, sauf en période de tensions financières, dans le cadre desquelles les institutions peuvent utiliser leur encours de HQLA. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice *Normes de liquidité*, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR sont constitués essentiellement de réserves auprès des banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

TABLEAU 39 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 janvier 2026	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.⁴ \$	341 809 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	512 136 \$	33 384 \$
Dépôts stables	268 789	8 064
Dépôts moins stables	243 347	25 320
Financement de gros non garanti, dont :	401 551	194 417
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	151 468	35 617
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	225 074	133 791
Dettes non garanties	25 009	25 009
Financement de gros garanti	s. o.	56 000
Exigences supplémentaires, dont :	392 289	139 555
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	85 605	75 186
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	12 007	12 007
Facilités de crédit et de liquidité	294 677	52 362
Autres obligations de financement contractuelles	19 894	10 423
Autres obligations de financement conditionnelles	872 798	13 283
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	447 062 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	301 365 \$	61 426 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	26 681	12 153
Autres entrées de trésorerie	124 014	124 014
Total des entrées de trésorerie	452 060 \$	197 593 \$

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité	341 809 \$	346 383 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	249 469	265 844
Ratio de liquidité à court terme	137 %	130 %

¹ Le LCR est calculé conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, qui tient compte des exigences en matière de liquidité publiées par le CBCB. Le LCR pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 représente la moyenne des 61 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie, et des plafonds prescrits par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

⁴ Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Le LCR moyen de la Banque était de 137 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, et continue à satisfaire aux exigences réglementaires¹⁸.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion de ses besoins de liquidités. La majorité de ces actifs liquides sont également admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Les actifs du niveau 1 de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, calculés conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF et aux exigences en matière de liquidité publiées par le CBCB, représentent 86 % du total des HQLA (86 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2025). Conformément aux exigences de la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services bancaires aux États-Unis afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services bancaires aux États-Unis et les sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services bancaires aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport de gestion de 2025 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis en interne pour l'excédent de 90 jours de la TD et sa cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires exigés notamment pour le LCR, le NSFR et les flux de trésorerie nets cumulatifs.

RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME (NSFR)

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR). La Banque doit maintenir un NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris les dépôts et le financement de gros). Les actifs qui exigent un FSR sont établis en fonction des activités au bilan et hors bilan de la Banque, de leurs caractéristiques de liquidité ainsi que des exigences de la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

¹⁸ Les attentes de la Banque à l'égard des niveaux de liquidités s'appuient sur les hypothèses de la Banque à l'égard de certains facteurs, notamment la croissance des produits, les plans stratégiques et le rythme des rachats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque (laquelle est assujettie aux prévisions financières et aux exigences en matière de fonds propres). Les hypothèses de la Banque sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs dépendants et indépendants de la volonté de la Banque, y compris les conditions générales du marché, les perspectives économiques et les enjeux géopolitiques. Se reporter à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document pour plus de renseignements sur les risques et les incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les estimations de la Banque.

TABLEAU 40 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Au 31 janvier 2026				
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance ²	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée ³
Élément du financement stable disponible					
Fonds propres	121 525 \$	s. o. \$	s. o. \$	5 504 \$	127 029 \$
Fonds propres réglementaires	121 525	s. o.	s. o.	5 504	127 029
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	–	–
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	467 152	73 276	32 821	28 715	558 938
Dépôts stables	254 686	29 087	14 037	13 983	296 902
Dépôts moins stables	212 466	44 189	18 784	14 732	262 036
Financement de gros dont :	269 400	459 409	84 942	238 343	458 145
Dépôts opérationnels	119 791	2 580	1	–	61 186
Autre financement de gros	149 610	456 829	84 941	238 343	396 959
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁴	–	1 487	2 032	37 109	–
Autres passifs dont :	45 827	–	–	96 297	8 087
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	–	–	8 891	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	45 827	77 844	2 949	6 613	8 087
Total du financement stable disponible					1 152 199 \$
Élément du financement stable requis					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	61 166 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	–	–	–	–
Prêts et titres productifs	136 722	309 423	126 521	667 975	793 885
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	–	79 004	5 307	215	9 592
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	–	99 858	9 482	13 956	29 537
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, banques centrales et entités du secteur public dont :	41 477	60 842	46 181	294 724	343 377
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour mesurer le risque de crédit	s. o.	–	–	–	–
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	37 352	65 100	62 076	283 196	292 943
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour mesurer le risque de crédit	37 352	65 100	62 076	283 196	292 943
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	57 892	4 618	3 474	75 886	118 437
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁴	–	3 094	2 701	34 834	–
Autres actifs dont :	83 596	–	–	147 491	119 005
Marchandises physiques, y compris l'or	30 963	s. o.	s. o.	s. o.	26 908
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	–	–	–	21 577	18 341
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	–	–	8 653	–
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	–	–	24 788	1 239
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	52 633	82 539	2 028	7 905	72 516
Éléments hors bilan	s. o.	–	–	865 140	31 331
Total du financement stable requis					1 005 388 \$
Ratio de liquidité à long terme					115 %
Au 31 octobre 2025					
Total du financement stable disponible					1 174 124 \$
Total du financement stable requis					1 003 524
Ratio de liquidité à long terme					117 %

¹ Le NSFR est calculé conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, qui tient compte des exigences en matière de liquidité publiées par le CBCB.² Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les marchandises physiques.³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.⁴ Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

Le NSFR de la Banque au 31 janvier 2026 était de 115 % (117 % au 31 octobre 2025), correspondant à un montant excédentaire de 147 milliards de dollars, ce qui respecte les exigences réglementaires.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément aux politiques de gestion du risque de liquidité, lesquelles exigent que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine, lesquels ont compté pour environ 62 % (64 % au 31 octobre 2025) du financement total de la Banque. Le financement provenant des dépôts non personnels présenté ci-dessous ne tient pas compte des dépôts du secteur Services bancaires de gros de la Banque (y compris ceux du sous-secteur Services bancaires de financement de grandes entreprises et de placement).

TABLEAU 41 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
Dépôts personnels	638 426 \$	650 396 \$
Dépôts non personnels	305 646	316 319
Total	944 072 \$	966 715 \$

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et de papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 31 janvier 2026.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (20 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (75 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni (100 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (5 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché mondial inscrit à la FCA (40 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		Programme de billets structurés à moyen terme liés – marché mondial non inscrit (20 milliards de dollars américains)

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 janvier 2026 s'élevait à 191,9 milliards de dollars (192,0 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

Il est à noter que le tableau 42 : Financement à long terme et le tableau 43 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

TABLEAU 42 : FINANCEMENT À LONG TERME¹

	Aux	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
Financement à long terme par devise		
Dollar canadien	25 %	26 %
Dollar américain	32	33
Euro	33	32
Livre sterling	5	4
Autres	5	5
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	52 %	53 %
Obligations sécurisées	38	37
Titrisation de prêts hypothécaires ²	8	8
Titres adossés à des créances mobilières à terme	2	2
Total	100 %	100 %

¹ Le tableau comprend les billets garantis et non garantis, de premier rang et subordonnés, sauf les billets structurés et le papier commercial, émis à des investisseurs externes et d'une durée initiale de plus de un an.

² La titrisation de prêts hypothécaires exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 janvier 2026 et 31 octobre 2025.

TABEAU 43 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

								Aux	
								31 janvier 2026	31 octobre 2025
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques ¹	1 735 \$	516 \$	216 \$	860 \$	3 327 \$	– \$	– \$	3 327 \$	2 738 \$
Billet de dépôt au porteur	603	5 569	1 249	461	7 882	–	–	7 882	5 732
Certificats de dépôt	13 643	27 298	21 943	36 933	99 817	21	–	99 838	90 513
Papier commercial	15 021	19 898	17 527	6 519	58 965	–	–	58 965	53 759
Obligations sécurisées	–	10 028	3 420	9 710	23 158	19 851	29 523	72 532	70 558
Titrisation de prêts hypothécaires ²	33	673	1 423	2 301	4 430	4 075	31 915	40 420	40 124
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ³	117	–	1 340	–	1 457	–	–	1 457	1 455
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁴	–	2 772	6 340	9 910	19 022	26 595	54 144	99 761	100 681
Billets et débentures subordonnés ⁵	–	–	–	–	–	–	10 642	10 642	10 733
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1 640	2 214	3 257	5 523	12 634	1 311	1 454	15 399	15 702
Divers ⁶	47 430	6 776	1 073	2 230	57 509	2 279	3 924	63 712	47 820
Total	80 222 \$	75 744 \$	57 788 \$	74 447 \$	288 201 \$	54 132 \$	131 602 \$	473 935 \$	439 815 \$
Dont :									
Garantis	1 673 \$	16 993 \$	8 100 \$	17 534 \$	44 300 \$	25 238 \$	62 894 \$	132 432 \$	126 388 \$
Non garantis	78 549	58 751	49 688	56 913	243 901	28 894	68 708	341 503	313 427
Total	80 222 \$	75 744 \$	57 788 \$	74 447 \$	288 201 \$	54 132 \$	131 602 \$	473 935 \$	439 815 \$

¹ Comprennent seulement les dépôts commerciaux à échéance déterminée auprès de banques.

² Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

³ Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

⁴ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 2,6 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

⁵ Les billets et débentures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁶ Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 36,8 milliards de dollars (26,9 milliards de dollars au 31 octobre 2025) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant à 1,1 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2026 (1,0 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2025), et les autres titres adossés à des actifs émis étaient de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2026 (0,2 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2025). La Banque a également émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant à 6,4 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2026 (10,8 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2025). Les obligations sécurisées émises se sont élevées à 2,3 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2026 (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2025).

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. L'objectif de la Banque est de financer de façon adéquate ses actifs pour se protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. De plus, la Banque accorde du financement à long terme à l'égard de ces actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 janvier 2026									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 287 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	6 287 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	110 870	583	206	–	–	–	–	–	2 013	113 672
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	3 308	6 034	7 188	2 556	3 604	11 709	34 863	32 647	132 979	234 888
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	521	5	2	552	3 259	1 851	2 235	8 425
Dérivés	10 414	14 640	7 753	5 911	6 370	11 649	17 638	8 996	–	83 371
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	408	257	625	224	329	1 328	3 289	578	–	7 038
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 785	2 732	5 455	5 839	3 172	6 695	50 444	48 444	3 306	127 872
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 574	4 092	9 228	5 941	4 394	39 753	60 544	108 745	(1)	234 270
Valeurs mobilières prises en pension ²	160 563	33 191	17 136	7 484	3 445	403	700	–	3	222 925
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	5 379	11 830	18 504	22 643	16 498	74 375	110 524	48 398	–	308 151
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 624	3 873	8 194	6 551	5 488	32 888	103 033	37 746	67 233	266 630
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	41 070	41 070
Entreprises et gouvernements	67 097	15 673	17 375	16 585	15 415	38 638	90 684	55 595	34 139	351 201
Total des prêts	74 100	31 376	44 073	45 779	37 401	145 901	304 241	141 739	142 442	967 052
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(8 566)	(8 566)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	74 100	31 376	44 073	45 779	37 401	145 901	304 241	141 739	133 876	958 486
Goodwill ³	–	–	–	–	–	–	–	–	18 472	18 472
Autres immobilisations incorporelles ³	–	–	–	–	–	–	–	–	3 437	3 437
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation ³	–	2	4	7	15	66	697	3 230	5 894	9 915
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	4 983	4 983
Montants à recevoir des courtiers et des clients	37 015	–	–	–	–	–	–	–	–	37 015
Autres actifs	5 431	4 441	1 120	615	494	203	494	497	14 955	28 250
Total de l'actif	411 755 \$	97 348 \$	93 309 \$	74 361 \$	59 226 \$	218 259 \$	476 169 \$	346 727 \$	322 152 \$	2 099 306 \$
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	2 154 \$	7 618 \$	3 793 \$	4 731 \$	5 009 \$	7 361 \$	8 211 \$	3 451 \$	– \$	42 328 \$
Dérivés	13 868	13 526	9 728	5 681	5 691	8 527	17 318	9 156	–	83 495
Passifs de titrisation à la juste valeur	33	485	1 061	742	605	2 508	14 566	5 399	–	25 399
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	71 453	56 421	48 410	29 282	19 378	–	3	–	290	225 237
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	15 434	24 951	25 720	19 759	17 493	16 699	12 407	1	505 962	638 426
Banques	10 149	4 179	–	48	–	1	2	–	10 150	24 529
Entreprises et gouvernements	21 121	27 199	17 904	10 590	15 004	47 910	52 756	34 511	355 194	582 189
Total des dépôts	46 704	56 329	43 624	30 397	32 497	64 610	65 165	34 512	871 306	1 245 144
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	2 494	1 769	946	1 236	634	6 283	12 660	12 116	3 317	41 455
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	187 630	20 130	5 136	707	95	44	40	–	–	213 782
Passifs de titrisation au coût amorti	–	188	362	568	387	1 566	5 195	6 755	–	15 021
Montants à payer aux courtiers et aux clients	29 328	–	–	–	–	–	–	–	–	29 328
Passifs au titre des contrats d'assurance	222	411	617	617	650	1 196	1 994	856	807	7 370
Autres passifs	8 261	2 564	2 266	1 372	2 814	2 455	1 513	5 713	7 551	34 509
Billets et débentures subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	10 642	–	10 642
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	125 596	125 596
Total du passif et des capitaux propres	362 147 \$	159 441 \$	115 943 \$	75 333 \$	67 760 \$	94 550 \$	126 665 \$	88 600 \$	1 008 867 \$	2 099 306 \$
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	12 183 \$	40 416 \$	36 226 \$	24 027 \$	25 417 \$	51 621 \$	176 008 \$	4 861 \$	1 896 \$	372 655 \$
Autres engagements ⁸	118	207	323	228	369	879	2 618	302	12	5 056
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	233	1 286	3 385	751	3 411	6 180	2 046	–	–	17 292
Total des engagements hors bilan	12 534 \$	41 909 \$	39 934 \$	25 006 \$	29 197 \$	58 680 \$	180 672 \$	5 163 \$	1 908 \$	395 003 \$

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁵ Comprennent 73 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 10 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 mois à 3 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 20 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 22 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁶ Comprennent 531 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2025									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 512 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	7 512 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	106 857	724	39	—	—	—	—	—	1 797	109 417
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	4 243	5 867	5 219	3 647	4 107	10 100	33 372	31 052	122 529	220 136
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	74	—	332	2 939	1 873	2 177	7 395
Dérivés	10 478	12 594	7 269	4 638	5 006	11 761	17 913	13 313	—	82 972
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	271	226	543	649	251	1 396	2 715	935	—	6 986
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 959	4 006	3 698	3 802	6 061	6 002	48 054	49 739	3 048	126 369
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	4 850	3 768	5 670	7 152	3 992	28 954	70 952	115 102	(1)	240 439
Valeurs mobilières prises en pension ²	164 872	40 541	28 394	6 906	4 840	786	739	—	—	247 078
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	3 463	7 240	16 334	25 284	23 462	78 900	112 140	48 240	—	315 063
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 115	2 652	6 373	9 240	7 052	31 673	96 668	37 975	66 285	259 033
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	41 662	41 662
Entreprises et gouvernements	59 741	12 360	13 577	17 631	17 491	44 950	89 699	56 975	33 519	345 943
Total des prêts	64 319	22 252	36 284	52 155	48 005	155 523	298 507	143 190	141 466	961 701
Provision pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	(8 689)	(8 689)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	64 319	22 252	36 284	52 155	48 005	155 523	298 507	143 190	132 777	953 012
Goodwill ³	—	—	—	—	—	—	—	—	18 980	18 980
Autres immobilisations incorporelles ³	—	—	—	—	—	—	—	—	3 409	3 409
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation ³	—	3	2	4	10	86	679	3 333	6 015	10 132
Actifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	5 388	5 388
Montants à recevoir des courtiers et des clients	27 345	—	—	—	—	—	—	—	—	27 345
Autres actifs	5 207	2 630	3 076	521	485	199	412	507	14 951	27 988
Total de l'actif	397 913 \$	92 611 \$	90 194 \$	79 548 \$	72 757 \$	215 139 \$	476 282 \$	359 044 \$	311 070 \$	2 094 558 \$
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	3 346 \$	4 147 \$	5 288 \$	2 790 \$	4 967 \$	6 314 \$	7 931 \$	3 099 \$	— \$	37 882 \$
Dérivés	10 690	13 350	8 930	7 039	4 359	8 034	15 169	11 785	—	79 356
Passifs de titrisation à la juste valeur	—	1 096	570	1 069	739	2 248	13 667	5 894	—	25 283
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	48 996	46 231	57 600	26 665	17 192	652	3	—	296	197 635
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	15 300	30 652	24 351	17 289	19 285	17 296	12 784	2	513 437	650 396
Banques	15 232	96	56	—	49	2	2	—	11 796	27 233
Entreprises et gouvernements	18 548	20 498	19 236	15 276	10 272	51 067	56 791	32 004	365 783	589 475
Total des dépôts	49 080	51 246	43 643	32 565	29 606	68 365	69 577	32 006	891 016	1 267 104
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	2 677	575	1 304	1 647	1 245	6 351	14 346	12 879	2 771	43 795
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	196 625	20 970	3 017	237	114	164	23	—	—	221 150
Passifs de titrisation au coût amorti	—	719	182	367	567	1 602	5 104	6 300	—	14 841
Montants à payer aux courtiers et aux clients	27 434	—	—	—	—	—	—	—	—	27 434
Passifs au titre des contrats d'assurance	215	405	607	608	641	1 137	1 508	1 288	869	7 278
Autres passifs	5 198	6 600	2 535	1 628	922	2 380	2 024	5 944	7 009	34 240
Billets et débentures subordonnés	—	—	—	—	—	—	—	10 733	—	10 733
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	127 827	127 827
Total du passif et des capitaux propres	344 261 \$	145 339 \$	123 676 \$	74 615 \$	60 352 \$	97 247 \$	129 352 \$	89 928 \$	1 029 788 \$	2 094 558 \$
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	16 424 \$	45 279 \$	31 734 \$	23 774 \$	23 268 \$	49 354 \$	174 265 \$	3 658 \$	1 990 \$	369 746 \$
Autres engagements ⁸	131	233	271	325	246	931	2 864	376	12	5 389
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	1 312	1 004	1 855	3 143	1 787	7 012	2 930	—	—	19 043
Total des engagements hors bilan	17 867 \$	46 516 \$	33 860 \$	27 242 \$	25 301 \$	57 297 \$	180 059 \$	4 034 \$	2 002 \$	394 178 \$

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁵ Comprendent 70 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 10 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 24 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 19 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 ans à 5 ans et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».⁶ Comprendent 623 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.⁸ Comprendent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

FAITS NOUVEAUX RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En mai 2025, le BSIF a publié une version à l'étude des modifications proposées à la ligne directrice *Normes de liquidité* de 2026 aux fins de consultation publique. Les propositions visent à introduire des catégories de dépôts afin d'évaluer les risques de liquidité associés aux billets structurés et aux dépôts provenant d'intermédiaires financiers non bancaires, et à clarifier les attentes à l'égard des instruments assortis de caractéristiques conditionnelles ou de profils d'échéance incertains, particulièrement en ce qui touche les caractéristiques de rachat anticipé et ce que cela implique sur le plan de la liquidité. La version finale de la ligne directrice a été publiée en janvier 2026 et sera mise en œuvre en mai 2026.

ISSB – IFRS S1 ET IFRS S2

En mars 2025, le BSIF a publié des modifications à la ligne directrice B-15 pour s'assurer de l'interopérabilité continue avec les exigences de la version finale des normes du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID). Les principales modifications comprennent le report de la date de mise en œuvre pour la communication d'informations sur les indicateurs sectoriels et sur les émissions de GES du champ d'application 3, qui passe de l'exercice 2025 à l'exercice 2028. Le rapport annuel sur la durabilité 2025 de la Banque tiendra compte de l'intégration graduelle des exigences relatives aux indicateurs intersectoriels, en vigueur au 31 octobre 2025.

En avril 2025, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont annoncé qu'elles suspendaient leurs travaux visant l'élaboration d'un nouveau règlement sur la communication obligatoire d'information liée aux changements climatiques qui est fondé sur les deux normes publiées par le CCNID. Les normes du CCNID, publiées en décembre 2024, sont fondées sur les normes internationales sur la durabilité publiées par l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Ces normes énoncent les obligations de communiquer les informations significatives du point de vue financier sur les risques et les possibilités liés à la durabilité et aux changements climatiques dans le but de répondre aux besoins d'information des investisseurs. Pour devenir obligatoires au Canada, ces normes doivent d'abord être intégrées dans un règlement des ACVM. La Banque continue d'évaluer l'incidence de l'application de ces normes et de suivre l'évolution de la situation du côté des différents organismes de normalisation et de réglementation.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2025 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants qu'elle ne consolide pas. Les conduits multicédants titrisent des actifs initiés par des tiers. La Banque gère les conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 31 janvier 2026, l'exposition éventuelle totale de perte que courait la Banque en raison des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 56,5 milliards de dollars (57,5 milliards de dollars au 31 octobre 2025). De plus, au 31 janvier 2026, le financement à risque fourni par la Banque en vertu de ces facilités de liquidité dans le cadre des émissions de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en circulation s'établissait à 39,2 milliards de dollars (38,5 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2026 et des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2026 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque n'a adopté aucune nouvelle norme comptable pour les trois mois clos le 31 janvier 2026.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte, notamment pour ce qui est des risques liés à la grande incertitude en matière de politique et de commerce. Ces ajustements seront mis à jour au besoin dans les périodes à venir.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Aucune nouvelle norme ni modification comptable n'a été publiée au cours des trois mois clos le 31 janvier 2026. Pour une description des modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Pour plus de renseignements sur les modifications de méthodes, procédures et estimations comptables apportées par la Banque, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2026 de la Banque.

TERMES FINANCIERS ET BANCAIRES

Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

Actifs pondérés en fonction des risques : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actifs productifs d'intérêts moyens : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à la participation dans Schwab et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Charges nettes du Siège social : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

Contrats à terme de gré à gré : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

Contrats à terme standardisés : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

Conventions-cadres de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

Coût amorti : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

Couverture : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Équivalence fiscale : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) : Instruments (actions privilégiées et dette subordonnée) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le CSF en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

Juste valeur : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Levier d'exploitation : Mesure non conforme aux PCGR qui, pour la Banque, correspond à la différence entre la variation en pourcentage des produits rajustés (secteur Services bancaires aux États-Unis, selon la devise d'origine), déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance, et la variation en pourcentage des charges rajustées (secteur Services bancaires aux États-Unis, en dollars américains), majorées de la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants de la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque. Ensemble, ces rajustements fournissent une mesure du levier d'exploitation que la direction estime plus révélatrice du rendement sous-jacent.

Marge d'intérêts nette : Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque moins les coûts de financement. La marge d'intérêts nette rajustée est calculée de la même façon, mais en utilisant les produits d'intérêts nets rajustés.

Méthode du taux d'intérêt effectif : Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon cette méthode, le taux d'intérêt effectif, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

Obligations garanties par une hypothèque : Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) : Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

Perte en cas de défaillance (PCD) : Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Pertes de crédit attendues : Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

Points de base (pdb) : Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance (PD) : Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

Produits liés aux activités de négociation : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation, et les produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVRN et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) du secteur Services bancaires de gros sont également une mesure financière non conforme aux PCGR et sont calculés de la même manière, en utilisant les rajustements de l'équivalence fiscale. Les deux mesures servent à évaluer le rendement des activités de négociation.

Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) : Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) : Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Rajustement de la valeur du crédit (RVC) : Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

Ratio cours/bénéfice : Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

Ratio de versement de dividendes : Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Ratio d'efficacité : Mesure l'efficacité opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité de nos activités. Le ratio d'efficacité rajusté est calculé de la même manière, mais en utilisant les charges autres que d'intérêts rajustées et le total des produits rajustés.

Ratio de fonds propres de catégorie 1 : De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio du total des fonds propres : Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Rendement de l'action : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

Rendement des actifs pondérés en fonction des risques : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0) : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA0 rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Rendement total pour les actionnaires : Rendement total gagné sur un placement dans des actions ordinaires de la TD. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, en supposant que les dividendes versés sont réinvestis en actions additionnelles.

Résultat de base par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultat dilué par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultats rajustés : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

Sinistres liés aux catastrophes : Sinistres liés à un événement unique survenu au cours de la période, pour lesquels le total des demandes d'indemnisation est égal ou supérieur à un seuil interne de 5 millions de dollars avant la réassurance. Le seuil interne de la Banque pourrait changer de temps à autre.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

Taux de croissance annuel composé (TCAC) : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

Taux d'imposition effectif : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

Taux d'intérêt effectif : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

Titre adossé à des actifs : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

Titrisation : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels) : Flux de trésorerie contractuels d'un actif financier qui concordent avec un contrat de prêt de base.

Valeur à risque (VaR) : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

Valeur comptable : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

Valeur comptable par action : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026	31 octobre 2025
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 287 \$	7 512 \$
a productifs d'intérêts auprès de banques	113 672	109 417
	119 959	116 929
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	234 888	220 136
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	8 425	7 395
Dérivés (Note 4)	83 371	82 972
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	7 038	6 986
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	127 872	126 369
	461 594	443 858
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	234 270	240 439
Valeurs mobilières prises en pension	222 925	247 078
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	308 151	315 063
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	266 630	259 033
Cartes de crédit	41 070	41 662
Entreprises et gouvernements	351 201	345 943
	967 052	961 701
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(8 566)	(8 689)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	958 486	953 012
Divers		
Goodwill	18 472	18 980
Autres immobilisations incorporelles	3 437	3 409
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation	9 915	10 132
Actifs d'impôt différé	4 983	5 388
Montants à recevoir des courtiers et des clients	37 015	27 345
Autres actifs (Note 8)	28 250	27 988
	102 072	93 242
Total de l'actif	2 099 306 \$	2 094 558 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 9)	42 328 \$	37 882 \$
Dérivés (Note 4)	83 495	79 356
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	25 399	25 283
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 9)	225 237	197 635
	376 459	340 156
Dépôts (Notes 4, 9)		
Particuliers	638 426	650 396
Banques	24 529	27 233
Entreprises et gouvernements	582 189	589 475
	1 245 144	1 267 104
Divers		
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	41 455	43 795
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	213 782	221 150
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	15 021	14 841
Montants à payer aux courtiers et aux clients	29 328	27 434
Passifs au titre des contrats d'assurance	7 370	7 278
Autres passifs (Note 10)	34 509	34 240
	341 465	348 738
Billets et débentures subordonnés (Notes 4, 11)	10 642	10 733
Total du passif	1 973 710	1 966 731
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 12)	24 551	24 727
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	11 625	11 625
Actions propres – actions ordinaires (Note 12)	(5)	–
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(11)	(4)
Surplus d'apport	315	285
Résultats non distribués	78 253	78 320
Cumul des autres éléments du résultat global	10 868	12 874
Total des capitaux propres	125 596	127 827
Total du passif et des capitaux propres	2 099 306 \$	2 094 558 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Produits d'intérêts¹ (Note 19)		
Prêts	12 719 \$	13 467 \$
Prises en pension	2 217	2 606
Valeurs mobilières		
Intérêts	4 259	4 702
Dividendes	632	523
Dépôts auprès de banques	869	1 574
	20 696	22 872
Charges d'intérêts (Note 19)		
Dépôts	8 586	11 223
Passifs de titrisation	231	228
Billets et débentures subordonnés	122	135
Mises en pension et ventes à découvert	2 752	2 990
Divers	216	430
	11 907	15 006
Produits d'intérêts nets	8 789	7 866
Produits autres que d'intérêts		
Services de placement et de valeurs mobilières	2 369	2 014
Commissions sur crédit	393	419
Produits (pertes) de négociation	1 499	1 305
Frais de service	703	686
Services de cartes	728	773
Produits des activités d'assurance	2 001	1 870
Autres produits (pertes) (Note 5)	103	(884)
	7 796	6 183
Total des produits	16 585	14 049
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	1 039	1 212
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 622	1 507
Charges autres que d'intérêts		
Salaires et avantages du personnel	4 957	4 650
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	517	512
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	707	689
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	208	187
Communication et marketing	355	341
Charges de restructuration (Note 17)	200	–
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	128	129
Services professionnels, services-conseils et services externes	1 046	893
Divers	635	669
	8 753	8 070
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	5 171	3 260
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 128	698
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	–	231
Résultat net	4 043	2 793
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	101	86
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 942 \$	2 707 \$
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 16)		
De base	2,35 \$	1,55 \$
Dilué	2,34	1,55
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	1,08	1,05

¹ Pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 18 724 millions de dollars et 20 746 millions de dollars qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Résultat net	4 043 \$	2 793 \$
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</i>		
Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profit latent (perte latente)	334	134
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	(4)	9
Provision pour pertes sur créances comptabilisée en résultat	1	(1)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Profit latent (perte latente)	(89)	(35)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	2	2
	244	109
Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture		
Profit latent (perte latente)	(3 552)	5 219
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	–	–
Profit net (perte nette) sur les couvertures	2 410	(3 576)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	–
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(670)	993
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	–
	(1 812)	2 636
Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Profit (perte)	(1 959)	1 489
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	1 346	(1 184)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Profit (perte)	509	(381)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(342)	281
	(446)	205
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab		
	–	(338)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</i>		
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel		
Profit (perte)	(69)	23
Impôt sur le résultat	19	(5)
	(50)	18
Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profit net latent (perte nette latente)	29	14
Impôt sur le résultat	(8)	(3)
	21	11
Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit (perte)	(17)	(10)
Impôt sur le résultat	4	3
	(13)	(7)
Total des autres éléments du résultat global	(2 056)	2 634
Total du résultat global	1 987 \$	5 427 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	1 886 \$	5 341 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	101	86

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Actions ordinaires (Note 12)		
Solde au début de la période	24 727 \$	25 373 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	108	25
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	–	130
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(284)	–
Solde à la fin de la période	24 551	25 528
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)		
Solde au début de la période	11 625	10 888
Émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	750
Rachat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	(500)
Solde à la fin de la période	11 625	11 138
Actions propres – actions ordinaires (Note 12)		
Solde au début de la période	–	(17)
Achat d'actions	(3 314)	(3 504)
Vente d'actions	3 309	3 483
Solde à la fin de la période	(5)	(38)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)		
Solde au début de la période	(4)	(18)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(162)	(1 120)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	155	1 087
Solde à la fin de la période	(11)	(51)
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	285	204
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	6	(12)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	13	–
Divers	11	(3)
Solde à la fin de la période	315	189
Résultats non distribués		
Solde au début de la période	78 320	70 826
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	4 043	2 793
Dividendes sur actions ordinaires	(1 811)	(1 836)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(101)	(86)
Frais liés à l'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	(2)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(2 162)	–
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(50)	18
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14	5
Solde à la fin de la période	78 253	71 718
Cumul des autres éléments du résultat global		
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période		(208)
Autres éléments du résultat global	243	110
Provision pour pertes sur créances	1	(1)
Solde à la fin de la période	527	(99)
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	146	35
Autres éléments du résultat global	35	16
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	(14)	(5)
Solde à la fin de la période	167	46
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>		
Solde au début de la période	(28)	(22)
Autres éléments du résultat global	(13)	(7)
Solde à la fin de la période	(41)	(29)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>		
Solde au début de la période	13 242	12 893
Autres éléments du résultat global	(1 812)	2 636
Solde à la fin de la période	11 430	15 529
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>		
Solde au début de la période	(769)	(2 924)
Autres éléments du résultat global	(446)	205
Solde à la fin de la période	(1 215)	(2 719)
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</i>	–	(2 208)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	10 868	10 520
Total des capitaux propres	125 596 \$	119 004 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat net	4 043 \$	2 793 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	1 039	1 212
Amortissement	338	345
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	208	187
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(3)	920
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	–	(231)
Impôt différé	426	(70)
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 8, 10)	(80)	(237)
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	(7 368)	(8 044)
Valeurs mobilières prises en pension	24 153	(13 902)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	(2 340)	6 571
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	(14 752)	(23 085)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(6 527)	(17 124)
Dépôts	(17 514)	18 592
Dérivés	3 740	825
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 030)	(941)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27 550	2 904
Passifs de titrisation	296	1 149
Impôt exigible	(103)	(1 581)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(7 776)	(3 979)
Divers, y compris la perte latente (le profit latent) de change	8 285	(16 583)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	12 585	(50 279)
Flux de trésorerie des activités de financement		
Émission de billets et débentures subordonnés (Note 11)	–	2 112
Rachat de billets et débentures subordonnés (Note 11)	(6)	(67)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission (Note 12)	98	22
Rachat d'actions ordinaires, y compris l'impôt sur la valeur nette des rachats d'action (Note 12)	(2 446)	–
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission (Note 12)	–	748
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	–	(500)
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	3 470	4 558
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(3 476)	(4 624)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	(141)	(1 792)
Remboursement des obligations locatives	(163)	(169)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(2 664)	288
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(6 928)	39 040
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Achats	(12 012)	(20 977)
Produit tiré des échéances	7 278	8 306
Produit tiré des ventes	482	840
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti		
Achats	(12 045)	(7 133)
Produit tiré des échéances	12 746	12 590
Produit tiré des ventes	47	17 752
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(531)	(497)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(10 963)	49 921
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(183)	185
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(1 225)	115
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	7 512	6 437
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	6 287 \$	6 552 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	1 497 \$	1 321 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	12 014	15 478
Montant des intérêts reçus au cours de la période	20 091	22 584
Montant des dividendes reçus au cours de la période	643	626

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), et appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées. Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2026 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque le 25 février 2026, conformément à une recommandation du comité d'audit.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2025. Les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, se rapportant au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires, comme le permettent les Normes internationales d'information financière (IFRS).

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque n'a adopté aucune nouvelle norme comptable pour les trois mois clos le 31 janvier 2026.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Aucune nouvelle norme ni modification comptable n'a été publiée au cours des trois mois clos le 31 janvier 2026. Pour une description des modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte, notamment pour ce qui est des risques liés à la grande incertitude entourant les politiques et le commerce. Ces ajustements seront mis à jour au besoin dans les périodes à venir.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois clos le 31 janvier 2026.

a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026		31 octobre 2025	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	176 562 \$	176 063 \$	183 593 \$	182 478 \$
Autres titres de créance	57 708	57 695	56 846	56 679
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	234 270	233 758	240 439	239 157
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	958 486	961 507	953 012	956 424
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 192 756 \$	1 195 265 \$	1 193 451 \$	1 195 581 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	1 245 144 \$	1 245 666 \$	1 267 104 \$	1 267 466 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	15 021	15 029	14 841	14 805
Billets et débentures subordonnés	10 642	10 770	10 733	10 929
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 270 807 \$	1 271 465 \$	1 292 678 \$	1 293 200 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2026 et 31 octobre 2025, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026				31 octobre 2025				Aux
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction¹									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	3 860	\$ 3 358	\$ –	\$ 7 218	\$ 4 892	\$ 3 875	\$ –	\$ 8 767	\$
Provinces	–	5 678	–	5 678	–	4 537	–	4 537	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	2 352	23 422	–	25 774	2 973	20 811	–	23 784	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE ²	238	7 188	–	7 426	283	5 818	–	6 101	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	766	–	766	–	768	–	768	
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	–	6 223	66	6 289	–	6 695	67	6 762	
Autres émetteurs	–	19 561	1	19 562	–	16 508	–	16 508	
Titres de capitaux propres	98 186	278	23	98 487	87 713	171	25	87 909	
Prêts détenus à des fins de transaction	–	28 859	179	29 038	–	30 032	–	30 032	
Marchandises	32 503	2 146	–	34 649	33 446	1 521	–	34 967	
Droits conservés	–	1	–	1	–	1	–	1	
	137 139	97 480	269	234 888	129 307	90 737	92	220 136	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	431	5 577	1 622	7 630	465	5 019	1 567	7 051	
Prêts	–	795	–	795	–	344	–	344	
	431	6 372	1 622	8 425	465	5 363	1 567	7 395	
Dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	1	7 074	10	7 085	6	10 990	8	11 004	
Contrats de change	99	54 103	–	54 202	30	53 576	3	53 609	
Contrats dérivés de crédit	–	80	–	80	–	44	–	44	
Dérivés d'actions	152	12 856	–	13 008	162	12 534	–	12 696	
Contrats de marchandises et autres contrats	2 249	6 732	15	8 996	752	4 867	–	5 619	
	2 501	80 845	25	83 371	950	82 011	11	82 972	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières ¹	–	7 038	–	7 038	–	6 986	–	6 986	
	–	7 038	–	7 038	–	6 986	–	6 986	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	4	16 018	–	16 022	100	15 791	–	15 891	
Provinces	–	20 908	–	20 908	–	21 080	–	21 080	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	830	55 189	–	56 019	851	53 641	–	54 492	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	8 023	–	8 023	–	7 875	–	7 875	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 748	–	1 748	–	1 896	–	1 896	
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs	–	8 616	–	8 616	–	8 709	–	8 709	
Obligations de sociétés et autres	–	12 752	–	12 752	–	13 091	–	13 091	
Titres de capitaux propres	1 145	2	2 159	3 306	1 136	–	1 911	3 047	
Prêts	–	478	–	478	–	288	–	288	
	1 979	123 734	2 159	127 872	2 087	122 371	1 911	126 369	
Valeurs mobilières prises en pension	–	7 406	–	7 406	–	7 574	–	7 574	
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction									
Dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	2	6 948	72	7 022	6	9 572	76	9 654	
Contrats de change	136	46 037	1	46 174	24	42 496	5	42 525	
Contrats dérivés de crédit	–	423	–	423	–	440	–	440	
Dérivés d'actions	–	19 096	120	19 216	–	19 528	155	19 683	
Contrats de marchandises et autres contrats	2 806	7 822	32	10 660	806	6 193	55	7 054	
	2 944	80 326	225	83 495	836	78 229	291	79 356	
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	25 399	–	25 399	–	25 283	–	25 283	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	–	225 237	–	225 237	–	197 633	2	197 635	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert¹	12 578	28 877	–	41 455	15 342	28 453	–	43 795	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	11 531	–	11 531	–	11 557	–	11 557	

¹ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

² Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs et les passifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 selon que la fréquence et le volume de transactions soient suffisants ou non sur un marché actif.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2026, la Banque a transféré du niveau 2 au niveau 1 des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction de 1 752 millions de dollars, des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) de 2 millions de dollars et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert de 1 062 millions de dollars. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2026, la Banque a transféré du niveau 1 au niveau 2 des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction de 2 828 millions de dollars, des actifs financiers à la JVAERG de 510 millions de dollars et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert de 2 165 millions de dollars. Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos le 31 janvier 2025.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3

Les tableaux ci-après présentent les variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités ¹		Transferts			Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2025	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{3,4}	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 janvier 2026	
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Autres titres de créance	67 \$	1 \$	– \$	– \$	(4) \$	3 \$	– \$	67 \$	(4) \$
Titres de capitaux propres	25	(2)	–	–	–	–	–	23	–
Prêts détenus à des fins de transaction	–	(114)	–	293	–	–	–	179	–
	92	(115)	–	293	(4)	3	–	269	(4)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	1 567	4	(4)	69	(14)	–	–	1 622	1
	1 567	4	(4)	69	(14)	–	–	1 622	1
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres de capitaux propres	1 911	–	1	309	(62)	–	–	2 159	3
	1 911 \$	– \$	1 \$	309 \$	(62) \$	– \$	– \$	2 159 \$	3 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(273) \$	21 \$	– \$	– \$	21 \$	– \$	7 \$	(224) \$	24 \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(68)	5	–	–	1	–	–	(62)	–
Contrats de change	(2)	4	–	–	–	–	(3)	(1)	–
Dérivés d'actions	(155)	2	–	–	(1)	1	33	(120)	–
Contrats de marchandises et autres contrats	(55)	39	–	–	(1)	–	–	(17)	–
	(280)	50	–	–	(1)	1	30	(200)	–
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(2)	5	–	(6)	3	–	–	–	5

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités ¹		Transferts			Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2024	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁴	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 janvier 2025	
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Autres titres de créance	26 \$	– \$	– \$	– \$	(15) \$	– \$	– \$	11 \$	(1) \$
Titres de capitaux propres	12	2	–	1	(7)	–	–	8	–
	38	2	–	1	(22)	–	–	19	(1)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	1 233	30	–	43	(19)	–	–	1 287	7
	1 233	30	–	43	(19)	–	–	1 287	7
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	7	–	–	–	(4)	–	–	3	–
Titres de capitaux propres	3 355	–	–	2	(183)	–	–	3 174	–
	3 362 \$	– \$	– \$	2 \$	(187) \$	– \$	– \$	3 177 \$	– \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(505) \$	4 \$	– \$	(72) \$	114 \$	– \$	– \$	(459) \$	6 \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(158)	(6)	–	–	9	–	–	(155)	2
Contrats de change	1	6	–	–	5	7	2	21	11
Dérivés d'actions	(24)	(5)	–	–	(1)	1	–	(29)	(7)
Contrats de marchandises et autres contrats	(10)	6	–	–	–	–	–	(4)	7
	(191)	1	–	–	13	8	2	(167)	13
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(24)	–	–	(6)	29	–	–	(1)	–

¹ Comprennent les variations de change.

² Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Autres éléments du résultat global.

⁴ Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁵ Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés d'actifs dérivés de 25 millions de dollars (38 millions de dollars au 31 janvier 2025; 11 millions de dollars au 31 octobre 2025/1^{er} novembre 2025; 30 millions de dollars au 31 octobre 2024 / 1^{er} novembre 2024) et de passifs dérivés de 225 millions de dollars (205 millions de dollars au 31 janvier 2025; 291 millions de dollars au 31 octobre 2025 / 1^{er} novembre 2025; 221 millions de dollars au 31 octobre 2024 / 1^{er} novembre 2024) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES

a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2026 et 31 octobre 2025.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026				31 octobre 2025				Aux
	Coût / coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût / coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	16 019 \$	60 \$	(57) \$	16 022 \$	15 956 \$	23 \$	(88) \$	15 891 \$	
Provinces	20 681	229	(2)	20 908	20 971	120	(11)	21 080	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	55 704	353	(38)	56 019	54 279	267	(54)	54 492	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	7 998	25	–	8 023	7 864	15	(4)	7 875	
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 728	21	(1)	1 748	1 869	29	(2)	1 896	
	102 130	688	(98)	102 720	100 939	454	(159)	101 234	
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs	8 608	20	(12)	8 616	8 713	11	(15)	8 709	
Obligations de sociétés et autres	12 673	103	(24)	12 752	13 011	106	(26)	13 091	
	21 281	123	(36)	21 368	21 724	117	(41)	21 800	
Total des titres de créance	123 411	811	(134)	124 088	122 663	571	(200)	123 034	
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires	2 452	252	(25)	2 679	2 332	226	(22)	2 536	
Actions privilégiées	630	76	(79)	627	523	67	(79)	511	
	3 082	328	(104)	3 306	2 855	293	(101)	3 047	
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	126 493 \$	1 139 \$	(238) \$	127 394 \$	125 518 \$	864 \$	(301) \$	126 081 \$	

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme étant à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 31 janvier 2026 et 31 octobre 2025 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	2 679 \$	2 536 \$	20 \$	27 \$
Actions privilégiées	627	511	36	39
Total	3 306 \$	3 047 \$	56 \$	66 \$

La Banque a cédé certains titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement et a cédé des actions de la Federal Home Loan Bank (FHLB) conformément aux exigences de détention d'actions imposées par la FHLB à ses membres, comme suit :

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Titres de capitaux propres		
Juste valeur	91 \$	64 \$
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)	19	6
Actions de la FHLB		
Juste valeur	10	318
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)	–	–

c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

La Banque a cédé certains titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG au cours de l'exercice. Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur les titres cédés au cours des trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025 ¹
Titres de créance au coût amorti	(1) \$	(911) \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4	(9)
Total	3 \$	(920) \$

¹ Comprennent des pertes sur titres de créance avant impôt respectivement de 923 millions de dollars (649 millions de dollars américains) découlant de l'initiative de restructuration du bilan mise en œuvre dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Pour plus de renseignements sur la limite de l'actif des deux filiales bancaires américaines de la TD, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2025. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026				31 octobre 2025				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Titres de créance¹									
Première qualité	357 354 \$	– \$	s. o. ² \$	357 354 \$	362 521 \$	– \$	s. o. \$	362 521 \$	
Qualité inférieure	881	80	s. o.	961	738	167	s. o.	905	
Actifs surveillés et classés	s. o.	45	s. o.	45	s. o.	49	s. o.	49	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
Total des titres de créance	358 235	125	–	358 360	363 259	216	–	363 475	
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	2	–	–	2	2	–	–	2	
Total des titres de créance, déduction faite de la provision	358 233 \$	125 \$	– \$	358 358 \$	363 257 \$	216 \$	– \$	363 473 \$	

¹ Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 84 millions de dollars (94 millions de dollars au 31 octobre 2025), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

² Sans objet.

Au 31 janvier 2026, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 234 270 millions de dollars (240 439 millions de dollars au 31 octobre 2025) et des titres de créance évalués à la JVAERG de 124 088 millions de dollars (123 034 millions de dollars au 31 octobre 2025). Aux 31 janvier 2026 et 31 octobre 2025, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

a) PRÊTS

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts de la Banque aux 31 janvier 2026 et 31 octobre 2025.

Prêts (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
Prêts hypothécaires résidentiels	308 151 \$	315 063 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	266 630	259 033
Cartes de crédit	41 070	41 662
Entreprises et gouvernements	351 201	345 943
	967 052	961 701
Prêts à la JVAERG ¹	478	288
Total des prêts	967 530	961 989
Total de la provision pour pertes sur prêts	8 567	8 689
Total des prêts, déduction faite de la provision	958 963 \$	953 300 \$

¹ Compris dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au bilan consolidé intermédiaire.

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les prêts à la JVAERG sont regroupés de la manière suivante :

Prêts – Entreprises et gouvernements

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
Prêts au coût amorti	351 201 \$	345 943 \$
Prêts à la JVAERG ¹	478	288
Prêts	351 679	346 231
Provision pour pertes sur prêts	3 737	3 847
Prêts, déduction faite de la provision	347 942 \$	342 384 \$

¹ Compris dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au bilan consolidé intermédiaire.

b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2025.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventilent les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026				31 octobre 2025				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}									
Risque faible	211 463 \$	882 \$	s. o.	212 345 \$	221 168 \$	765 \$	s. o.	221 933 \$	
Risque normal	71 559	8 746	s. o.	80 305	70 217	8 391	s. o.	78 608	
Risque moyen	403	10 071	s. o.	10 474	351	9 490	s. o.	9 841	
Risque élevé	7	3 994	379	4 380	3	3 700	391	4 094	
Défaillance	s. o.	s. o.	647	647	s. o.	s. o.	587	587	
Total des prêts	283 432	23 693	1 026	308 151	291 739	22 346	978	315 063	
Provision pour pertes sur prêts	103	194	86	383	102	175	80	357	
Prêts, déduction faite de la provision	283 329	23 499	940	307 768	291 637	22 171	898	314 706	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴									
Risque faible	115 290	2 569	s. o.	117 859	110 513	2 588	s. o.	113 101	
Risque normal	82 582	15 797	s. o.	98 379	75 881	19 812	s. o.	95 693	
Risque moyen	29 966	6 610	s. o.	36 576	29 757	6 792	s. o.	36 549	
Risque élevé	5 844	6 858	458	13 160	5 407	7 209	448	13 064	
Défaillance	s. o.	s. o.	656	656	s. o.	s. o.	626	626	
Total des prêts	233 682	31 834	1 114	266 630	221 558	36 401	1 074	259 033	
Provision pour pertes sur prêts	699	1 163	275	2 137	699	1 220	274	2 193	
Prêts, déduction faite de la provision	232 983	30 671	839	264 493	220 859	35 181	800	256 840	
Cartes de crédit									
Risque faible	7 870	4	s. o.	7 874	8 011	4	s. o.	8 015	
Risque normal	11 933	111	s. o.	12 044	12 222	119	s. o.	12 341	
Risque moyen	12 598	915	s. o.	13 513	12 780	902	s. o.	13 682	
Risque élevé	2 676	4 395	411	7 482	2 727	4 329	419	7 475	
Défaillance	s. o.	s. o.	157	157	s. o.	s. o.	149	149	
Total des prêts	35 077	5 425	568	41 070	35 740	5 354	568	41 662	
Provision pour pertes sur prêts	754	1 105	451	2 310	743	1 089	460	2 292	
Prêts, déduction faite de la provision	34 323	4 320	117	38 760	34 997	4 265	108	39 370	
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5}									
Première qualité ou risque faible ou normal	142 625	127	s. o.	142 752	139 518	152	s. o.	139 670	
Qualité inférieure ou risque moyen	177 762	12 616	s. o.	190 378	173 836	13 289	s. o.	187 125	
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	531	15 132	90	15 753	538	16 098	77	16 713	
Défaillance	s. o.	s. o.	2 796	2 796	s. o.	s. o.	2 723	2 723	
Total des prêts	320 918	27 875	2 886	351 679	313 892	29 539	2 800	346 231	
Provision pour pertes sur prêts	1 167	1 688	882	3 737	1 195	1 878	774	3 847	
Prêts, déduction faite de la provision	319 751	26 187	2 004	347 942	312 697	27 661	2 026	342 384	
Total des prêts	873 109	88 827	5 594	967 530	862 929	93 640	5 420	961 989	
Total de la provision pour pertes sur prêts	2 723	4 150	1 694	8 567	2 739	4 362	1 588	8 689	
Total des prêts, déduction faite de la provision	870 386 \$	84 677 \$	3 900 \$	958 963 \$	860 190 \$	89 278 \$	3 832 \$	953 300 \$	

¹ Comprendent des prêts douteux d'un montant de 288 millions de dollars (273 millions de dollars au 31 octobre 2025) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'a été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 29 milliards de dollars (30 milliards de dollars au 31 octobre 2025) et 0,8 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2025).

³ Comprendent les prêts hypothécaires assurés de 68 milliards de dollars (69 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

⁴ Comprendent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 5 milliards de dollars (5 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

⁵ Comprendent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 24 milliards de dollars (24 milliards de dollars au 31 octobre 2025), qui sont principalement présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

Prêts par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026				31 octobre 2025				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Expositions de détail²									
Risque faible	317 097 \$	1 300 \$	s. o. \$	318 397 \$	318 759 \$	1 464 \$	s. o. \$	320 223 \$	
Risque normal	63 899	1 086	s. o.	64 985	62 564	1 147	s. o.	63 711	
Risque moyen	16 259	1 177	s. o.	17 436	16 381	1 295	s. o.	17 676	
Risque élevé	1 331	1 101	–	2 432	1 282	1 092	–	2 374	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
Expositions autres que de détail³									
Première qualité	321 807	–	s. o.	321 807	319 274	–	s. o.	319 274	
Qualité inférieure	104 910	5 629	s. o.	110 539	103 936	5 710	s. o.	109 646	
Actifs surveillés et classés	538	4 532	–	5 070	150	4 905	–	5 055	
Défaillance	s. o.	s. o.	399	399	s. o.	s. o.	343	343	
Total des instruments de crédit hors bilan	825 841	14 825	399	841 065	822 346	15 613	343	838 302	
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	469	555	6	1 030	470	566	16	1 052	
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	825 372 \$	14 270 \$	393 \$	840 035 \$	821 876 \$	15 047 \$	327 \$	837 250 \$	

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

² Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 401 milliards de dollars (401 milliards de dollars au 31 octobre 2025), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

³ Comprennent la tranche non utilisée de 66 milliards de dollars (67 milliards de dollars au 31 octobre 2025) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 31 janvier 2026 et 2025 et pour les trois mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)										
	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période
	31 janvier 2026					31 janvier 2025				
Prêts hypothécaires résidentiels	357 \$	31 \$	(3) \$	(2) \$	383 \$	365 \$	(1) \$	(1) \$	5 \$	368 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	2 273	301	(343)	(24)	2 207	2 133	356	(334)	34	2 189
Cartes de crédit	2 790	483	(420)	(57)	2 796	2 699	450	(436)	84	2 797
Entreprises et gouvernements	4 321	224	(236)	(98)	4 211	3 940	407	(186)	79	4 240
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	9 741	1 039	(1 002)	(181)	9 597	9 137	1 212	(957)	202	9 594
Titres de créance au coût amorti	2	–	–	–	2	3	–	–	–	3
Titres de créance à la JVAERG	2	–	–	–	2	1	–	–	–	1
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance	4	–	–	–	4	4	–	–	–	4
Total de la provision pour pertes sur créances	9 745 \$	1 039 \$	(1 002) \$	(181) \$	9 601 \$	9 141 \$	1 212 \$	(957) \$	202 \$	9 598 \$
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	8 689 \$				8 566 \$	8 094 \$				8 654 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				1	–				1
Provision pour pertes sur prêts	8 689				8 567	8 094				8 655
Provision pour les instruments hors bilan	1 052				1 030	1 043				939
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	4				4	4				4

d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 janvier 2026 et 2025 et pour les trois mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026				Trois mois clos les			
					31 janvier 2025			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	102 \$	175 \$	80 \$	357 \$	116 \$	189 \$	60 \$	365 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ¹	24	(23)	(1)	–	35	(34)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(8)	15	(7)	–	(6)	11	(5)	–
Transfert à l'étape 3	–	(10)	10	–	–	(11)	11	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ²	(6)	5	–	(1)	(7)	4	–	(3)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	6	s. o.	s. o.	6	7	s. o.	s. o.	7
Remboursements nets ⁴	(1)	(1)	–	(2)	(1)	(1)	–	(2)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(1)	(5)	(9)	(15)	(4)	(4)	(6)	(14)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(12)	38	17	43	(28)	26	13	11
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(4)	(4)	–	–	(1)	(1)
Reprises	–	–	1	1	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	–	(1)	(2)	2	1	2	5
Solde à la fin de la période	103 \$	194 \$	86 \$	383 \$	114 \$	181 \$	73 \$	368 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	724 \$	1 275 \$	274 \$	2 273 \$	696 \$	1 175 \$	262 \$	2 133 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ¹	202	(201)	(1)	–	185	(184)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(60)	80	(20)	–	(64)	87	(23)	–
Transfert à l'étape 3	(3)	(78)	81	–	(3)	(73)	76	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ²	(84)	70	3	(11)	(82)	76	2	(4)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	92	s. o.	s. o.	92	84	s. o.	s. o.	84
Remboursements nets ⁴	(23)	(26)	(5)	(54)	(22)	(25)	(4)	(51)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(22)	(29)	(13)	(64)	(21)	(30)	(10)	(61)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(96)	132	302	338	(102)	181	309	388
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(421)	(421)	–	–	(412)	(412)
Reprises	–	–	78	78	–	–	78	78
Écart de conversion et autres ajustements	(9)	(12)	(3)	(24)	12	17	5	34
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	721	1 211	275	2 207	683	1 224	282	2 189
Moins la provision pour les instruments hors bilan⁷	22	48	–	70	25	49	–	74
Solde à la fin de la période	699 \$	1 163 \$	275 \$	2 137 \$	658 \$	1 175 \$	282 \$	2 115 \$
Cartes de crédit⁸								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	944 \$	1 386 \$	460 \$	2 790 \$	947 \$	1 374 \$	378 \$	2 699 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ¹	281	(271)	(10)	–	485	(474)	(11)	–
Transfert à l'étape 2	(91)	116	(25)	–	(86)	107	(21)	–
Transfert à l'étape 3	(9)	(273)	282	–	(5)	(242)	247	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ²	(109)	122	9	22	(222)	112	7	(103)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	48	s. o.	s. o.	48	36	s. o.	s. o.	36
Remboursements nets ⁴	15	3	17	35	18	4	18	40
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(11)	(29)	(117)	(157)	(27)	(22)	(75)	(124)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(98)	365	268	535	(247)	473	375	601
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(529)	(529)	–	–	(529)	(529)
Reprises	–	–	109	109	–	–	93	93
Écart de conversion et autres ajustements	(20)	(24)	(13)	(57)	28	40	16	84
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	950	1 395	451	2 796	927	1 372	498	2 797
Moins la provision pour les instruments hors bilan⁷	196	290	–	486	196	293	–	489
Solde à la fin de la période	754 \$	1 105 \$	451 \$	2 310 \$	731 \$	1 079 \$	498 \$	2 308 \$

¹ Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

² Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

³ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁴ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁵ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁶ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex. la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues », « Informations prospectives » et « Jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

⁷ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁸ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026				Trois mois clos les 31 janvier 2025			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Entreprises et gouvernements								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 439 \$	2 092 \$	790 \$	4 321 \$	1 150 \$	1 937 \$	853 \$	3 940 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ¹	93	(93)	–	–	88	(88)	–	–
Transfert à l'étape 2	(138)	142	(4)	–	(153)	158	(5)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(151)	153	–	(3)	(152)	155	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ¹	(31)	45	(1)	13	(28)	58	1	31
Nouveaux montages ou acquisitions ¹	419	s. o.	s. o.	419	300	s. o.	s. o.	300
Remboursements nets ¹	7	(31)	(102)	(126)	17	(19)	(10)	(12)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ¹	(267)	(255)	(102)	(624)	(169)	(196)	(76)	(441)
Modifications des risques, paramètres et modèles ¹	(92)	195	439	542	29	250	250	529
Cessions	–	–	(22)	(22)	–	–	(9)	(9)
Radiations	–	–	(256)	(256)	–	–	(202)	(202)
Reprises	–	–	20	20	–	–	16	16
Écart de conversion et autres ajustements	(10)	(39)	(27)	(76)	41	49	(2)	88
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 418	1 905	888	4 211	1 272	1 997	971	4 240
Moins la provision pour les instruments hors bilan ²	251	217	6	474	177	193	6	376
Solde à la fin de la période	1 167	1 688	882	3 737	1 095	1 804	965	3 864
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	3 192	4 705	1 700	9 597	2 996	4 774	1 824	9 594
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan²	469	555	6	1 030	398	535	6	939
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 723 \$	4 150 \$	1 694 \$	8 567 \$	2 598 \$	4 239 \$	1 818 \$	8 655 \$

¹ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

² La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

e) INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 31 janvier 2026. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Bien que les tensions commerciales se soient atténuées au cours des derniers mois, l'incertitude relative aux perspectives économiques demeure élevée, et notre scénario de base continue de refléter une croissance modérée et une hausse du taux de chômage en raison des mesures adoptées à l'égard des droits de douane. Toute nouvelle intensification des tensions commerciales représenterait un facteur de risque susceptible de nuire aux perspectives économiques. Cependant, les scénarios pessimistes au Canada et aux États-Unis de la Banque reflètent une récession et aident la Banque à prendre en compte ces risques de façon appropriée dans son processus de provisionnement.

Variables macroéconomiques

	Au					
	31 janvier 2026					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T1 2026- T4 2026 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T1 2026- T4 2026 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T1 2026- T4 2026 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹
Taux de chômage						
Canada	6,7 %	6,0 %	6,2 %	5,7 %	7,7 %	7,2 %
États-Unis	4,2	4,0	4,1	3,8	5,6	5,4
PIB réel						
Canada	1,3	1,7	1,4	1,9	(0,8)	2,1
États-Unis	2,2	2,1	2,3	2,3	(0,3)	2,5
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) ²	4,1	3,7	4,2	3,9	(4,8)	3,3
États-Unis (IPP CoreLogic) ³	1,6	3,5	2,2	4,1	(6,4)	4,1
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	2,25	2,25	2,50	2,50	1,13	1,42
États-Unis	3,44	3,25	3,63	3,50	2,06	2,30
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	4,03	4,00	4,25	4,23	3,58	3,58
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	1,42	1,60	1,29	1,54	2,28	1,90
Taux de change (dollar américain/dollar canadien)	0,74 \$	0,75 \$	0,74 \$	0,76 \$	0,68 \$	0,70 \$

¹ Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

² Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

³ L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 897 \$	8 137 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	7 464	7 737
Écart – en dollars	433 \$	400 \$
Écart – en pourcentage	5,8 %	5,2 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan, calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 897 \$	8 137 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	6 206	6 435
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	1 691 \$	1 702 \$

g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 103 millions de dollars au 31 janvier 2026 (101 millions de dollars au 31 octobre 2025) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2026		
	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	403 \$	227 \$	630 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 004	365	1 369
Cartes de crédit	378	257	635
Entreprises et gouvernements	402	108	510
Total	2 187 \$	957 \$	3 144 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.**NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES****PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION**

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») dans le cadre d'une offre enregistrée et d'un rachat d'actions par Schwab. Immédiatement avant la vente, la TD détenait 184,7 millions d'actions ordinaires de Schwab, ce qui représentait une propriété économique de 10,1 %. Le produit tiré de la vente des actions s'est établi à environ 21,0 milliards de dollars, et la Banque a comptabilisé un profit net à la vente d'environ 9,2 milliards de dollars dans les autres produits (pertes). Ce profit est présenté déduction faite de la réalisation du cumul des écarts de conversion connexe comptabilisé auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat global, de la réalisation du cumul des autres éléments du résultat global lié aux éléments désignés comme couverture d'investissement net et des coûts de transaction directs. Aux fins de l'information sectorielle, la Banque a comptabilisé un profit de 8,6 milliards de dollars après impôt dans le secteur Siège social et des honoraires de prise ferme de 184 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros par suite du rôle de Valeurs Mobilières TD en tant que chef de file responsable des registres dans le cadre de la transaction.

La Banque a cessé de comptabiliser sa quote-part du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires lié à sa participation dans Schwab par suite de la vente. Avant la vente, la Banque comptabilisait sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab était présentée avec un décalage d'un mois. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation antérieure dans Schwab de 231 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2025 tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles.

La vente par la Banque de sa participation en actions dans Schwab a mis fin à la convention d'actionnaires. La Banque continue d'avoir une relation d'affaires avec Schwab dans le cadre de la convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab »).

CONVENTION SUR LES COMPTES DE DÉPÔT ASSURÉS

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les CDA avec Schwab, dont la date d'échéance initiale est le 1^{er} juillet 2034. Selon la convention sur les CDA avec Schwab, la Banque met des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts est désignée comme des obligations à taux variable. Le niveau plancher de dépôt des CDA est établi à 60 milliards de dollars américains.

Pour plus de renseignements sur la convention sur les CDA avec Schwab, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS**Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026	Aux 31 octobre 2025
Créances clients et autres éléments	9 697 \$	9 366 \$
Intérêts courus	5 647	5 674
Actif d'impôt exigible	3 939	3 849
Actif au titre des régimes à prestations définies	1 018	1 111
Participations dans d'autres entreprises associées et coentreprises	5 206	5 237
Charges payées d'avance	1 828	1 815
Actifs au titre des contrats de réassurance	915	936
Total	28 250 \$	27 988 \$

NOTE 9 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et incluent principalement les comptes chèques des entreprises et des gouvernements. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et incluent les comptes d'épargne et les comptes chèques. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2026 s'établissait à 571 milliards de dollars (544 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

	Par type			Par pays			31 janvier 2026	Aux 31 octobre 2025
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	26 153 \$	479 809 \$	132 464 \$	356 167 \$	282 259 \$	– \$	638 426 \$	650 396 \$
Banques	9 908	242	14 379	18 166	4 403	1 960	24 529	27 233
Entreprises et gouvernements ²	155 591	199 603	226 995	429 538	151 771	880	582 189	589 475
	191 652	679 654	373 838	803 871	438 433	2 840	1 245 144	1 267 104
Détenus à des fins de transaction	–	–	42 328	30 334	5 300	6 694	42 328	37 882
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	–	–	224 941	75 821	84 842	64 278	224 941	197 336
Total	191 652 \$	679 654 \$	641 107 \$	910 026 \$	528 575 \$	73 812 \$	1 512 413 \$	1 502 322 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus⁴								
Au Canada							61 296 \$	60 796 \$
Aux États-Unis							70 447	73 364
Autres pays							–	1
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus⁴								
Au Canada							848 730	834 275
Aux États-Unis ⁵							458 128	468 328
Autres pays							73 812	65 558
Total^{2, 6}							1 512 413 \$	1 502 322 \$

¹ Comprendent une dette de premier rang de 102,4 milliards de dollars (104,3 milliards de dollars au 31 octobre 2025) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprendent une somme de 72,5 milliards de dollars (70,6 milliards de dollars au 31 octobre 2025) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées.

³ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé comprennent également des engagements de prêts, des contrats de garantie financière et des autres passifs désignés à la JVRN de 296 millions de dollars (299 millions de dollars au 31 octobre 2025).

⁴ Les dépôts sont répartis par région géographique selon le point d'origine des dépôts.

⁵ Comprendent des fonds fédéraux américains déposés de 8,8 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars au 31 octobre 2025) et des dépôts et avances de la FHLB de 4,1 milliards de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2025).

⁶ Comprend des dépôts de 809,5 milliards de dollars (807,7 milliards de dollars au 31 octobre 2025) libellés en dollars américains et de 119,2 milliards de dollars (111,1 milliards de dollars au 31 octobre 2025) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

			Aux
	31 janvier		31 octobre
	2026		2025
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments ¹	11 031	\$	8 954 \$
Intérêts courus	4 545		4 652
Salaires et avantages du personnel à payer	4 733		7 313
Chèques et autres effets en voie de règlement	1 424		255
Passif d'impôt exigible	283		296
Passifs d'impôt différé	280		303
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 354		1 372
Obligations locatives	5 250		5 352
Passifs liés aux entités structurées	3 888		4 008
Provisions (Note 17)	1 721		1 735
Total	34 509	\$	34 240 \$

¹ Comprennent des dividendes et des distributions à verser de 1 802 millions de dollars au 31 janvier 2026 (néant au 31 octobre 2025).**NOTE 11 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS****Rachats**

Le 20 janvier 2026, la Banque a annoncé son intention, après la fin du trimestre, d'exercer son droit de racheter, le 4 mars 2026, la totalité de ses billets à moyen terme en circulation d'un montant en capital de 1,25 milliard de dollars comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, portant intérêt à 4,859 % et venant à échéance le 4 mars 2031, qui constituent des titres secondaires de la Banque, au prix de rachat correspondant à 100 % du principal, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'au 4 mars 2026, exclusivement.

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues

(en milliers d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2026		Trois mois clos les 31 janvier 2025	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de la période	1 689 496	24 727 \$	1 750 272	25 373 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	1 208	108	353	25
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	–	–	1 575	130
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(19 426)	(284)	–	–
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 671 278	24 551 \$	1 752 200	25 528 \$
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres				
Actions privilégiées – catégorie A				
Solde au début de la période	49 650	2 850 \$	91 650	3 900 \$
Rachat d'actions	–	–	(20 000)	(500)
Solde à la fin de la période	49 650	2 850 \$	71 650	3 400 \$
Autres instruments de capitaux propres¹				
Solde au début de la période	7 251	8 775 \$	5 751	6 988 \$
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité	–	–	750	750
Solde à la fin de la période	7 251	8 775 \$	6 501	7 738 \$
Solde à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	56 901	11 625 \$	78 151	11 138 \$
Actions propres – actions ordinaires²				
Solde au début de la période	–	– \$	213	(17) \$
Achat d'actions	27 028	(3 314)	44 875	(3 504)
Vente d'actions	(26 987)	3 309	(44 630)	3 483
Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires	41	(5) \$	458	(38) \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres²				
Solde au début de la période	29	(4) \$	163	(18) \$
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	227	(162)	2 453	(1 120)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(245)	155	(2 067)	1 087
Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	11	(11) \$	549	(51) \$

¹ Pour les autres instruments de capitaux propres, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

² Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

DIVIDENDES

Le 25 février 2026, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et huit cents (1,08 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2026. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 avril 2026.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes (PRD) à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2026, la Banque a satisfait aux exigences du PRD en achetant des actions ordinaires sur le marché libre (trois mois clos le 31 janvier 2025 – la Banque a satisfait aux exigences du PRD en émettant des actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte).

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 24 février 2025, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA de 2025) visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 100 millions de ses actions ordinaires pour un montant d'au plus 8 milliards de dollars. La Banque a racheté 8 milliards de dollars de ses actions et a mis fin à l'OPRCNA de 2025 en janvier 2026. Du début de l'OPRCNA de 2025, le 3 mars 2025, jusqu'à son terme le 15 janvier 2026, la Banque a racheté 80,2 millions d'actions dans le cadre du programme, à un prix moyen de 99,74 \$ l'action pour un montant total de 8,0 milliards de dollars.

Le 16 janvier 2026, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé sa nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA de 2026) visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 61 millions de ses actions ordinaires pour un montant d'au plus 7 milliards de dollars. L'OPRCNA de 2026 a commencé le 20 janvier 2026 et prendra fin A) à la première des dates suivantes : i) le 15 janvier 2027; ii) la date à laquelle le coût d'achat total des actions ordinaires rachetées atteint 7 milliards de dollars; et iii) la date à laquelle le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées est atteint; ou B) à une date antérieure que la Banque pourra déterminer. Du début de l'OPRCNA de 2026, le 20 janvier 2026, jusqu'au 31 janvier 2026, la Banque a racheté 3,8 millions d'actions dans le cadre du programme, à un prix moyen de 129,06 \$ l'action pour un montant total de 0,5 milliard de dollars.

NOTE 13 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2026, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 9,4 millions de dollars (3,1 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2025). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2026, 1,6 million (2,0 millions pour les trois mois clos le 31 janvier 2025) d'options sur actions ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 21,89 \$ l'option (12,80 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2025).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Taux d'intérêt sans risque	3,42 %	3,08 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue	19,44 %	19,47 %
Rendement de l'action prévu	4,02 %	3,94 %
Prix d'exercice / cours de l'action	126,43 \$	75,76 \$

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur les rendements d'obligations de référence du gouvernement du Canada à la date d'attribution. La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne historique et le rendement de l'action prévu est fondé sur les versements de dividendes au cours de l'exercice précédent. Ces hypothèses sont évaluées sur une période correspondant à la durée contractuelle des options.

NOTE 14 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque ainsi qu'à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025. Les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
					Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Coût des services rendus – prestations acquises	69 \$	69 \$	1 \$	2 \$	5 \$	5 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(12)	(12)	4	4	4	6
Charges administratives au titre des prestations définies	2	3	–	–	2	1
Total	59 \$	60 \$	5 \$	6 \$	11 \$	12 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies à l'intention des membres de la direction.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Régimes de retraite à cotisations définies ¹	111 \$	106 \$
Régimes de retraite d'État ²	230	220
Total	341 \$	326 \$

¹ Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

² Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la sécurité sociale en vertu de la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux et le principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies ainsi que pour certains des autres régimes de retraite à prestations définies importants de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite	
					Trois mois clos les	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	235 \$	(139) \$	8 \$	(7) \$	(1) \$	(10) \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	(311)	182	–	–	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	–	(3)	–	–	–	–
Total	(76) \$	40 \$	8 \$	(7) \$	(1) \$	(10) \$

¹ Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière, puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

² Les variations des taux d'actualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

³ Les montants sont présentés avant impôt.

NOTE 15 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Autres questions fiscales

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes et des intérêts. Au 31 janvier 2026, les nouvelles cotisations à l'égard de la Banque établies par l'ARC représentaient un montant total de 1 676 millions de dollars pour les années de 2011 à 2020, celles établies par Revenu Québec représentaient un montant total de 52 millions de dollars pour les années de 2011 à 2019 et celles établies par l'ATRA représentaient un montant total de 71 millions de dollars pour les années de 2011 à 2020. Dans l'ensemble, la Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et des intérêts totalisant 1 799 millions de dollars. La Banque s'attend à recevoir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et a déposé le 21 mars 2023 un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

NOTE 16 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 942 \$	2 707 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 680,3	1 749,9
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	2,35 \$	1,55 \$
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	3 942 \$	2 707 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 680,3	1 749,9
Effet des titres dilutifs		
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	4,4	0,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 684,7	1 750,7
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)¹	2,34 \$	1,55 \$

¹ Pour les trois mois clos le 31 janvier 2026, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours de 0,8 million (5,9 millions pour les trois mois clos le 31 janvier 2025) à un prix d'exercice moyen pondéré de 126,43 \$ (84,34 \$ pour les trois mois clos le 31 janvier 2025), puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 17 : PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ou de transactions importantes autres que les éléments présentés à la note 25 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

a) CHARGES DE RESTRUCTURATION

Au premier trimestre de 2026, la Banque a continué de mettre en œuvre certaines mesures afin de réduire les coûts et d'atteindre une plus grande efficience.

Dans le cadre de ce programme, la Banque a engagé des charges de restructuration de 200 millions de dollars avant impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2026. Ces charges sont principalement liées : i) aux indemnités de départ et à d'autres charges du personnel, comptabilisées comme provisions; ii) aux initiatives d'optimisation des biens immobiliers, comptabilisées essentiellement en diminution des bâtiments et terrains; et iii) à la dépréciation d'actifs et à d'autres mesures de rationalisation, y compris la liquidation de certaines activités. Le programme de restructuration est terminé.

b) QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives à l'égard de leurs activités et de leurs programmes de conformité, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part d'organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autoréglementation et des autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Cependant, la Banque ne présente pas la perte particulière possible liée à chaque question sous-jacente étant donné l'incertitude importante associée à chaque perte possible comme il est décrit ci-après et les conséquences négatives sur la résolution par la Banque des questions qui constituent des pertes raisonnablement possibles si les pertes possibles individuelles étaient présentées. Au 31 janvier 2026, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 448,6 millions de dollars (de néant à environ 440,7 millions de dollars au 31 octobre 2025). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les pertes réelles de la Banque à être très différentes de ses provisions ou des pertes raisonnablement possibles. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés. Pour plus de renseignements sur les questions d'ordre juridique ou réglementaire importantes, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque. D'après les connaissances actuelles de la Banque, sous réserve des facteurs susmentionnés ainsi que des autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire autres que celles décrites ci-dessous : i) il n'y a pas eu de changements importants relativement aux éléments présentés à la note 25 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque; et ii) depuis le 31 octobre 2025, aucune autre question d'ordre juridique ou réglementaire n'a été relevée ou n'a progressé au point où il serait raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait une incidence financière importante sur la Banque.

Comme il a été présenté précédemment, le 10 octobre 2024, la Banque a annoncé qu'à la suite d'une collaboration et communication actives avec les autorités et les organismes de réglementation, elle est parvenue à une résolution (la « résolution globale ») des enquêtes sur ses programmes de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et de conformité à la *Bank Secrecy Act* (BSA) aux États-Unis (collectivement, le « programme de LCBA-BSA aux États-Unis ») dont il a déjà été fait mention. La Banque et certaines de ses filiales américaines ont consenti à des ordonnances auprès de l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), de la Réserve fédérale (Federal Reserve Board ou FRB) et du Financial Crimes Enforcement Network, et elles ont conclu des ententes sur le plaidoyer avec la Money Laundering and Asset Recovery Section, Criminal Division du département de la Justice des États-Unis et le bureau du procureur fédéral du district du New Jersey. La résolution globale comprend les éléments suivants : i) un paiement total de 3,088 milliards de dollars américains (4,233 milliards de dollars), montant qui a été entièrement provisionné à l'exercice 2024; ii) un plaidoyer de culpabilité par TD Bank, N.A (TDBNA) à une infraction pour avoir pris part à un complot visant à omettre de maintenir un programme adéquat de LCBA, à omettre de produire des déclarations d'opérations en monnaie exactes et à blanchir des instruments monétaires, et par TD Bank US Holding Company (TDBUSH) à deux infractions pour avoir amené TDBNA à omettre de maintenir un programme adéquat de LCBA et à omettre de produire des déclarations d'opérations en monnaie exactes; iii) des exigences relatives aux mesures correctives à apporter au programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque; iv) la nécessité d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel pour mettre en place les mesures correctives, ce qui comprend des attestations par le conseil d'administration des distributions de dividendes de certaines filiales américaines de la Banque à la Banque; v) la supervision officielle des mesures correctives relatives au programme de LCBA-BSA aux États-Unis au moyen d'un programme de surveillance indépendant; vi) une limite de 434 milliards de dollars américains (correspondant à l'actif total combiné de la Banque aux États-Unis au 30 septembre 2024) s'appliquant à l'actif total moyen combiné des deux filiales bancaires américaines de la TD (TDBNA et TD Bank USA, N.A.) (collectivement, la « Banque aux États-Unis ») (la « limite de l'actif »), et si la Banque aux États-Unis ne se conforme pas à tous les articles exécutoires des ordonnances sur consentement de l'OCC (et pour chaque année successive au cours de laquelle la Banque aux États-Unis demeure en situation de non-conformité), l'OCC peut exiger de la Banque aux États-Unis qu'elle réduise davantage l'actif total combiné jusqu'à hauteur de 7 %; vii) pendant la période préalable à l'acceptation par l'OCC des politiques et procédures améliorées de LCBA de la Banque aux États-Unis, l'obligation de la Banque aux États-Unis de se soumettre à des processus d'approbation de surveillance par l'OCC pour ce qui est des nouveaux produits, services et marchés ou encore des nouvelles succursales afin d'assurer que le risque de blanchiment d'argent lié à toute nouvelle initiative est évalué et atténué comme il se doit; viii) des obligations pour la Banque et TD Group U.S. Holdings, LLC (TDGUS) de retenir les services d'un tiers afin d'évaluer l'efficacité de la gouvernance d'entreprise ainsi que de la structure de gestion aux États-Unis pour s'assurer d'une surveillance adéquate des activités aux États-Unis; ix) des obligations de se conformer aux modalités des ententes sur le plaidoyer avec le département de la Justice des États-Unis pendant une période de probation de cinq ans (qui pourrait être prolongée par suite du défaut de la Banque de respecter les engagements de conformité, de l'omission de coopérer ou de signaler une inconduite alléguée, s'il y a lieu, ou de la commission d'autres crimes); x) une obligation continue de collaborer dans le cadre des enquêtes du département de la Justice des États-Unis; et xi) une obligation continue de signaler toute violation avérée ou alléguée par la Banque, ses filiales ou ses employés susceptible de constituer une violation des lois fédérales américaines. La Banque s'emploie à se conformer aux modalités des ordonnances sur consentement et des ententes sur le plaidoyer, notamment aux exigences relatives aux mesures correctives à apporter au programme de LCBA et de conformité à la BSA aux États-Unis de la Banque. Au cours du premier trimestre de 2025, la Banque a payé en totalité le reste des sanctions pécuniaires exigées au titre des ordonnances sur consentement et des ententes sur le plaidoyer conclues dans le cadre de la résolution globale. Le paiement a été couvert par les provisions que la Banque a constituées précédemment relativement à cette affaire.

Comme il a été présenté précédemment, la Banque de même que certains administrateurs, dirigeants et employés anciens ou actuels ont été nommés défendeurs dans des recours collectifs proposés aux États-Unis et au Canada apparemment intentés au nom d'actionnaires de la Banque alléguant, entre autres, qu'une baisse du cours des actions de la Banque était attribuable à des informations trompeuses fournies concernant les programmes de LCBA de la Banque et/ou les résultats potentiels des enquêtes des organismes gouvernementaux ou des organismes de réglementation. Les deux recours collectifs proposés déposés aux États-Unis ont été regroupés sous l'intitulé *Tiessen v. The Toronto-Dominion Bank, et al.*, devant la United States District Court for the Southern District of New York, et un recours conjoint modifié a été déposé, dans lequel TD Bank, N.A., TDBUSH et certains administrateurs anciens et actuels sont également nommés défendeurs. Le 30 mai 2025, les défendeurs ont déposé une requête en irrecevabilité dans l'affaire *Tiessen*, laquelle est en instance devant la cour. Parmi les trois recours collectifs proposés en Ontario, *Parkin v. The Toronto-Dominion Bank, et al.*, a été désigné comme étant l'action principale, les deux autres recours en Ontario étant suspendus. L'autre recours collectif toujours en cours au Québec a été suspendu. Dans l'affaire *Parkin*, l'audience de certification et l'audition de la motion pour demander l'autorisation en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) ont eu lieu en partie du 17 au 20 février 2026; d'autres dates devant être fixées pour la suite. Une action dérivée connexe des actionnaires, intitulée *Rubin v. Masrani, et al.*, a également été intentée aux États-Unis, apparemment au nom de la TD, devant la Cour suprême de l'État de New York, comté de New York, contre certains administrateurs, dirigeants et employés anciens et actuels de la TD, et certaines des sociétés affiliées et filiales américaines de la TD. L'affaire présente des allégations de manquements aux obligations et d'autres réclamations à l'encontre des défendeurs individuellement relativement au programme de LCBA et de conformité à la BSA aux États-Unis de la Banque. Le 31 octobre 2025, la TD a déposé une requête en irrecevabilité dans l'affaire *Rubin*. Certains actionnaires présumés de la TD ont également déposé une requête auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (*The Trustees of International Brotherhood of Electrical Workers, et al., v. The Toronto-Dominion Bank, et al.*) sollicitant l'autorisation d'intenter une action dérivée connexe des actionnaires devant la Delaware Court of Chancery au nom de la TD et de TDBUSH contre certains administrateurs et dirigeants actuels et anciens. La motion en autorisation devrait être entendue le 21 avril 2026. Toutes les procédures en sont encore à un stade précoce. Il est impossible d'estimer les pertes ou les dommages-intérêts à l'heure actuelle.

Comme il a été présenté précédemment, la Banque a été nommée défenderesse dans un recours collectif proposé aux États-Unis, intenté au nom d'actionnaires de First Horizon alléguant qu'une baisse du cours des actions de First Horizon découlait de l'information trompeuse fournie par la Banque concernant son programme de LCBA-BSA aux États-Unis et son incidence sur la fusion envisagée de la Banque avec First Horizon. Certains administrateurs anciens et actuels et un ancien employé de la Banque ont également été nommés défendeurs dans ce recours. Le 26 novembre 2025, le tribunal a rejeté la demande des requérants, mais leur a donné une dernière possibilité de modifier de nouveau leur demande afin d'en corriger les lacunes. Le 22 janvier 2026, les requérants, plutôt que de modifier leur demande, ont déposé un avis d'appel. Il est impossible d'estimer les pertes ou les dommages-intérêts à l'heure actuelle.

Comme il a été présenté précédemment, la Banque est nommée défenderesse dans un certain nombre de procédures, notamment des recours collectifs, engagées par des clients au Canada ou aux États-Unis qui présentent des allégations visant différents frais, différentes pratiques et différentes décisions relatives au crédit. Ces procédures, qui en sont rendues à différentes étapes, comprennent : un recours intenté au Québec contre des membres du secteur des services financiers (dont la Banque) concernant l'existence de frais d'insuffisance de fonds et le montant de ces frais, un recours intenté au Québec contre certains courtiers (dont Placements directs TD) concernant la communication des frais de conversion des monnaies étrangères, et un recours intenté au Québec contre des membres du secteur de l'assurance automobile (dont Primum compagnie d'assurance) concernant les pratiques en matière de souscription au Québec.

Pour plus de renseignements sur les questions fiscales, se reporter à la note 15.

NOTE 18 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente les résultats de ses activités commerciales en fonction de quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. À compter du premier trimestre de 2026, le secteur Services de détail aux États-Unis a été renommé Services bancaires aux États-Unis par la Banque afin de mieux refléter les produits et services financiers du secteur.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offre des produits et des services financiers aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces et comprend Financement auto TD au Canada. Le secteur Services bancaires aux États-Unis comprend les activités de services bancaires personnels et aux entreprises aux États-Unis, Financement auto TD aux États-Unis et les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis. À compter du premier trimestre de 2026, les produits autres que d'intérêts au sein du secteur Services bancaires aux États-Unis sont ajustés pour exclure la quote-part de la Banque des pertes découlant des placements communautaires comportant des avantages fiscaux comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle est reclassée dans la charge d'impôt sur le résultat. L'ajustement entre les produits autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis est renversé dans le secteur Siège social. L'ajustement pour le trimestre a été de 184 millions de dollars (132 millions de dollars américains), contre 145 millions de dollars (105 millions de dollars américains) au trimestre précédent et 164 millions de dollars (116 millions de dollars américains) au premier trimestre de l'exercice précédent. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab. Avant la vente, la participation de la Banque dans Schwab était présentée dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités de gestion de patrimoine au Canada, lesquelles offrent des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail, et les activités d'assurance, lesquelles offrent des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes à des clients partout au Canada. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et les solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement des clients de la Banque. Le secteur Siège social comprend l'incidence de certains programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, l'élimination des rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, l'impôt au niveau de l'entreprise, ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois clos les 31 janvier 2026 et 2025.

Résultats par secteur d'exploitation¹

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services bancaires aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros ²		Siège social ²		Total	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Produits (pertes) d'intérêts nets	4 394 \$	4 135 \$	3 296 \$	3 064 \$	406 \$	369 \$	(75) \$	(107) \$	768 \$	405 \$	8 789 \$	7 866 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1 027	1 014	789	(118)	3 500	3 229	2 545	2 107	(65)	(49)	7 796	6 183
Total des produits	5 421	5 149	4 085	2 946	3 906	3 598	2 470	2 000	703	356	16 585	14 049
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	436	521	295	451	–	–	172	72	136	168	1 039	1 212
Charges afférentes aux activités d'assurance	–	–	–	–	1 622	1 507	–	–	–	–	1 622	1 507
Charges autres que d'intérêts	2 147	2 086	2 468	2 380	1 258	1 173	1 563	1 535	1 317	896	8 753	8 070
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 838	2 542	1 322	115	1 026	918	735	393	(750)	(708)	5 171	3 260
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	794	711	282	(28)	269	238	174	94	(391)	(317)	1 128	698
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3,4}	–	–	–	199	–	–	–	–	–	32	–	231
Résultat net	2 044 \$	1 831 \$	1 040 \$	342 \$	757 \$	680 \$	561 \$	299 \$	(359) \$	(359) \$	4 043 \$	2 793 \$

¹ La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social, et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

² Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

³ Le montant après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises a été comptabilisé dans le secteur Siège social.

⁴ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab était présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Total de l'actif par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

État de l'actif par secteur d'exploitation (en millions de dollars canadiens)						
	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Services bancaires aux États-Unis	Gestion de patrimoine et Assurance	Services bancaires de gros	Siège social	Total
	Au 31 janvier 2026					
Total de l'actif	622 046 \$	512 606 \$	26 278 \$	778 643 \$	159 733 \$	2 099 306 \$
	Au 31 octobre 2025					
Total de l'actif	616 115 \$	530 729 \$	25 231 \$	754 391 \$	168 092 \$	2 094 558 \$

NOTE 19 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

Produits d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Évalués au coût amorti ¹	17 561 \$	19 844 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance ¹	1 163	902
	18 724	20 746
Évalués ou désignés à la JVRN	1 913	2 061
Évalués à la JVAERG – instruments de capitaux propres	59	65
Total	20 696 \$	22 872 \$

¹ Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Évalués au coût amorti ¹	9 152 \$	11 820 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	2 755	3 186
Total	11 907 \$	15 006 \$

¹ Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs, et elle est désignée banque d'importance systémique intérieure (BISI) et banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Les banques canadiennes désignées BISI doivent respecter les cibles minimales de ratios de fonds propres fondés sur les risques et de ratio de levier du BSIF. Les cibles minimales comprennent un supplément pour les BISI et une réserve pour stabilité intérieure (RSI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) fondé sur le risque. Le niveau de la RSI a été augmenté pour s'établir à 3,5 % à partir du 1^{er} novembre 2023, ce qui a fait passer respectivement à 11,5 %, 13,0 %, 15,0 % et 25,0 % les cibles minimales réglementaires publiées. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 % pour la Banque. La cible de ratio de levier du BSIF exige que les BISI maintiennent un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence minimale en vigueur, ce qui a pour effet de fixer les cibles minimales réglementaires publiées de ratio de levier et de ratio TLAC respectivement à 3,5 % et 7,25 %.

La Banque a respecté toutes les exigences minimales établies par le BSIF pour les trois mois clos le 31 janvier 2026 à l'égard des ratios de fonds propres fondés sur les risques et des ratios de levier.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 janvier 2026 et 31 octobre 2025.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2026	31 octobre 2025
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	92 392 \$	93 579 \$
Fonds propres de catégorie 1	103 312	104 502
Total des fonds propres	115 065	116 866
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	635 191	636 424
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,5 %	14,7 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	16,3	16,4
Ratio du total des fonds propres	18,1	18,4
Ratio de levier	4,5	4,6
Ratio TLAC	31,1	31,8
Ratio de levier TLAC	8,6	8,9

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veuillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : Compagnie Trust TSX 301-100 Adelaide Street West Toronto (Ontario) M5H 4H1 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Téléc. : 1-888-249-6189 shareholderinquiries@tmx.com ou www.tsxtrust.com
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 43006 Providence, RI 02940-3006, ou Computershare Trust Company, N.A. 150 Royall Street Suite 101 Canton, MA 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 Demandes de renseignements par courriel : web.queries@computershare.com Pour accéder à votre compte électronique : www.computershare.com/investor
déterminez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le 26 février 2026, à Toronto, en Ontario. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 9 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs, le 26 février 2026, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-855-9085 ou au 1-800-990-2777 (sans frais). Le code d'accès est le 24789#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs. Il sera également possible d'écouter la conférence jusqu'à 23 h 59 HE, le 13 mars 2026, en composant le 289-819-1325 ou le 1-888-660-6264 (sans frais). Le code d'accès est le 24789#.

Assemblée annuelle

Le jeudi 16 avril 2026

Toronto, Ontario